



# Assemblée générale

Distr. générale  
26 mai 2023  
Français  
Original : anglais

**Soixante-dix-huitième session**  
Point 139 de la liste préliminaire\*  
**Projet de budget-programme pour 2024**

## **Projet de budget-programme pour 2024**

### **Titre II** **Affaires politiques**

### **Chapitre 3** **Affaires politiques**

#### **Missions politiques spéciales**

#### **Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales**

#### *Résumé*

Le présent rapport porte sur les mesures prises par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité concernant les missions politiques spéciales (missions de bons offices, de diplomatie préventive et de consolidation de la paix après les conflits) à la demande des États Membres ou sur recommandation du Secrétaire général.

Ce document est le premier additif au rapport du Secrétaire général sur le chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour 2024. Il contient des informations sur le montant total des ressources nécessaires pour les 39 missions politiques spéciales autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité. De plus amples informations sur chaque mission sont disponibles dans les cinq autres additifs ([A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.2](#), [A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.3](#), [A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.4](#), [A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.5](#) et [A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.6](#)).

Le montant total des ressources demandées au titre des missions politiques spéciales s'élève à 775 326 200 dollars (déduction faite des contributions du personnel). Les ressources demandées comprennent un montant de 2 128 800 dollars correspondant à la part du budget du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024 qui doit être prélevée sur le budget des missions politiques spéciales.

\* [A/78/50](#).



## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	4
A. Prorogation ou reconduction de mandat . . . . .	4
B. Présentation des rapports sur le budget des missions politiques spéciales . . . . .	6
C. Résultats obtenus . . . . .	6
D. Environnement opérationnel et principales questions de politique générale relatives aux missions politiques spéciales . . . . .	9
E. Activités d'évaluation . . . . .	12
F. Enseignements tirés du transfert de fonctions de missions terminées . . . . .	13
G. Informations sur les missions politiques spéciales communiquées conformément aux prescriptions de l'Assemblée générale et aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires que l'Assemblée a approuvées . . . . .	14
II. Analyse des ressources nécessaires au titre des missions politiques spéciales . . . . .	31
A. Établissement du budget : efforts, méthode et présentation . . . . .	31
B. Ressources financières . . . . .	35
C. Ressources humaines . . . . .	59
 Annexes	
I. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée . . . . .	72
II. Département chef de file et mandats des missions politiques spéciales . . . . .	80
III. Emplois servant à des fonctions de soutien financés au moyen du budget des missions politiques spéciales . . . . .	84
IV. Prévisions de dépenses extrabudgétaires pour les missions politiques spéciales en 2023 et 2024 . . . . .	87
V. Appui fourni à titre gracieux aux missions politiques spéciales par les pays hôtes en 2023 et 2024 . . . . .	89
VI. Accords de partage des coûts en vigueur dans les missions politiques spéciales . . . . .	91
VII. Prévisions concernant les produits disponibles provenant du recouvrement des coûts pour les missions politiques spéciales . . . . .	98
VIII. Projections concernant les dépenses des missions politiques spéciales à financer au moyen des produits provenant du recouvrement des coûts . . . . .	101
IX. Ressources destinées aux opérations aériennes des missions politiques spéciales pour 2022-2024 . . . . .	102
X. Vols spéciaux effectués dans les missions politiques spéciales, 2022-2024 . . . . .	106
XI. Ressources destinées à l'acquisition d'images satellites pour les missions politiques spéciales en 2023 et 2024 . . . . .	108
XII. Ressources liées aux communications et à l'informatique pour les missions politiques spéciales en 2023 et 2024 . . . . .	109

---

XIII.	Ressources liées à la sécurité pour les missions politiques spéciales en 2023 et 2024 . . . . .	116
XIV.	Services médicaux fournis aux missions politiques spéciales en 2023 et 2024, et prestataires de ces services . . . . .	119
XV.	Ressources liées aux voyages pour les missions politiques spéciales en 2023 et 2024 . . . . .	123
XVI.	Tableau récapitulatif du respect de l'obligation de réserver les billets 16 jours à l'avance par les missions politiques spéciales pour la période allant de 2018 à 2022 . . . . .	127
XVII.	Comparaison des taux de vacance de postes des missions politiques spéciales pour la période 2022-2024 . . . . .	129
XVIII.	Répartition par genre du personnel civil et des experts dans les missions politiques spéciales, au 30 avril 2023 . . . . .	136
XIX.	Représentation géographique du personnel civil recruté sur le plan international et des experts dans les missions politiques spéciales, au 30 avril 2023 . . . . .	142
XX.	Changements proposés pour 2023 en ce qui concerne les effectifs civils (postes et emplois) des missions politiques spéciales . . . . .	146

## I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport le montant total des ressources demandées pour 2024 au titre des 39 missions politiques spéciales, compte tenu des mesures prises par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité à la demande des États Membres ou sur recommandation du Secrétaire général.
2. Le montant total des ressources nécessaires pour les missions politiques spéciales est calculé à partir du montant des crédits nécessaires pour chaque mission politique spéciale et est inscrit au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme.
3. Tout changement du montant des ressources nécessaires dû à de nouveaux mandats ou à la modification de mandats existants sera présenté à l'Assemblée générale dans le cadre d'un rapport du Secrétaire général sur les incidences financières des mandats créés ou modifiés.
4. Compte tenu de l'instabilité des conditions de sécurité et de l'environnement opérationnel des missions politiques spéciales, si des changements devaient faire évoluer sensiblement les hypothèses et les paramètres budgétaires retenus pour l'exercice considéré et ne pouvaient être financés au moyen des ressources existantes, les modifications à apporter aux ressources ou aux effectifs nécessaires seraient portées à l'attention de l'Assemblée générale, conformément à la pratique et aux procédures établies ainsi qu'au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies.
5. Le montant total des ressources demandées pour 2024 au titre des 39 missions politiques spéciales en cours s'élève à 775 326 200 dollars. Ces ressources seraient complétées par des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 53 810 000 dollars, dont 21 149 300 dollars de contributions volontaires et 32 660 700 dollars de ressources provenant du recouvrement des coûts.

### A. Prorogation ou reconduction de mandats

6. Sur les 39 missions politiques spéciales en cours, 12 ont un mandat à durée indéterminée, 10 ont vu leur mandat prorogé jusqu'en 2024 ou au-delà, et 17 ont un mandat expirant en 2023 qui devrait être prorogé ou reconduit jusqu'en 2024 ou au-delà par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité, comme indiqué ci-après :
  - a) Missions politiques spéciales dont le mandat est de durée indéterminée :
    - i) Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre ;
    - ii) Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide ;
    - iii) Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental ;
    - iv) Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution [1559 \(2004\)](#) du Conseil de sécurité ;
    - v) Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève ;
    - vi) Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ;
    - vii) Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique ;
    - viii) Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs ;
    - ix) Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ;
    - x) Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale ;
    - xi) Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria ;
    - xii) Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban ;

- b) Missions politiques spéciales dont le mandat est prorogé ou reconduit jusqu'en 2024 ou au-delà :
- i) Groupe d'experts sur le Soudan ;
  - ii) Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée ;
  - iii) Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions [1526 \(2004\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées ;
  - iv) Bureau du Médiateur créé par la résolution [1904 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité ;
  - v) Application de la résolution [2231 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité ;
  - vi) Direction exécutive du Comité contre le terrorisme ;
  - vii) Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) ;
  - viii) Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) ;
  - ix) Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) ;
  - x) Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1540 \(2004\)](#) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive ;
- c) Missions politiques spéciales dont le mandat arrive à expiration en 2023 mais devrait être prorogé ou reconduit jusqu'en 2024 ou au-delà :
- i) Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar ;
  - ii) Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo ;
  - iii) Groupe d'experts sur la Libye ;
  - iv) Groupe d'experts sur la République centrafricaine ;
  - v) Groupe d'experts sur le Yémen ;
  - vi) Groupe d'experts sur le Soudan du Sud ;
  - vii) Groupe d'experts sur le Mali ;
  - viii) Groupe d'experts sur la Somalie ;
  - ix) Groupe d'experts sur Haïti ;
  - x) Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (UNITAD) ;
  - xi) Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) ;
  - xii) Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) ;
  - xiii) Mission de vérification des Nations Unies en Colombie ;
  - xiv) Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) ;
  - xv) Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) ;
  - xvi) Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) ;
  - xvii) Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

## B. Présentation des rapports sur le budget des missions politiques spéciales

7. Conformément à la résolution [77/267](#) de l'Assemblée générale, les ressources nécessaires pour 2024 au titre des missions politiques spéciales sont présentées, comme par le passé, dans des additifs, dont chacun correspond à un groupe thématique, les ressources demandées pour la MANUA et la MANUI faisant l'objet d'additifs distincts. Les ressources nécessaires au titre des missions pour 2024 sont présentées dans les additifs ci-après au rapport sur le chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour 2024 :
  - a) Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général ([A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.2](#)) ;
  - b) Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes ([A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.3](#)) ;
  - c) Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions ([A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.4](#)) ;
  - d) MANUA ([A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.5](#)) ;
  - e) MANUI ([A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.6](#)).
8. Conformément au paragraphe 7 de la résolution [77/267](#), dans laquelle l'Assemblée générale a réaffirmé les procédures et pratiques budgétaires établies, les rapports consacrés aux ressources demandées pour les missions politiques spéciales sont divisés en deux parties : a) la première contiendra le plan-programme pour 2024 et les résultats obtenus en 2022, qui seront soumis à l'examen de l'Assemblée générale ; b) la seconde présentera les ressources nécessaires pour les postes et les objets de dépense autres que les postes, et sera soumise à l'Assemblée générale pour examen par l'entremise du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

## C. Résultats obtenus

9. Les missions politiques spéciales continuent de jouer un rôle vital dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, par leur contribution à la prévention et au règlement des conflits violents et à la consolidation de la paix dans les contextes les plus complexes qui soient. Elles s'acquittent d'une large gamme de fonctions essentielles et s'emploient notamment à mener une diplomatie préventive, à appuyer l'application d'accords de paix, à aider les États Membres à promouvoir les droits humains, à renforcer la participation véritable des femmes et à faire progresser la participation des jeunes et d'autres groupes marginalisés aux processus politiques et aux processus de paix. Elles jouent également un rôle fondamental dans le renforcement des partenariats entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et infrarégionales. Dans tous ces domaines, elles coopèrent étroitement avec les entités des Nations Unies chargées du développement, des droits humains et de l'action humanitaire en vue de la mise en place d'interventions intégrées et efficaces.
10. La portée des activités menées par les missions politiques spéciales s'est élargie, les États Membres continuant de se tourner vers le système des Nations Unies et de recourir au dispositif des missions politiques spéciales pour régler des problèmes complexes et nouveaux dans un contexte de dégradation de la paix et de la sécurité. Par exemple, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen a négocié une trêve nationale de six mois, qui a contribué à une nette diminution de la violence et du nombre de victimes civiles en 2022. En Libye, le cessez-le-feu conclu en 2020 a continué d'être respecté, bien que les élections prévues pour 2021 aient été reportées. En Afghanistan, la MANUA a continué de s'acquitter de son mandat dans des conditions difficiles et apporté un appui vital. Dans d'autres régions, notamment en Haïti et, plus récemment, au Soudan, la situation s'est dangereusement détériorée.
11. Les divers envoyés et conseillers spéciaux nommés par le Secrétaire général, qui relèvent du groupe thématique I, ont continué d'user de leurs bons offices et de faciliter les négociations, grâce

notamment à un recours accru aux technologies, pour parvenir à des accords de paix. La trêve temporaire négociée par l'Envoyé spécial pour le Yémen a été l'occasion de mettre à profit les consultations qui avaient été menées auprès d'un large éventail de parties prenantes yéménites et de lancer un processus politique inclusif à plusieurs volets visant à mettre un terme au conflit. L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie s'est employé à renforcer la confiance, notamment en facilitant les sessions de la Commission constitutionnelle dirigée et contrôlée par les Syriens. Soucieux d'accroître l'inclusion des femmes, il a continué de coopérer avec des représentantes syriennes, notamment dans le cadre des réunions régulières du Comité consultatif des femmes syriennes et d'autres groupes de la société civile. Le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs a appuyé la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. L'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique a collaboré avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'Union africaine et d'autres partenaires, à l'appui du processus de médiation et de renforcement des capacités infrarégionales, afin de régler des questions transfrontières et transversales.

12. Les équipes de surveillance des sanctions et les groupes d'experts, qui relèvent du groupe thématique II, ont continué d'apporter au Conseil de sécurité un appui fonctionnel concernant l'application de ses régimes de sanctions. Dans sa résolution 2644 (2022), le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 30 octobre 2023 les autorisations données et les mesures imposées concernant les tentatives d'exportation illicite de pétrole depuis la Libye et de proroger jusqu'au 15 novembre 2023 le mandat du Groupe d'experts sur la Libye. Le 28 avril 2022, le Secrétaire général a présenté au Conseil un rapport (S/2022/360) sur l'application de la résolution 2578 (2021) concernant l'autorisation d'inspecter en haute mer, au large des côtes libyennes, les navires à destination et en provenance de la Libye pour veiller au strict respect de l'embargo sur les armes. Par sa résolution 2633 (2022), le Conseil a prorogé jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2023 le mandat du Groupe d'experts sur le Soudan du Sud. Le 3 mai 2022, le Secrétaire général a soumis au Conseil un rapport (S/2022/370) dans lequel il présente une évaluation des progrès accomplis concernant les principaux critères de l'embargo sur les armes au Soudan du Sud qui ont été établis au paragraphe 2 de la résolution 2577 (2021). En outre, par sa résolution 2653 (2022), le Conseil a créé le Groupe d'experts sur Haïti, dont la mission est d'examiner la source ou les itinéraires du trafic d'armes en Haïti et les faits entravant la transition politique. Il a également chargé le Groupe d'experts de coopérer avec le BINUH, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la Communauté des Caraïbes et les autres groupes d'experts qu'il a créés.
13. La Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui fait partie du groupe thématique III, a continué d'aider les parties signataires à appliquer l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable. Elle a continué de soutenir le système de justice transitionnelle afin que soient mises en place des mesures innovantes pour parvenir à la paix, à la réconciliation et à la vérité et protéger la vie des ex-combattants et les communautés. Elle a aussi contribué à pérenniser les initiatives visant à réintégrer les ex-combattants et plaidé pour que l'on s'attache à prévenir et à combattre les violences contre les ex-combattants et les responsables locaux. Elle a renforcé son dialogue avec la Juridiction spéciale pour la paix, les victimes et les autorités nationales et locales et appuyé les travaux de la Commission de la vérité, qui a publié le 28 juin 2022 son rapport final de portée historique. Par sa résolution 2673 (2023), adoptée le 11 janvier 2023, le Conseil de sécurité a élargi le mandat de la Mission en chargeant cette dernière de contrôler l'application de la clause première et de la clause 6.2 de l'Accord final, qui portent respectivement sur la réforme rurale intégrale et sur les questions ethniques.
14. En Libye, la MANUL a continué de faciliter un dialogue politique inclusif, dirigé et contrôlé par les Libyens, visant à parvenir à un accord sur un cadre constitutionnel conforme aux normes internationales. Elle a facilité trois cycles de consultations du comité conjoint, composé de députés et de membres du Haut Conseil d'État et chargé de parvenir à un accord sur un cadre constitutionnel pour les élections. Les Présidents de la Chambre des députés et du Haut Conseil d'État ont ensuite tenu, sous l'égide de l'ONU, en juin 2022, une réunion de haut niveau sur le volet constitutionnel au cours de laquelle ils ont examiné les dispositions encore en suspens du projet de constitution de

2017. La MANUL a continué de plaider pour l'application intégrale de l'accord de cessez-le-feu, y compris pour l'identification et la classification des groupes armés. Elle a également lancé un mécanisme international de coordination pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration des groupes armés et de tous les acteurs armés non étatiques concernés. Elle a poursuivi le déploiement progressif et échelonné du mécanisme de surveillance du cessez-le-feu, qui se compose d'observateurs internationaux. L'appui technique qu'elle a apporté a permis l'élaboration, par des experts nationaux, d'un projet de loi sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

15. En Somalie, la MANUSOM a aidé le Gouvernement fédéral somalien à conduire le processus électoral indirect qui a abouti à l'élection, le 15 mai 2022, de Hassan Sheikh Mohamud, dixième Président du pays. Elle a préconisé une meilleure représentation politique des femmes et appuyé les mesures prises en vue de l'instauration d'un quota de 30 % de femmes au Parlement. Elle a également offert ses bons offices au Gouvernement fédéral somalien et aux États membres de la fédération en vue de l'application de l'accord électoral et aidé la Somalie à faire avancer des priorités nationales telles que le renforcement de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité. En outre, elle a apporté un appui technique au Gouvernement fédéral somalien concernant la protection et la promotion des droits humains.
16. En Afrique de l'Ouest et au Sahel, l'UNOWAS a fait progresser la diplomatie préventive et la prévention des conflits dans la région, en étroite coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et a appuyé l'application de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Il a également travaillé avec les États Membres de la région pour promouvoir la bonne gouvernance, l'état de droit, les droits humains et la participation des femmes et des jeunes aux processus politiques et aux processus de paix. Il a facilité les consultations et la concertation parmi les acteurs politiques dans la période précédant les élections et continué de se mobiliser dans des pays actuellement en transition, notamment au Burkina Faso, en Guinée et au Mali.
17. Au Soudan, dans le cadre du mécanisme trilatéral auquel participent également l'Union africaine et l'IGAD, la MINUATS a accompli des progrès pour ce qui est de faciliter et de soutenir le dialogue dirigé par les Soudanais, l'objectif étant de parvenir à un accord sur la reprise d'une transition politique menée par des civils. Depuis avril 2023 et à la date du présent rapport, le Soudan est le théâtre d'un conflit entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide, qui a contraint l'ONU à procéder à une reconfiguration temporaire de sa présence dans le pays, tout en restant sur place et en apportant son appui à la population soudanaise ; les efforts ont principalement porté sur l'obtention de pauses humanitaires ou de cessez-le-feu, sur la désescalade et sur la reprise des négociations politiques. Les partenaires humanitaires estiment que 24,7 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire en 2023, soit le nombre le plus élevé depuis dix ans.
18. En Afghanistan, les autorités de fait ont continué de renforcer leur contrôle sur la population en adoptant des mesures restrictives supplémentaires. L'annonce, en décembre 2022, de décisions ayant pour effet de suspendre l'accès des femmes à l'enseignement supérieur et leur emploi dans des organisations non gouvernementales nationales et internationales a encore réduit les droits fondamentaux des femmes et des filles. En avril 2023, les autorités de fait ont interdit aux femmes afghanes de travailler pour l'ONU. Dans ce contexte difficile, la MANUA a poursuivi son action pour s'acquitter de son mandat, qui a été prorogé jusqu'en mars 2024. Dans sa résolution [2679 \(2023\)](#), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de procéder à une évaluation indépendante, qui s'accompagnerait de recommandations s'inscrivant dans une perspective d'avenir, afin que les acteurs concernés sur le plan politique et en matière d'action humanitaire et de développement, au sein et en dehors du système des Nations Unies, adoptent une stratégie intégrée et cohérente. L'évaluation contribuerait à relever les défis actuels auxquels l'Afghanistan doit faire face actuellement, notamment dans les domaines de l'action humanitaire, des droits humains, particulièrement des droits des femmes et des filles et des minorités religieuses et ethniques, et de la sécurité et du terrorisme. La MANUA a continué à faire œuvre de sensibilisation auprès des autorités de fait pour préconiser un accès humanitaire sans entrave, la protection des libertés et des droits fondamentaux, la mise en place d'une administration inclusive reflétant la diversité du peuple afghan et la mise en œuvre de mesures décisives visant à combattre la menace du terrorisme. Elle

s'est également attachée à promouvoir le droit des filles à l'éducation et le droit des femmes de travailler et de participer sur un pied d'égalité à la vie de la société. Elle a en outre maintenu le contact avec des intervenants politiques et des acteurs de la société civile, dont le Groupe de travail commun de la société civile et plusieurs organisations de femmes.

## **D. Environnement opérationnel et principales questions de politique générale relatives aux missions politiques spéciales**

### **1. Répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les missions politiques spéciales**

19. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et l'apparition de nouveaux variants ont pesé sur l'environnement opérationnel de certaines missions politiques spéciales en 2022 et au début de 2023, mais dans une moindre mesure que les années précédentes. Les positions opérationnelles ont continué d'être ajustées en fonction des besoins et, dans certains cas, pour permettre aux missions de soutenir les initiatives de sensibilisation et de dialogue et de mener à bien des activités de diplomatie préventive et de rétablissement de la paix ou pour permettre aux équipes de surveillance des sanctions et aux groupes d'experts d'effectuer des visites sur le terrain et de mener des enquêtes sur les violations des sanctions.
20. Les missions politiques spéciales ont continué de collaborer avec les autorités nationales afin d'appuyer dans toute la mesure possible l'action menée pour lutter contre la pandémie. Le risque demeure de voir les conséquences socioéconomiques de la pandémie se combiner à d'autres crises pour accentuer la concentration à long terme de l'extrême pauvreté dans les pays touchés par un conflit, ce qui pourrait attiser le mécontentement social et accroître l'instabilité politique. Ce phénomène a été observé dans des pays qui se trouvaient dans des situations de conflit ou d'urgence complexe ou dans une phase de relèvement postconflit. Les missions politiques spéciales continuent de mettre à profit la technologie et l'innovation pour mener à bien leurs travaux et promouvoir l'inclusion numérique et les interactions en ligne.

### **2. Les femmes et la paix et la sécurité**

21. Les missions politiques spéciales continuent de jouer un rôle crucial en promouvant la participation pleine, égale et véritable des femmes aux processus politiques et aux processus de paix et en encourageant la prise en compte des questions de genre dans la prévention des conflits, le rétablissement et la consolidation de la paix. Les conseillères et conseillers pour les questions de genre et les coordonnatrices et coordonnateurs pour les questions de genre occupent une place essentielle dans les missions politiques spéciales en ce qu'ils fournissent un appui et des conseils ciblés et stratégiques aux envoyés et représentants spéciaux du Secrétaire général, notamment sur les approches à plusieurs volets et les mesures ciblées destinées à faire progresser la participation politique des femmes, à accroître le caractère inclusif des processus de paix et des activités de prévention des risques et à garantir la prise en compte des questions de genre dans les activités politiques de l'ONU.
22. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur les femmes et la paix et la sécurité (S/2022/740) et conformément à la résolution 2493 (2019) du Conseil de sécurité, les hauts responsables ont continué à défendre la mise en œuvre intégrale et effective du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, en Colombie, à Chypre, en Iraq et dans d'autres pays. Les missions politiques spéciales rechercheront de nouveaux points d'ancrage et de nouvelles possibilités pour favoriser la participation pleine et effective des femmes aux processus de médiation et de paix.
23. Les missions politiques spéciales s'emploient également à promouvoir une plus grande inclusion et à accroître la prise en compte des questions de genre dans toutes leurs priorités et leurs activités de rétablissement et de consolidation de la paix. Les consultations régulièrement menées par la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie auprès d'organisations de femmes et d'organisations de la société civile, ainsi que les activités de sensibilisation de haut niveau, ont permis d'atteindre

une quasi-parité femmes-hommes dans les délégations participant au processus de dialogue. À Sao Tomé-et-Principe, l'action menée par le BRENUAC pour favoriser la formation de coalitions a contribué à ce que l'Assemblée nationale adopte en juillet 2022 une loi sur la parité politique, qui exige qu'au moins 40 % des postes ministériels et des sièges dans les organes élus soient réservés à des femmes. En Haïti, le BINUH a appuyé la tenue, dans tout le pays, de consultations visant à recueillir des recommandations tenant compte des questions de genre face à la situation actuelle en matière de sécurité et à examiner les obstacles entravant la participation des femmes à la vie politique ; ces consultations ont contribué à la création d'un comité chargé d'assurer un suivi des initiatives de dialogue entre femmes comme suite aux recommandations formulées. En Iraq, la MANUI a continué de dialoguer avec les dirigeants politiques irakiens en mettant l'accent sur l'importance de la participation effective des femmes au processus politique. Le 27 octobre 2022, la Chambre des députés a voté en faveur du nouveau Gouvernement irakien, qui comprend trois femmes, et d'un nouveau programme gouvernemental axé sur l'avancement des femmes.

### 3. Les jeunes et la paix et la sécurité

24. Près de huit ans après l'adoption de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité, les contributions cruciales des jeunes à la paix ne sont toujours pas systématiquement reconnues, mises en avant et acceptées. Compte tenu du rôle essentiel que jouent les missions politiques spéciales pour ce qui est de promouvoir l'application de la résolution 2535 (2020) du Conseil, notamment en concourant à ce que les jeunes soient associés aux processus politiques et aux processus de paix, le Conseil a tenu une réunion selon la formule Arria en décembre 2022. Ainsi, les missions politiques spéciales renforcent le dialogue avec les jeunes pour soutenir leur participation effective aux processus de paix et aux processus politiques et mettre leur potentiel au service d'un changement pacifique.
25. Les missions politiques spéciales ont continué d'appuyer la participation effective de divers groupes de jeunes aux processus politiques et aux processus de paix. Le Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban a organisé une série de consultations numériques au cours desquelles des jeunes du Liban ont pu faire part de leurs points de vue, de leurs aspirations et de leurs préoccupations avant les élections législatives. En Somalie, la MANUSOM a tenu une série de forums dans chacun des États membres de la fédération afin de renforcer le rôle des jeunes femmes et des jeunes hommes dans le processus de démocratisation à l'échelle infranationale et d'encourager leur participation électorale. Au Soudan, la MINUATS a organisé des consultations et des discussions de groupe avec des organisations de la société civile dirigées par des jeunes, des comités de résistance et des jeunes femmes d'influence pour faciliter l'intégration de leurs points de vue et de leurs idées dans le processus politique intra-soudanais.
26. En Libye, la MANUL a continué d'œuvrer à la mise en place d'un groupe de coordination de jeunes leaders qui serait chargé d'élaborer un manifeste et un programme de mobilisation. L'objectif est de faire en sorte que les préoccupations et les idées de la jeunesse libyenne concernant les processus politiques et de réconciliation soient entendues et prises en compte par les décideurs. En Colombie, la Mission de vérification a concouru à plusieurs manifestations à l'occasion desquelles des jeunes ont pu échanger leur point de vue sur l'état de l'application de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable et sur l'action plus vaste pour la consolidation de la paix.

### 4. Sûreté et sécurité

27. La plupart des missions politiques spéciales opèrent dans des conditions de sécurité difficiles et souvent très instables et imprévisibles. Si la pandémie de COVID-19 s'est estompée, ses effets perdurent et des crises continuent de voir le jour. Les missions politiques spéciales s'acquittent de leurs mandats tout en atténuant les risques liés à l'intensité des conflits militaires, des insurrections, des troubles sociaux et des activités terroristes. Les environnements dans lesquels opèrent la MANUA, la MANUI, la MANUL, la MANUSOM et la MINUAAH et, plus récemment, le BINUH et la MINUATS, par exemple, illustrent clairement les problèmes de sécurité qui se posent au

quotidien. Dans certains contextes, même si la situation nationale est globalement stable, certaines zones où les missions politiques spéciales ont pour mandat d'intervenir présentent de sérieux problèmes de sûreté et de sécurité.

28. Outre les risques pesant sur la sécurité du matériel et des locaux, les membres du personnel des missions sont extrêmement susceptibles de devenir des cibles collatérales. Le BINUH a dû composer avec des conditions de sécurité très instables, caractérisées par la violence des bandes organisées et notamment par des enlèvements et des violences sexuelles à l'encontre des civils. Le conflit qui a repris au Soudan en avril 2023, en raison des affrontements entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide, a eu des conséquences dramatiques sur la situation en matière de sécurité et l'environnement opérationnel de la MINUATS. Le conflit prolongé et les violents combats qui font rage à Khartoum ont entraîné un nombre important de déplacements et perturbé considérablement des infrastructures essentielles déjà affaiblies. Les conditions humanitaires devraient empirer dans les prochains mois, aggravées par la hausse de la criminalité dans les zones urbaines.
29. Ces environnements à très haut risque compromettent directement la capacité des missions politiques spéciales de maintenir leur présence sur le terrain et de s'acquitter de leur mandat ; ils doivent donc être évalués et, au besoin, pris en compte dans les besoins globaux en effectifs et les exigences opérationnelles des missions, ce qui exige une attention constante et des mesures proactives de prévention et d'atténuation des risques. L'ONU s'appuie essentiellement sur les pays hôtes pour garantir la sécurité du personnel des missions, mais, dans certains contextes, ceux-ci n'ont pas la capacité de fournir les services de sécurité nécessaires. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et les responsables des missions politiques spéciales sont constamment en contact avec le Département de la sûreté et de la sécurité afin d'examiner et d'adapter les stratégies de gestion des risques de façon à réduire au minimum l'incidence éventuelle de ces risques sur l'exécution du mandat des missions, y compris des groupes d'experts chargés d'appuyer les comités du Conseil de sécurité.
30. Pour intervenir dans de tels environnements, les missions politiques spéciales ont dû mettre en œuvre d'importantes mesures d'atténuation des risques pour la sécurité, qu'elles ont définies et continuent d'améliorer dans le cadre d'un processus permanent de gestion des risques. À titre d'exemple, on citera le déploiement d'agents civils armés des services de sécurité des Nations Unies, l'envoi de groupes de gardes détachés par des États Membres et le recours à des gardes armés de sociétés de sécurité privées, en fonction des besoins recensés au moyen des mécanismes de gestion des risques de sécurité.

## **5. Assistance électorale**

31. Les missions politiques spéciales continuent de fournir une assistance électorale aux États Membres s'il leur est prescrit ou demandé de le faire. En sa qualité de coordonnatrice pour l'assistance électorale mandatée par l'Assemblée générale, la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix reçoit des demandes d'assistance spécialisée et ciblée à moyen et à long terme devant permettre de soutenir et de renforcer les capacités des institutions électorales nationales. Lorsqu'elle a proposé des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités, l'Organisation s'est attelée à la tâche de manière intégrée et, dans de nombreux cas, en complément d'une action de diplomatie préventive et d'autres mesures de prévention des conflits afin de favoriser le consensus concernant l'établissement de cadres juridiques électoraux, en mettant l'accent sur l'inclusion et la non-discrimination et en encourageant une large participation. Les missions politiques spéciales qui ont des mandats électoraux continuent de veiller à ce que l'ensemble des politiques, des projets et des activités d'assistance électorale tiennent compte des grands principes directeurs que sont le respect de la souveraineté, l'appropriation nationale et la durabilité et favorisent la participation politique des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et d'autres groupes marginalisés.
32. Ainsi, en Haïti, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le BINUH a continué d'appuyer les initiatives de renforcement des capacités du Conseil

électoral provisoire. En novembre et décembre 2022, une série de réunions sur la prévention de la violence électorale a été organisée dans cinq villes du pays, rassemblant des représentantes et représentants de la société civile, du secteur privé, de groupes religieux et des médias ainsi que d'autres parties prenantes. Le Bureau a également aidé le Conseil électoral à rassembler des praticiens des élections, des journalistes et des représentants de la société civile à l'occasion d'une manifestation consacrée à la mise en place de stratégies de lutte contre la désinformation, les discours de haine et les stéréotypes fondés sur le genre dans les médias traditionnels et sociaux.

33. En Somalie, le Groupe intégré d'appui électoral de la MANUSOM et du PNUD a fourni une assistance technique aux comités électoraux dans le cadre des élections législatives de 2022 afin de faciliter l'application de l'accord électoral et la tenue du scrutin. Parallèlement, il a apporté son concours à la Commission électorale nationale indépendante en vue des élections législatives de 2026, à la Commission électorale transitoire du Puntland pour les élections aux conseils de district prévues en mai 2023 dans le Puntland, ainsi qu'à la nouvelle Commission électorale indépendante de Galmudug.
34. En Libye, la MANUL œuvre d'arrache-pied pour aider la Haute Commission électorale nationale à préparer la tenue des élections nationales. Par ses activités de renforcement des capacités institutionnelles et ses conseils juridiques, opérationnels et techniques, la Mission s'emploie, en collaboration avec le PNUD, à aider la Haute Commission à mettre à jour les listes électorales nationales, à faciliter les discussions relatives à la feuille de route électorale et constitutionnelle, à coordonner l'assistance électorale internationale et à apporter un appui aux femmes et aux groupes marginalisés.
35. En Iraq, au cours de l'exercice considéré, la MANUI et la Haute Commission électorale indépendante se sont attelées à un examen complet des élections de 2021 à la Chambre des députés afin de répertorier les enseignements tirés et de formuler des recommandations visant à améliorer les processus et les capacités, dans la perspective d'élections futures. Tout au long de l'année, la MANUI a aidé la Haute Commission à tenir des ateliers et des groupes de discussion dans 18 provinces, lesquels ont abouti à des recommandations pratiques concernant le renforcement des capacités de la Haute Commission de planifier et d'organiser de futurs scrutins. Elle a également poursuivi le dialogue engagé avec les parties prenantes irakiennes concernant la participation des femmes à la vie politique et les violences fondées sur le genre commises dans la phase postélectorale. Elle a en outre appuyé l'Instance judiciaire électorale dans sa réflexion sur la gestion des plaintes et des recours électoraux et contribué à améliorer les mécanismes de règlement des différends. En ce qui concerne les préparatifs des élections législatives dans la Région du Kurdistan, elle a soutenu les discussions sur le cadre électoral et la réactivation de la Haute Commission indépendante pour les élections et le référendum du Kurdistan.

## **E. Activités d'évaluation**

36. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a continué d'apporter son concours dans le cadre des évaluations le concernant menées par les organes de contrôle, notamment le Bureau des services de contrôle interne (BSCI), et de procéder à ses propres évaluations. Il s'efforce ainsi d'améliorer l'exécution de son mandat en affinant ses procédures et ses méthodes. Au besoin, il communique aux missions politiques spéciales les conclusions de ces évaluations et les enseignements à retenir afin de les aider à planifier leurs priorités stratégiques dans le contexte des procédures annuelles de planification des programmes et d'établissement du budget.
37. En 2022, le BSCI a publié le rapport intitulé « Évaluation des femmes et de la paix et de la sécurité dans les missions : élections et transitions politiques » (A/77/83). Comme suite aux recommandations figurant dans le rapport d'évaluation, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a lancé une communauté de pratique commune afin de favoriser l'apprentissage croisé et le recensement des meilleures pratiques entre les différentes missions politiques spéciales et opérations de maintien de la paix. Il tient également des réunions trimestrielles

avec le Département des opérations de paix concernant des questions stratégiques liées à la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

38. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et les missions politiques spéciales ont également apporté leur concours à l'évaluation biennale du BSCI sur le renforcement du rôle de l'évaluation et la meilleure application des conclusions des évaluations lors de la conception et de l'exécution des programmes et dans les directives de politique générale (A/78/70).
39. Outre les évaluations à proprement parler, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a continué d'apporter toute l'aide voulue aux audits le concernant. En 2022, le BSCI a mené des audits portant sur les activités d'assistance électorale du Département ainsi que sur la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans le Département et le Département des opérations de paix. Il a également effectué des audits consacrés à différentes missions.

## **F. Enseignements tirés du transfert de fonctions de missions terminées**

40. En 2022, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a achevé toutes les tâches liées à la transition et à la liquidation des missions dont le mandat était terminé depuis peu.
41. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a contribué à la mise en commun des enseignements tirés, des questions communes et des tendances, dont il est rendu compte dans le tout premier rapport du Secrétaire général sur la transition des opérations de paix des Nations Unies (S/2022/522), comme suite à la demande formulée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2594 (2021). Il est précisé dans le rapport qu'il faut entendre par « transitions des Nations Unies » non pas un processus linéaire portant sur le transfert des responsabilités d'une opération de paix (comme une mission de maintien de la paix ou une mission politique spéciale), mais un repositionnement stratégique de la présence des Nations Unies à l'appui du pays hôte et des partenaires locaux.
42. Dans son rapport, le Secrétaire général a ainsi mis en avant l'importance de la direction et de l'appropriation nationales. Il a souligné que la planification de la transition devait être étroitement harmonisée avec les plans et stratégies de développement nationaux et comprendre une concertation préalable avec les parties prenantes nationales, en mettant notamment l'accent sur le renforcement des capacités dans les domaines qui seront pris en main par les institutions du Gouvernement hôte.
43. Pour déterminer les exigences minimales à prendre en compte dans la stratégie de sortie d'une mission, le Secrétaire général a recommandé que des objectifs de référence soient utilisés et que des évaluations objectives soient menées concernant les conditions politiques et de sécurité dans le pays et la capacité des institutions locales et nationales de prévenir effectivement les risques d'un regain du conflit ou de violences et d'y répondre.
44. Le Secrétaire général a également insisté sur l'importance de l'intégration de l'action des Nations Unies, notant que l'amélioration de la cohérence stratégique et opérationnelle entre les missions et les équipes de pays était corrélée à une meilleure planification et gestion des transitions des Nations Unies. Pendant les phases de transition, des capacités supplémentaires de planification, de suivi et d'évaluation, visant notamment à protéger les droits humains et l'intégration des questions de genre, pouvaient contribuer à une approche intégrée entre les missions, les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays, qui avaient chacun des rôles distincts mais complémentaires à jouer.
45. Le Secrétaire général a souligné dans le rapport certaines difficultés propres aux missions politiques spéciales, notamment l'impossibilité pour celles-ci de puiser dans les ressources disponibles pour financer le démarrage ou l'expansion d'une mission. Il a noté à cet égard que la MINUATS avait été en mesure d'obtenir, dans le cadre de son budget initial, un million de dollars de l'Assemblée générale aux fins d'activités relatives aux programmes, à l'appui de la transition.

**G. Informations sur les missions politiques spéciales communiquées conformément aux prescriptions de l'Assemblée générale et aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires que l'Assemblée a approuvées**

1. **Les ressources extrabudgétaires au service de l'exécution des mandats des missions politiques spéciales**
46. Des ressources extrabudgétaires, notamment des contributions volontaires, continuent d'être utilisées pour financer des activités de soutien et faire face aux pics de travail liés aux missions de bons offices, aux situations de crise ou à d'autres activités afférentes aux mandats des missions politiques spéciales. Ces ressources permettent également de fournir un appui décisif dans le cadre des activités intermissions et des visites d'officiers traitants et de hauts fonctionnaires dans les missions.
47. Les contributions volontaires jouent un rôle important, car elles permettent aux missions politiques spéciales de mettre en œuvre des projets ciblés à l'appui de l'exécution de leur mandat. Dans la région des Grands Lacs, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général utilise des ressources extrabudgétaires à l'appui de l'application effective de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, au titre de divers projets entrepris dans différents domaines. Le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale utilise des ressources extrabudgétaires pour contribuer à la relance d'un projet de coopération régionale sur la gestion des eaux transfrontières, couvrant un champ d'action renouvelé, pour aider le Groupe de femmes d'influence d'Asie centrale à jouer un rôle de premier plan dans les pays de la région, pour appuyer la tenue de la réunion annuelle des vice-ministres des affaires étrangères des États d'Asie centrale, ainsi que pour permettre l'exécution d'activités dans le cadre de l'Académie de diplomatie préventive. L'équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria continue, quant à elle, d'utiliser des ressources extrabudgétaires pour contribuer au financement de la démarcation des frontières terrestres et pour exécuter des projets socioéconomiques au profit des populations concernées par le processus de démarcation.
48. Des contributions volontaires ont aussi été utilisées pour financer des capacités de soutien suffisantes au Siège et permettre au personnel du Siège de se rendre dans des missions politiques spéciales et d'instaurer ainsi une collaboration de travail plus étroite. Ces visites ont été l'occasion pour le personnel du Siège de rencontrer des agents des Nations Unies en poste sur le terrain et des interlocuteurs externes et, ainsi, de mieux comprendre et d'analyser le contexte dans lequel opèrent les missions et l'appui dont elles ont besoin pour s'acquitter de leur mandat.
49. Des contributions volontaires ont également servi à financer des initiatives spécifiques menées par les missions. Ainsi, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie s'appuie sur de telles ressources dans son rôle de facilitation des travaux de la Commission constitutionnelle, qui consiste à fournir une aide technique et logistique et un appui dans le domaine de la sécurité, notamment en ce qui concerne la liaison avec les interlocuteurs du Gouvernement de la République arabe syrienne et de l'opposition, la société civile, y compris les groupes de femmes, et les parties prenantes régionales et internationales. Le Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar, lui, utilise des ressources extrabudgétaires pour appuyer les activités visant à consolider la démocratie et à promouvoir la justice, la paix et les droits humains au Myanmar. Pour sa part, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme utilise ce type de fonds pour organiser de nouveaux ateliers et des séances de suivi dans diverses régions du monde, conformément au programme de travail approuvé par le Comité contre le terrorisme, pour mener des travaux de recherche sur des questions stratégiques, politiques, juridiques et institutionnelles et des questions de sécurité concernant la lutte antiterroriste, et pour favoriser la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme. L'UNITAD, enfin, utilise des fonds de ce type pour poursuivre ses activités spécialisées, notamment pour numériser et extraire par voie numérique les éléments de preuve détenus par les autorités irakiennes, mener des enquêtes approfondies sur les charniers

contenant les restes de victimes de Daech, enquêter sur les crimes fondés sur le genre et les crimes contre des enfants commis par le groupe, renforcer les capacités des autorités irakiennes en matière de constitution de dossiers et d'utilisation de la criminalistique numérique, et tirer parti des systèmes d'information et des technologies de pointe pour établir les responsabilités.

50. En outre, dans certaines missions, telles que la MANUA et la MANUI, les produits provenant du recouvrement des coûts servent à fournir des services communs à d'autres organismes, fonds et programmes présents dans un même lieu d'affectation, l'objectif étant de faire des économies d'échelle. Cette approche est conforme aux directives de l'Assemblée générale visant à regrouper les services d'appui au niveau des pays et va de pair avec la nécessité d'un appui intégré dans l'ensemble du système des Nations Unies aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le recouvrement des coûts est régi par la règle 105.11 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies et encadré par les orientations détaillées publiées par le Contrôleur. Tous les services doivent être fournis conformément aux orientations fixées. Le Secrétariat examine actuellement les dispositions en vigueur pour veiller au respect des règles fixées.
51. Les ressources extrabudgétaires (y compris les contributions volontaires et les produits provenant du recouvrement des coûts) sont estimées à 53,8 millions de dollars pour 2024, contre 57,7 millions de dollars en 2023. La diminution de 3,9 millions de dollars qui est prévue tient au fait que certains projets ou activités devraient prendre fin ou ne seront pas prolongés et que les contributions devraient diminuer en 2024 compte tenu des prévisions actuelles. Les ressources extrabudgétaires ont grandement permis aux missions politiques spéciales d'exécuter des projets ciblés à l'appui de leur mandat. Toutefois, bien que les missions continuent de participer activement à des activités de collecte de fonds, il leur est difficile d'obtenir des fonds ou des promesses de fonds pour 2024 suffisamment tôt pour que les prévisions puissent être établies avec une plus grande certitude.
52. On trouvera à l'annexe IV du présent rapport le détail, pour chaque mission, des prévisions de dépenses financées au moyen de ressources extrabudgétaires ; des informations supplémentaires sur les objectifs et l'utilisation de ces ressources sont données dans les rapports sur les projets de budget des différents groupes thématiques.

## **2. Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)**

53. Établi en juillet 2010, le Centre de services régional d'Entebbe appuie actuellement six opérations de maintien de la paix et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS), neuf missions politiques spéciales et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine. Les 17 clients du Centre bénéficient d'une gamme complète de services à distance – traitement des factures, services financiers relatifs à la clôture des comptes en fin d'exercice, traitement des états de paie et des indemnités pour frais d'études, administration des ressources humaines et gestion et traitement des voyages, entre autres – et ont accès à la principale solution régionale de gestion de la chaîne d'approvisionnement et à des services informatiques et de communications. Pour ces clients, dont le budget annuel global s'élève à près de 5,6 milliards de dollars, les services fournis par le Centre sont indispensables aux opérations qu'ils mènent.
54. En 2024, le Centre de services régional appuiera neuf missions politiques spéciales basées en Afrique, à savoir le BRENUAC, le Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, l'équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria, le Groupe d'experts sur la Somalie, la MANUL, la MANUSOM, la MINUATS et l'UNOWAS.
55. Dans le projet de budget du Centre de services régional d'Entebbe pour l'exercice 2023/24 (A/77/732), actuellement examiné par l'Assemblée générale à l'occasion de la deuxième partie de la reprise de sa soixante-dix-septième session, le Secrétaire général propose d'allouer des ressources d'un montant de 43 754 200 dollars au fonctionnement du Centre, ce montant devant être réparti entre les budgets des opérations de maintien de la paix actives qui sont clientes du Centre et les crédits qui seront ouverts au chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme pour les missions

politiques spéciales. À cette fin, un montant de 2 128 800 dollars représentant la part à la charge des missions politiques spéciales a été inclus dans le projet de budget-programme pour 2024. Ce montant fera l'objet d'un dernier ajustement, conformément à la décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre d'ici à la fin du mois de juin 2023 concernant le budget du Centre de services régional pour l'exercice 2023/24.

### 3. Bureau d'appui commun de Koweït

56. Dans sa résolution 65/259, l'Assemblée générale a noté que le Secrétaire général comptait créer un bureau d'appui au Koweït pour la MANUA et l'a prié d'étudier les possibilités de partage des coûts entre cette mission et la MANUI. En octobre 2012, après une période d'évaluation, le Secrétaire général a informé l'Assemblée du fait que le Bureau de Koweït comporterait un Bureau d'appui commun, au sein duquel seraient regroupées les fonctions relatives aux finances et aux ressources humaines de la MANUA et de la MANUI (voir A/67/346/Add.4). Le Bureau d'appui commun de Koweït, ouvert en décembre 2012, est chargé de fournir des services d'appui à la MANUA et à la MANUI dans le cadre d'un dispositif de services partagés.
57. Le Bureau d'appui commun de Koweït a vu sa clientèle augmenter progressivement au fil du temps. À l'heure actuelle, il fournit des services de traitement administratif afférents aux finances et aux ressources humaines à 8 missions sur le terrain<sup>1</sup>, et apporte à 10 autres missions<sup>2</sup> un appui spécialisé plus limité, se rapportant uniquement au traitement des états de paie et des indemnités pour frais d'études. Dans le cadre des fonctions d'appui qu'il exerce au bénéfice de divers clients, il contribue à la stabilité des conditions opérationnelles et fournit des services de traitement administratif à distance dans les domaines des finances et des ressources humaines. Il s'attache en outre, pour toutes ses missions clientes, à mettre à profit la normalisation des procédures et à centraliser diverses activités exigeant le respect de délais précis, telles que le traitement des états de paie et des indemnités pour frais d'études.
58. Si le Centre de services régional d'Entebbe et le Bureau d'appui commun de Koweït offrent tous deux à leurs clients des services à distance dans les domaines des finances, des ressources humaines et des voyages, le volume des services fournis diffère grandement entre les deux entités. Le Centre de services régional a été créé pour fournir des services efficaces, efficients et intégrés aux entités des Nations Unies de la région. Ses prestations couvrent un large éventail de domaines, notamment les ressources humaines, les achats, la gestion financière ainsi que l'informatique et les communications. Le Bureau d'appui commun de Koweït ne fournit pas l'ensemble des services d'appui généralement fournis par les centres de services régionaux. Il assure uniquement des services de traitement essentiels, et seules huit de ses missions clientes bénéficient de sa gamme complète de services à distance ; les services destinés à ses autres clients concernent le traitement des états de paie et des indemnités pour frais d'études, les missions se chargeant directement des autres services. Il ne dispose pas des capacités et du mandat nécessaires pour assurer tous les services actuellement fournis par le Centre de services régional d'Entebbe, et seules huit de ses missions clientes ont participé au financement de postes en son sein. En outre, alors que le Centre de services régional d'Entebbe gère son propre budget de fonctionnement, le Bureau d'appui commun de Koweït n'est pas doté d'une structure d'effectifs ni d'un budget annuel à part entière.

<sup>1</sup> BINUH, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, MANUA, MANUI, MINUAAH et UNITAD.

<sup>2</sup> Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve.

59. Par sa résolution [77/263](#), l'Assemblée générale a souscrit à la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir [A/77/7/Add.1](#)) de ne pas approuver la proposition consistant à redistribuer les emplois du Bureau d'appui commun de Koweït entre les missions politiques spéciales. Le Comité consultatif a également réaffirmé que le Bureau d'appui commun de Koweït n'était pas un centre de services partagés approuvé par l'Assemblée et que tout changement apporté au dispositif actuel et futur de prestation de services devait recevoir l'approbation de l'Assemblée. Le Secrétariat a pris note de ces décisions et observations. Aucune proposition n'est faite dans le budget pour 2024 en ce qui concerne la dotation en personnel du Bureau d'appui commun de Koweït.
- 4. Transformation d'emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national**
60. L'incitation à recourir à du personnel recruté sur le plan national est un aspect prioritaire de la gestion des ressources humaines des missions politiques spéciales. Conformément à la demande formulée par l'Assemblée générale dans ses résolutions [61/276](#) et [66/264](#), consistant à recourir plus largement à du personnel recruté sur le plan national, les missions politiques spéciales ont examiné les fonctions exercées par les administrateurs, les agents du Service mobile et les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international en vue de proposer la transformation de certains emplois en emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ou en emplois d'agent(e) local(e), en fonction des besoins des missions et de leur mandat, et ainsi de contribuer au renforcement des capacités nationales.
61. En décembre 2021, le Département de l'appui opérationnel a publié un guide de la transformation des emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national. Ce document contient des informations pratiques sur la marche à suivre à cet égard dans le cadre de la gestion prévisionnelle des besoins en personnel au niveau des entités, et vise à définir des normes et des approches cohérentes dans toutes les entités.
62. Comme suite à la publication du guide de la transformation des emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national, le Département de l'appui opérationnel continue de promouvoir et d'encourager auprès des entités clientes la transformation des emplois d'agent(e) recruté(e) sur le plan international. Il s'emploie actuellement à mettre au point une campagne en ce sens. Il veillera ainsi à dégager les expériences réussies et les écueils et organisera des manifestations dans le cadre du réseau axé sur la gestion prévisionnelle des besoins en personnel et la structuration organisationnelle pour faciliter la mise en commun des pratiques exemplaires et des enseignements à retenir et, ainsi, inciter les différentes missions à redoubler d'efforts afin de progresser dans la transformation des emplois soumis à recrutement international.
63. Ces dernières années, les missions politiques spéciales ont fait des progrès constants pour ce qui est de transformer des emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national. En tout, 12 emplois soumis à recrutement international ont été transformés en emplois soumis à recrutement national en 2016, contre 1 en 2017, 2 en 2018, 5 en 2019, 7 en 2020, 4 en 2021, 19 en 2022 et 9 en 2023. Pour 2024, il est proposé de transformer cinq emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national :
- a) Trois emplois au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie : transformation d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) en emploi d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et de deux emplois (un emploi d'assistant(e) chargé des ressources humaines et un emploi d'agent(e) de sécurité) (Service mobile) en emplois d'agent(e) local(e) ;
  - b) Deux emplois à l'UNITAD : transformation de deux emplois d'agent(e) de protection rapprochée (Service mobile) en emplois de spécialiste de la sécurité (adjoint(e) de 2<sup>e</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).
64. En outre, au cours de la planification et de l'établissement du budget, il a été veillé à ce que la plus large place possible soit faite au personnel recruté sur le plan national dans les effectifs. Les effectifs

proposés pour les missions politiques spéciales pour 2024 font apparaître une augmentation de 8 postes soumis à recrutement international et de 17 postes soumis à recrutement national [dont 11 postes d'administrateur(trice) et 6 postes d'agent(e) local(e)].

## 5. Parité des genres et représentation géographique équitable

65. La participation pleine, égale et effective des femmes aux processus de paix demeure une priorité du système des Nations Unies, y compris dans les opérations de paix. À cette fin, le Bureau des ressources humaines intensifie son action en vue d'accroître la représentation des femmes dans les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales, à tous les niveaux et notamment aux postes à responsabilité. Il mène actuellement un projet de partenariats ciblés, qui vise à tirer parti des réseaux, de l'expertise et de l'influence de différentes parties prenantes pour renforcer la recherche de talents. Il a également apporté des améliorations au Vivier mondial de talents, un outil qui a pour but de faciliter le recrutement de personnes ciblées issues de groupes sous-représentés, dont les femmes, et qui comptait, en mai 2023, plus de 170 000 abonnés, dont 48 % de femmes. Grâce aux améliorations apportées, les entités peuvent mener des activités de sensibilisation ciblant des segments spécifiques. Le Bureau met également à profit le Vivier mondial de talents pour encourager des femmes qualifiées à présenter leur candidature aux emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national du système des Nations Unies. Pour favoriser la rétention des femmes, il continue de prendre des mesures propres à créer un environnement favorable. Le Département de l'appui opérationnel a lancé un projet visant à concevoir un mécanisme de collecte de données tirées des entretiens de départ afin de mieux comprendre les raisons poussant les femmes démissionnaires à quitter volontairement leur emploi. Pour créer un environnement favorable, il a également lancé un atelier de renforcement des capacités portant sur les avantages de l'inclusion et du leadership inclusif dans le cadre de la gestion d'équipes à la composition diverse.
66. Pour parvenir plus rapidement à une meilleure représentation géographique, le Secrétariat révisé actuellement sa stratégie en faveur de la diversité géographique sur la base des commentaires reçus de différentes parties prenantes. Cette nouvelle approche calibrée insiste davantage sur l'importance qu'il y a à établir des partenariats avec les États Membres, les entités du système des Nations Unies et d'autres réseaux pour mener des activités ciblées destinées à attirer des candidates et candidats qualifiés originaires d'États Membres non représentés ou sous-représentés. Les partenariats ciblés présentent des avantages mutuels et peuvent déboucher sur des résultats qui s'inscriront dans la durée. Les États Membres peuvent grandement contribuer à promouvoir l'Organisation comme un employeur de premier plan auprès de leurs ressortissants ; ils peuvent en effet faire œuvre de sensibilisation à l'échelle nationale, communiquer au Secrétariat des données sur les tendances du marché du travail et sur les compétences disponibles, et tirer parti des ressources et des réseaux nationaux pour atteindre des candidates et candidats qualifiés. Cette approche sera déterminante pour accroître la portée et les retombées des initiatives ciblées menées par le Secrétariat en vue de rechercher des professionnels de talent. Dans ce contexte, le Bureau des ressources humaines a conclu en 2022 plusieurs accords de partenariat, l'un avec le Bureau de la coordination des activités de développement, concernant la collaboration avec le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, et l'autre avec le Département de la communication globale, en vue d'une coopération systématique avec les centres d'information des Nations Unies dans les États Membres non représentés et sous-représentés du monde entier. En outre, le Secrétariat mène des initiatives de communication dynamiques ciblant les ressortissants des États Membres non représentés et sous-représentés, les femmes et les jeunes : il organise des manifestations sur les perspectives de carrière, diffuse chaque semaine des avis de vacance auprès des missions permanentes et des associations professionnelles et mène des campagnes d'information sur les réseaux sociaux aux quatre coins du monde.
67. Au paragraphe 23 a) de sa résolution [77/278](#), l'Assemblée générale a décidé d'actualiser le système des fourchettes souhaitables, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024, en élargissant les postes soumis au système à tous les postes inscrits au budget ordinaire de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur, y compris les postes des missions politiques spéciales et des opérations de maintien de la paix, à l'exclusion des postes des services linguistiques. Cette

actualisation donne l'occasion de déployer des efforts concertés pour parvenir à une répartition géographique équitable et à une représentation géographique équilibrée dans les missions politiques spéciales et les opérations de maintien de la paix.

68. Pour faciliter l'exécution des mandats des missions politiques spéciales dans des environnements opérationnels en mutation et tenir compte des transformations technologiques, conformément aux priorités et aux objectifs à long terme de l'Organisation, il importe de renforcer les capacités du personnel dans les années à venir. La priorité a ainsi été donnée aux domaines suivants : analyse et gestion des données, transformation numérique, innovation, prospective stratégique et science comportementales<sup>3</sup>. S'inscrivant dans le droit fil de ces efforts, les propositions consistant à reclasser ou à réaffecter certaines fonctions des missions visent à répondre aux besoins définis, notamment en matière d'analyse et de gestion des données, et à tirer parti des possibilités offertes par les prochains départs à la retraite afin de créer davantage de postes aux classes moins élevées pour rajeunir les effectifs. Ces propositions sont essentielles pour favoriser la transformation de la main-d'œuvre de telle sorte que l'Organisation dispose des compétences, des connaissances et des aptitudes dont elle a besoin pour s'acquitter de ses mandats de manière efficace et efficiente, aujourd'hui comme dans un avenir proche.
69. Les efforts se poursuivent pour que les politiques de ressources humaines répondent aux besoins des entités présentes sur le terrain. Ainsi, le Bureau des ressources humaines continue de participer activement aux travaux du Comité permanent du Réseau ressources humaines pour les lieux d'affectation hors siège, qui supervise les questions liées aux conditions d'emploi du personnel sur le terrain, telles que le congé de détente, le classement des lieux d'affectation aux fins de la prime de sujétion et la désignation des lieux d'affectation famille non autorisée. Dans le cadre de sa participation aux débats de la Commission de la fonction publique internationale, le Bureau mène des examens réguliers concernant les principales prestations relatives au travail sur le terrain, notamment la prime de sujétion, l'élément famille non autorisée, la prime de danger et la prime de mobilité et de sujétion.
70. Les missions politiques spéciales sont déterminées à accélérer les progrès concernant ces questions. Il est tenu compte du principe de représentation équilibrée des genres lors du recrutement des experts et des autres membres du personnel et de la constitution de listes d'aptitude. Par exemple, pour accroître la diversité géographique et la représentation équilibrée des genres dans les équipes de surveillance des sanctions et les groupes d'experts, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a participé à un salon de l'emploi virtuel organisé par une plateforme Web spécialisée dans les métiers de l'humanitaire et les carrières internationales ; cette manifestation s'adressait aux femmes occupant des postes à responsabilité, qui possédaient une expérience professionnelle d'au moins sept ans et souhaitaient faire carrière dans le système des Nations Unies. Au total, 1 359 femmes se sont inscrites à ce salon, dont 891 (originaires de 122 pays représentant tous les groupes régionaux) ont visité le stand virtuel du Département, qui proposait des exposés, des fiches d'information, des vidéos et des informations sur les avis de vacance. De nombreuses missions communiquent régulièrement les dernières statistiques démographiques concernant la parité des genres et les effectifs des groupes régionaux dans le cadre des informations relatives aux ressources humaines qu'elles transmettent à la direction. Ces statistiques sont mises à la disposition des responsables des postes à pourvoir afin qu'ils aient les informations nécessaires pour rechercher des candidates et candidats potentiels. Des missions ont mis en place des groupes de travail chargés de suivre les progrès accomplis et adopté des modèles spéciaux pour les mémorandums relatifs à la sélection du personnel, dans lesquels les responsables des postes à pourvoir doivent justifier leur décision lorsque la candidature recommandée ne permettrait pas d'améliorer la parité des genres ou la représentation géographique.
71. Les missions s'efforcent également de prendre en compte les questions de genre dans leurs activités opérationnelles, leurs produits et leurs résultats. Lors de ses échanges avec les autorités de fait et les

<sup>3</sup> Voir les « cinq axes de changement » visés par le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Notre Programme commun » (A/75/982), dont l'Assemblée générale s'est félicitée dans sa résolution 76/6.

acteurs politiques, la MANUA encourage la prise en compte des questions de genre dans les programmes et les structures afin que les femmes soient davantage représentées. La Mission concourt à l'application des résolutions 1325 (2000) et 2493 (2019) du Conseil de sécurité, en particulier en ce qui concerne l'égalité des genres, l'avancement des femmes et des filles et les droits humains de celles-ci. Malgré les difficultés, elle continuera de promouvoir la participation pleine et entière des femmes aux mécanismes politiques aux niveaux local, national, régional et international.

72. On trouvera aux annexes XVIII et XIX du présent rapport des informations sur la répartition par genre du personnel civil et des experts et la représentation géographique du personnel civil et des experts recrutés sur le plan international au 30 avril 2023.

## **6. Renforcement de la cohérence des Nations Unies et de la collaboration entre les piliers des missions politiques spéciales**

73. En fonction du contexte du pays et de la mission, les représentantes et représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général peuvent avoir une triple casquette et exercer aussi les fonctions de coordonnateur(trice) résident(e) et de coordonnateur(trice) de l'action humanitaire. Sept missions politiques spéciales (BINUH, Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, MANUA, MANUI, MANUL, MANUSOM et MINUATS) sont dotées d'un(e) représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général ou d'un(e) coordonnateur(trice) spécial(e) adjoint(e), qui occupe également les fonctions de coordonnateur(trice) résident(e) et de coordonnateur(trice) de l'action humanitaire dans des contextes complexes et multidimensionnels. Les représentantes et représentants spéciaux adjoints incarnent le lien entre l'action politique des missions politiques spéciales et les activités de développement et d'aide humanitaire menées par les entités des Nations Unies en coordination avec les missions. En leur qualité de coordonnateur(trice) résident(e), ces personnes sont chargées de coordonner les opérations et les activités liées aux équipes de pays des Nations Unies et au développement, de veiller à ce que les activités des équipes de pays des Nations Unies concordent avec les priorités nationales, telles qu'elles sont définies dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies, d'assurer le contrôle et la transparence des activités menées conjointement avec les équipes de pays des Nations Unies, et de rechercher des partenariats et des financements à l'appui des initiatives mises en œuvre par les pays pour atteindre les objectifs de développement durable. Les bureaux des coordinatrices et coordonnateurs résidents appuient l'accomplissement de ces fonctions. En leur qualité de coordonnateur(trice) de l'action humanitaire, les représentantes et représentants spéciaux adjoints sont chargés de coordonner les plans et opérations humanitaires et de maintenir le contact avec les gouvernements (et les autres parties), les donateurs et la communauté humanitaire en général. Les traitements et les dépenses communes de personnel liés aux emplois de représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (coordonnateur(trice) résident(e) et coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) sont budgétisés à hauteur de 50 % du coût total dans les budgets pour 2024 des différentes missions politiques spéciales, conformément aux résolutions 59/296 et 72/279 de l'Assemblée générale, les 50 % restants étant imputés au budget du Bureau de la coordination des activités de développement.
74. Les missions politiques spéciales continueront de renforcer la cohérence et la collaboration entre les piliers des missions. Cela suppose une plus grande collaboration non seulement entre les différents piliers, mais aussi entre les missions et les autres entités des Nations Unies. Travaillant sous la direction stratégique des représentantes et représentants spéciaux du Secrétaire général, les représentantes et représentants spéciaux adjoints (coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire) constituent la principale interface entre les missions et les équipes de pays des Nations Unies et, à ce titre, ils dirigent notamment la coordination des activités d'aide humanitaire, de développement et de relèvement et veillent à ce que les sujets de préoccupation soulevés par les équipes de pays des Nations Unies soient portés à l'attention des représentantes et représentants spéciaux. En outre, ils sont chargés de veiller à ce que les missions mobilisent le plus tôt possible les équipes de pays des Nations Unies, les autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les autres acteurs dans le contexte de la planification et de la coordination intégrées des transitions.

75. Grâce à des modalités d'organisation et à des relations hiérarchiques clairement définies, les membres du personnel relevant de différents domaines fonctionnels disposent d'une ligne hiérarchique coordonnée, mais différente, vis-à-vis du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) concerné(e). Une équipe doit être en place dans chaque mission pour aider le (la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) à assurer la cohérence des interventions entre les piliers et à exercer son rôle de coordination de l'action des différentes unités qui lui sont rattachées. Le Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) contribue aux efforts de planification et d'intégration menés par le ou la chef de cabinet, assurant ainsi la cohérence entre les différents piliers de la mission ainsi qu'entre la mission et les autres parties prenantes et partenaires, ce qui suppose des effectifs appropriés.
76. Les équipes du Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général comptent des membres du personnel qui apportent un appui spécifique à la fonction de représentant(e) spécial(e) adjoint(e) proprement dite plutôt qu'aux fonctions de coordonnateur(trice) résident(e) ou de coordonnateur(trice) de l'action humanitaire. D'autres composantes de la mission politique spéciale s'emploient à aider le (la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) à s'acquitter de son mandat et sont nécessaires pour répondre aux besoins propres au pays dans les différents domaines relevant du mandat de la mission considérée. Les missions continuent de prévoir, dans leur budget, les ressources nécessaires pour financer des emplois au sein d'unités administratives dont la principale raison d'être est d'appuyer les fonctions de chef adjoint(e) de la mission incombant aux représentants spéciaux adjoints (coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire). L'appui de base aux fonctions de coordonnateur(trice) résident(e) est fourni et financé par le fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées. De même, les entités de l'équipe de pays pour l'action humanitaire pourraient continuer à financer des emplois du Bureau axés sur l'assistance humanitaire, en fonction de la situation sur le terrain et de l'évaluation des besoins pour ces fonctions spécifiques.
77. Le Secrétariat a procédé à un premier examen des capacités existantes permettant aux représentantes et représentants adjoints d'exercer, en tant que chefs adjoints de mission, leurs fonctions de direction des unités qui leur sont rattachées et qui travaillent dans des domaines liés aux mandats de telle ou telle mission. Il est ressorti de cet examen qu'une équipe de taille appropriée était nécessaire dans les différents bureaux des représentants spéciaux adjoints (coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire) pour aider à mener à bien des activités d'analyse et de planification intégrées, y compris à planifier la transition, dans le respect des cadres stratégiques intégrés et des plans-cadres de coopération, en étroite coordination entre les missions, les équipes de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes. Dans ce contexte, et tout en gardant à l'esprit que la structure d'une mission est dictée par son mandat et ses besoins, le Secrétariat continuera d'examiner les effectifs et la capacité d'appui des bureaux des représentantes et représentants spéciaux adjoints (coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire) afin de veiller à ce que les fonctions prescrites incombant aux titulaires bénéficient de tout l'appui voulu.

## **7. Activités de lutte antimines**

78. En 2024, le Service de la lutte antimines s'acquittera de son rôle de prestataire de services dans le cadre des composantes Lutte antimines de cinq missions politiques spéciales (MANUA, MANUL, MANUSOM, MINUAAH et MINUATS). Les ressources demandées pour la lutte antimines dans les projets de budget de ces cinq missions pour 2024 ont été examinées par un comité d'examen pluridisciplinaire dirigé par le Service de la lutte antimines et composé de représentantes et représentants du Siège de l'ONU et des missions. Elles ont ainsi été jugées suffisantes pour permettre aux missions d'exécuter leurs mandats de manière efficiente, efficace et responsable.
79. Conformément aux résolutions [75/250 B](#), [75/297](#), [75/298](#), [75/299](#), [75/300](#), [75/302](#), [75/304](#), [75/305](#) et [75/306](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a fait procéder à une analyse indépendante de l'utilisation des services du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et des partenaires ayant été choisis pour mener des activités de lutte antimines, laquelle a été effectuée d'avril à novembre 2022. Le rapport du Secrétaire général intitulé « Résumé des

conclusions et recommandations de l'analyse indépendante du modèle de prestation de services du Service de la lutte antimines de l'Organisation des Nations Unies » (A/77/747) a été soumis à l'Assemblée pour examen durant la deuxième partie de la reprise de la soixante-dix-septième session. L'analyse a donné lieu aux recommandations suivantes :

- a) doter le Service de la lutte antimines et le Secrétariat de ressources suffisantes pour qu'ils soient en mesure de s'acquitter des fonctions de conception et de suivi des programmes ainsi que de la communication d'informations concernant les programmes de terrain du Service ;
  - b) améliorer la maîtrise des coûts ainsi que l'efficacité, la bonne gouvernance et la transparence du partenariat en cours entre le Service de la lutte antimines et l'UNOPS ;
  - c) adopter une approche progressive, programme par programme, afin de définir le modèle de prestation de services approprié à chaque situation.
80. Dans l'attente des observations devant être formulées par l'Assemblée générale sur le rapport du Secrétaire général, le Secrétariat introduira de la concurrence à l'étape de la conception des programmes et envisagera toutes les options possibles pour que la lutte antimines soit efficace, rentable, transparente et responsable dans chaque contexte particulier. Les éventuelles incidences budgétaires d'une telle réorganisation seront présentées dans les projets de budget des missions politiques spéciales pour 2025.

#### **8. Soutien fourni par le Siège**

81. Les missions politiques spéciales dépendent du soutien du Siège pour de nombreuses fonctions. En 2023, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix s'emploie à apporter un soutien fonctionnel à 35 des 39 missions politiques spéciales : il facilite la communication entre ces missions et les entités des Nations Unies à New York et le maintien de contacts réguliers avec les États Membres par l'intermédiaire des missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies, et établit une grande diversité de documents de fond, y compris des dossiers d'information à l'intention du Conseil de sécurité et des rapports du Secrétaire général. En 2024, il continuera d'apporter le même type d'appui et de conseils à ces missions. En 2023, 16 missions bénéficient du concours du Service administratif commun au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix.
82. Les missions politiques spéciales bénéficient également des services suivants : services d'appui et de conseil opérationnels dans les domaines des ressources humaines et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, fournis par le Département de l'appui opérationnel ; services budgétaires et financiers, appui concernant les politiques de gestion des biens et du matériel et aide concernant le dispositif d'application du principe de responsabilité dispensés par le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité ; services d'appui en matière d'informatique fournis par le Bureau de l'informatique et des communications. Par ailleurs, les missions politiques spéciales se tournent vers le Siège pour des questions thématiques et opérationnelles telles que l'élaboration de constitutions, l'assistance électorale, la médiation, les meilleures pratiques, la planification et la constitution des forces militaires et de police, l'état de droit et les institutions chargées de la sécurité. En 2024, le Siège continuera d'apporter le même type d'appui à ces missions.
83. On trouvera à l'annexe III du présent rapport des informations sur les emplois au Siège servant à des fonctions de soutien qui sont financés au moyen des ressources proposées dans les budgets des missions politiques spéciales pour 2024, notamment sur le nombre total d'emplois servant à des fonctions de soutien approuvés pour les différents départements et les titres fonctionnels associés aux emplois. En 2023, 49 emplois [1 D-1, 9 P-5, 20 P-4, 8 P-3, 1 P-2 et 10 G(AC)] sont financés de la sorte. Pour 2024, aucun changement n'est proposé quant aux effectifs servant à des fonctions de soutien et quant à leur classe.
84. Les services de soutien que fournit le Secrétariat aux missions politiques spéciales sont essentiellement financés au moyen des ressources prévues au budget des missions, mais il faut souvent faire appel aux ressources inscrites au budget ordinaire et à des ressources extrabudgétaires

du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix. De la même manière, le budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires du Bureau des affaires de désarmement servent à financer l'appui administratif dont bénéficie la mission d'appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive.

## 9. Coefficients de dotation en véhicules et en matériel informatique

85. Afin que les missions fassent un meilleur usage de leur parc automobile, le Siège recommande que leur dotation en véhicules soit directement proportionnelle aux effectifs, les véhicules devant par ailleurs être réservés en priorité aux opérations, compte tenu de leur kilométrage, de l'usage qui en est fait et de leur fréquence d'utilisation. Pour améliorer encore la gestion du parc de véhicules, le Secrétariat a fixé des coefficients standard pour les véhicules légers de transport de passagers afin que les missions en tiennent compte dans l'évaluation des besoins en moyens de transport terrestre. Les missions sur le terrain sont chargées de déterminer leurs besoins globaux en véhicules, mais c'est au Secrétariat qu'il incombe de procéder à l'acquisition de véhicules pour le compte de toutes ses entités, l'objectif étant de réaliser des gains d'efficacité en achetant des véhicules économiques au titre des contrats-cadres mondiaux établis par le Siège à l'issue d'appels d'offres. Ces mesures délibérées permettent d'être fidèle à l'esprit des directives sans menacer les besoins opérationnels des missions.
86. Les dotations des missions politiques spéciales en véhicules et en matériel informatique ont été examinées et alignées pour chaque mission, dans la mesure du possible, sur les coefficients standard qui figurent dans le Manuel des coûts et coefficients standard publié par le Département de l'appui opérationnel. Les missions continuent de surveiller les excédents de véhicules et devraient soit procéder à la cession des véhicules qui ont atteint la fin de leur durée d'utilité ou peuvent être comptabilisés en pertes, soit recommander des transferts entre missions si cela est faisable et économiquement rationnel.
87. Ainsi, les dotations en véhicules et en matériel informatique qui sont proposées pour 2024 le sont sur la base des prévisions de déploiement de personnel pour cet exercice, et non sur la base de l'effectif autorisé. On trouvera, dans le tableau 1, les coefficients de dotation en véhicules pour l'ensemble des missions politiques spéciales concernées et, dans le tableau 2, les coefficients de dotation en matériel informatique.

Tableau 1  
Dotations en véhicules légers proposées pour 2024

	<i>Effectif proposé pour 2024<sup>a</sup></i>	<i>Effectif ajusté en fonction des taux de vacance<sup>a</sup></i>	<i>Dotation standard<sup>b, c</sup></i>	<i>Dotation proposée au budget pour 2024<sup>b, c</sup></i>	<i>Écart (pourcentage)</i>
<b>Groupe thématique I</b>					
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	16	14	5	5	–
Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève	6	6	3	4	33,3
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	53	35	11	7	(36,4)
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	23	18	7	7	–
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	72	55	14	8	(42,9)
<b>Total partiel</b>	<b>170</b>	<b>128</b>	<b>40</b>	<b>31</b>	<b>(22,5)</b>

	<i>Effectif proposé pour 2024<sup>a</sup></i>	<i>Effectif ajusté en fonction des taux de vacance<sup>a</sup></i>	<i>Dotation standard<sup>b, c</sup></i>	<i>Dotation proposée au budget pour 2024<sup>b, c</sup></i>	<i>Écart (pourcentage)</i>
<b>Groupe thématique II</b>					
Groupe d'experts sur la Somalie	8	8	3	3	–
UNITAD	121	107	52	39	(25,0)
<b>Total partiel</b>	<b>129</b>	<b>115</b>	<b>55</b>	<b>42</b>	<b>(23,6)</b>
<b>Groupe thématique III</b>					
UNOWAS	65	60	13	13	–
MANUSOM	325	278	63	82	28,1
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	12	11	4	4	–
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	19	19	3	7	133,3
Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	23	22	11	11	–
BRENUAC	38	31	10	10	–
MANUL	297	207	57	86	50,9
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	516	445	91	88	(3,3)
MINUAAH	167	78	19	38	100,0
BINUH	148	125	35	47	34,3
MINUATS	326	234	86	86	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 936</b>	<b>1 510</b>	<b>393</b>	<b>472</b>	<b>20,1</b>
<b>MANUA et MANUI</b>					
MANUA	493	443	100	131	31,0
MANUI	403	354	85	157	84,7
<b>Total</b>	<b>3 131</b>	<b>2 550</b>	<b>673</b>	<b>833</b>	<b>23,8</b>

<sup>a</sup> Personnel des Nations Unies recruté sur le plan international, administratrices et administrateurs recrutés sur le plan national, Volontaires des Nations Unies, militaires et personnel de police (observatrices et observateurs militaires, membres de la police militaire et agentes et agents de la police civile des Nations Unies), personnel fourni par des gouvernements et sous-traitants.

<sup>b</sup> Véhicules blindés, sauf ceux qui sont réservés ou destinés exclusivement à la protection rapprochée et à certaines missions de sécurité (véhicules de transport de gardes de sécurité et véhicules utilitaires, autocars et voitures électriques non compris).

<sup>c</sup> Sur la base du matériel standard visé dans le Manuel des coûts et coefficients standard.

88. Le nombre total de véhicules proposés pour les missions politiques spéciales est supérieur de 23,8 % à la dotation standard prévue dans le Manuel des coûts et coefficients standard. On trouvera ci-après, pour chaque mission concernée, les raisons pour lesquelles les dotations en véhicules proposées sont supérieures à la dotation standard :

- a) La dotation en véhicules proposée pour la Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève est supérieure de 33,3 % à la dotation standard (soit un véhicule de plus), ce qui s'explique par les besoins opérationnels prévus à Tbilissi et à Zougidi (Géorgie) ;
- b) La dotation en véhicules proposée pour la MANUSOM est supérieure de 28,1 % à la dotation standard, ce qui s'explique par la nécessité de disposer d'un parc de véhicules permettant de faciliter les déplacements du personnel en tenant compte des impératifs de sécurité ;
- c) La dotation en véhicules proposée pour l'équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria est supérieure de 133,3 % à la dotation standard, ce qui

s'explique par la nécessité de disposer de moyens de transport spécifiques pour assurer le déplacement sur le terrain des équipes techniques mixtes et de leur personnel de sécurité ainsi que le transport de tout le matériel logistique. L'objectif est de permettre au personnel de jouir d'une certaine souplesse et de se déplacer librement dans les zones d'opérations, qui sont souvent isolées et difficiles à atteindre et dont les infrastructures sont limitées et les conditions de sécurité mauvaises ;

- d) La dotation en véhicules proposée pour la MANUL est supérieure de 50,9 % à la dotation standard, ce qui s'explique par : i) la nécessité de disposer d'un parc de véhicules propre à faciliter les déplacements de l'Unité de gardes des Nations Unies ; ii) la nécessité de disposer de véhicules de réserve à l'appui des déplacements prévus à Tunis et à Benghazi (Libye) ;
- e) La dotation en véhicules proposée pour la MINUAAH est supérieure de 100 % à la dotation standard, ce qui s'explique par la nécessité de disposer d'un parc de 19 véhicules qui servira au déplacement des convois entre Hodeïda et Sanaa et entre Aden et les districts méridionaux ;
- f) La dotation en véhicules proposée pour le BINUH est supérieure de 34,3 % à la dotation standard, ce qui tient au fait que : i) la mission doit disposer d'un parc de véhicules adapté aux besoins en matière de transports et de services de navettes aéroportuaires, son personnel étant appelé à se déplacer fréquemment ; ii) les véhicules doivent être fréquemment entretenus et réparés en raison du mauvais état des routes et des longs délais de réparation dans les ateliers extérieurs ; iii) la mission doit disposer de véhicules pour les examens d'aptitude à la conduite ;
- g) La dotation en véhicules proposée pour la MANUA est supérieure de 31,0 % à la dotation standard, ce qui s'explique par : i) la nécessité de disposer d'un parc de véhicules à Kaboul permettant le transport de l'ensemble du personnel de la Mission ; ii) les besoins concernant les services de navettes aéroportuaires ; iii) les véhicules nécessaires pour effectuer les examens d'aptitude à la conduite ;
- h) La dotation en véhicules proposée pour la MANUI est supérieure de 84,7 % à la dotation standard, ce qui s'explique par : i) la nécessité de disposer d'un parc de véhicules propre à faciliter les déplacements de l'Unité de gardes des Nations Unies ; ii) les besoins concernant les services de navettes aéroportuaires ; iii) les véhicules de réserve à prévoir en vue des déplacements nécessaires dans les différentes régions d'Iraq ; iv) les véhicules nécessaires pour effectuer les examens d'aptitude à la conduite.

Tableau 2

**Dotations en ordinateurs proposées pour 2024**

	Effectif proposé pour 2024 <sup>a</sup>	Effectif ajusté en fonction des taux de vacance <sup>a</sup>	Ordinateurs <sup>b</sup>			
			Dotation standard <sup>c</sup>	Dotation standard et matériel de rechange	Dotation proposée au budget pour 2024	Écart (pourcentage)
<b>Groupe thématique I</b>						
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	21	19	19	26	26	–
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide	15	12	12	13	13	–
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	2	2	2	2	2	–
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	3	3	3	3	3	–
Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève	7	7	7	7	7	–

	Effectif proposé pour 2024 <sup>a</sup>	Effectif ajusté en fonction des taux de vacance <sup>a</sup>	Ordinateurs <sup>b</sup>			Écart (pourcentage)
			Dotation standard <sup>c</sup>	Dotation standard et matériel de rechange	Dotation proposée au budget pour 2024	
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	87	67	67	77	86	11,7
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	9	8	8	9	9	–
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	30	25	25	34	38	11,8
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	101	80	80	92	102	10,9
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	5	5	5	6	6	–
<b>Total partiel</b>	<b>280</b>	<b>228</b>	<b>228</b>	<b>269</b>	<b>292</b>	<b>8,6</b>
<b>Groupe thématique II</b>						
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	2	2	2	2	2	–
Groupe d'experts sur le Soudan	1	1	1	1	1	–
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	14	14	14	14	14	–
Groupe d'experts sur la Libye	2	2	2	2	2	–
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	2	2	2	2	2	–
Groupe d'experts sur le Yémen	8	8	8	8	8	–
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	3	3	3	3	3	–
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions <a href="#">1526 (2004)</a> et <a href="#">2253 (2015)</a> concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaïda, les Talibans et les personnes et entités qui leur sont associées	29	27	27	29	29	–
Bureau du Médiateur créé par la résolution <a href="#">1904 (2009)</a> du Conseil de sécurité	3	3	3	3	3	–
Application de la résolution <a href="#">2231 (2015)</a> du Conseil de sécurité	7	7	7	7	5	(28,6)
Groupe d'experts sur le Mali	1	1	1	1	1	–
Groupe d'experts sur la Somalie	12	12	12	12	11	(8,3)
Groupe d'experts sur Haïti	3	3	3	3	3	–
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution <a href="#">1540 (2004)</a> relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	7	7	7	7	7	–
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	53	50	50	54	54	–
UNITAD	177	147	147	272	302	11,0
<b>Total partiel</b>	<b>324</b>	<b>291</b>	<b>291</b>	<b>420</b>	<b>447</b>	<b>6,4</b>
<b>Groupe thématique III</b>						
UNOWAS	93	86	86	98	107	9,2
MANUSOM	420	361	361	418	418	–
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	32	31	31	48	48	–

	Effectif proposé pour 2024 <sup>a</sup>	Effectif ajusté en fonction des taux de vacance <sup>a</sup>	Ordinateurs <sup>b</sup>			Écart (pourcentage)
			Dotation standard <sup>c</sup>	Dotation standard et matériel de rechange	Dotation proposée au budget pour 2024	
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	17	17	17	24	24	–
Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	83	78	63	67	72	7,5
BRENUAC	51	43	43	64	64	–
MANUL	731	595	371	371	385	3,8
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	684	597	597	730	757	3,7
MINUAAH	247	147	147	170	185	8,8
BINUH	178	152	152	195	203	4,1
MINUATS	442	320	320	398	438	10,1
<b>Total partiel</b>	<b>2 978</b>	<b>2 427</b>	<b>2 188</b>	<b>2 583</b>	<b>2 701</b>	<b>4,6</b>
<b>MANUA et MANUI</b>						
MANUA	1 160	1 041	1 041	1 101	1 270	15,3
MANUI	777	697	697	732	919	25,5
<b>Total</b>	<b>5 519</b>	<b>4 684</b>	<b>4 445</b>	<b>5 105</b>	<b>5 629</b>	<b>10,3</b>

<sup>a</sup> Personnel recruté sur les plans international et national, Volontaires des Nations Unies, membres de la police des Nations Unies, observateurs et observatrices militaires des Nations Unies, personnel fourni par des gouvernements, officiers et officières d'état-major, sous-traitants internationaux et experts basés au lieu d'affectation.

<sup>b</sup> Ordinateurs de bureau, ordinateurs portables et mini-ordinateurs portables.

<sup>c</sup> Sur la base du matériel standard visé dans le Manuel des coûts et coefficients standard.

89. La dotation en ordinateurs proposée pour l'ensemble des missions politiques spéciales est supérieure de 10,3 % à la dotation standard. On trouvera ci-après, pour chaque mission concernée, les raisons pour lesquelles les dotations en ordinateurs proposées sont supérieures à la dotation standard :
- La dotation en ordinateurs proposée pour le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie est supérieure de 11,7 % à la dotation standard, du matériel supplémentaire étant nécessaire pour les formations, la maintenance des serveurs et des systèmes de vidéosurveillance en circuit fermé, la délivrance des cartes d'identité et le contrôle des accès ;
  - La dotation en ordinateurs proposée pour le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs est supérieure de 11,8 % à la dotation standard, quatre ordinateurs supplémentaires étant nécessaires à des fins de formation ;
  - La dotation en ordinateurs proposée pour le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen est supérieure de 10,9 % à la dotation standard, ce qui s'explique par les besoins liés à la formation et aux serveurs ;
  - La dotation en ordinateurs proposée pour l'UNITAD est supérieure de 11,0 % à la dotation standard, ce qui tient au fait que la mission a besoin d'ordinateurs supplémentaires pour le système de surveillance de la sécurité, les salles de conférence et de réunion, le système CarLog et les serveurs ;
  - La dotation en ordinateurs proposée pour l'UNOWAS est supérieure de 9,2 % à la dotation standard, ce qui tient au fait que la mission a besoin d'ordinateurs supplémentaires à des fins de formation ainsi que pour le système CarLog ;

- f) La dotation en ordinateurs proposée pour le Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban est supérieure de 7,5 % à la dotation standard, ce qui s'explique par les besoins liés à la formation, au système CarLog et aux serveurs ;
  - g) La dotation en ordinateurs proposée pour la MANUL est supérieure de 3,8 % à la dotation standard, ce qui s'explique par les besoins liés au système CarLog, à la transmission et à la connectivité des données et aux serveurs ;
  - h) La dotation en ordinateurs proposée pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie est supérieure de 3,7 % à la dotation standard, ce qui s'explique par les besoins liés à la formation, aux serveurs et aux systèmes de transmission de données ;
  - i) La dotation en ordinateurs proposée pour la MINUAAH est supérieure de 8,8 % à la dotation standard, ce qui s'explique par les besoins liés à la formation, au système CarLog et aux serveurs ;
  - j) La dotation en ordinateurs proposée pour le BINUH est supérieure de 4,1 % à la dotation standard, ce qui s'explique par les besoins liés à la formation et aux serveurs ;
  - k) La dotation en ordinateurs proposée pour la MINUATS est supérieure de 10,1 % à la dotation standard, ce qui tient au fait que la Mission a besoin de matériel supplémentaire pour le personnel contractuel, le système CarLog et les serveurs et qu'elle doit prévoir des ordinateurs de rechange pour les lieux d'affectation reculés ;
  - l) La dotation en ordinateurs proposée pour la MANUA est supérieure de 15,3 % à la dotation standard, ce qui s'explique par la nécessité d'acquérir des ordinateurs supplémentaires pour la formation, le système CarLog et les serveurs ;
  - m) La dotation en ordinateurs proposée pour la MANUI est supérieure de 25,5 % à la dotation standard, ce qui tient au fait que la Mission doit acquérir du matériel supplémentaire pour la formation, la maintenance des serveurs, les technologies informatiques nécessaires au soutien sanitaire des forces, les systèmes de vidéosurveillance en circuit fermé, la délivrance des cartes d'identité, le contrôle des accès et le système CarLog.
90. Les dotations en ordinateurs proposées s'expliquent notamment par le fait que les missions ont besoin d'ordinateurs pour les consultants, les vacataires, les salles de formation, les kiosques Internet, les services de maintenance informatique, les systèmes CarLog, la programmation des radios et d'autres activités sur le terrain. En outre, compte tenu des enseignements tirés de la pandémie, au cours de laquelle la communication virtuelle et le travail à distance se sont considérablement répandus, il est essentiel de garantir la fiabilité du matériel de communication, du matériel informatique et des infrastructures connexes, ainsi que la facilité d'accès à ces équipements pour tous les membres du personnel, y compris ceux n'ayant pas la qualité de fonctionnaires, afin d'assurer la continuité des opérations, l'exécution des mandats et la sûreté et la sécurité des membres du personnel, en particulier dans l'environnement difficile qui est celui de nombreuses missions politiques spéciales.

## 10. Opérations aériennes

91. Le montant total des ressources approuvées pour 2023 au titre des opérations aériennes s'élève à 55,4 millions de dollars et doit servir à financer les quelque 10 152 heures de vol prévues (6 306 heures pour les avions et 3 846 heures pour les hélicoptères). Pour 2024, un montant de 58,2 millions de dollars est demandé pour financer 9 452 heures de vol (6 182 pour les avions et 3 270 pour les hélicoptères). Les ressources nécessaires pour les opérations aériennes de huit missions (MANUA, MANUI, MANUL, MANUSOM, MINUAAH, MINUATS, Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et UNOWAS) représentent 96,9 % de l'ensemble des ressources demandées au titre des opérations aériennes pour 2024.
92. Les ressources proposées au titre des opérations aériennes pour 2024 représentent une augmentation de 2,8 millions de dollars (5,0 %) par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique par : a) la hausse

des frais de location d'aéronefs à la MINUAAH, à la MANUSOM et à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, comme suite à l'application des tarifs contractuels les plus récents ; b) la hausse des dépenses liées à l'achat de carburants et de lubrifiants à la MANUI, à la MINUAAH, à la MANUL et à la MANUSOM, qui tient à l'augmentation des prix des carburants et qui est compensée en partie par la diminution des heures de vol à la MANUA, à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, à la MANUSOM, à la MANUI, à l'UNOWAS et au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen.

93. On trouvera à l'annexe IX du présent rapport des informations, ventilées par mission, sur le montant des crédits ouverts et des dépenses engagées en 2022, le budget approuvé de 2023 et les ressources demandées pour 2024 concernant les opérations aériennes, ainsi que le nombre effectif d'heures de vol en 2022, le nombre d'heures de vol prévues au budget en 2023 et le nombre d'heures de vol prévues pour 2024.

## 11. Voyages

94. Le montant total des ressources demandées au titre des voyages officiels s'élève à 14,4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 3,0 % par rapport au budget approuvé en 2023 (14,0 millions de dollars). On trouvera à l'annexe XV du présent rapport des informations sur les ressources approuvées pour 2023 et les dépenses prévues en 2024 au titre des voyages officiels pour chaque mission, ainsi qu'une synthèse des variations.
95. La pandémie de COVID-19 et l'apparition de nouveaux variants ont continué de peser sur l'environnement opérationnel des missions politiques spéciales en 2022 et au début de 2023, mais dans une moindre mesure que les années précédentes. Les positions opérationnelles ont continué d'être ajustées en fonction des besoins et, en raison de la poursuite de certaines restrictions de déplacement, des missions ont parfois eu du mal à appuyer des initiatives de sensibilisation et de dialogue et à mener à bien des activités de diplomatie préventive et de rétablissement de la paix, tandis que des équipes de surveillance des sanctions et des groupes d'experts ont pu rencontrer des difficultés pour effectuer des visites sur le terrain et mener des enquêtes sur les violations des sanctions. Alors que les pays du monde entier continuent d'assouplir les restrictions de déplacement liées à la pandémie, les interactions et les échanges avec les autorités, les populations et les parties prenantes locales et nationales reprennent de plus belle. Ces activités sont nécessaires pour soutenir les efforts politiques et de consolidation de la paix dans de nombreuses missions, pour lesquelles les discussions en face à face sur des questions politiquement sensibles et confidentielles restent le moyen le plus efficace d'avoir un impact et d'obtenir des résultats.
96. Pour 2024, les projets de voyage sont fondés sur le principe général selon lequel les voyages officiels ne sont effectués que lorsqu'ils ne peuvent pas être remplacés par d'autres moyens de communication, y compris les visioconférences. En ce qui concerne les équipes de surveillance des sanctions et les groupes d'experts, le budget proposé pour les voyages officiels du personnel pour 2024 tient compte de la fréquence des voyages des présidents des comités des sanctions dans les pays et régions visés par un régime de sanctions. Dans le cas des groupes d'experts qui ne sont pas basés à New York, le budget proposé permet de financer un voyage dans la région visant à aider la présidence ou le groupe d'experts concerné et deux voyages visant à aider le groupe d'experts pendant la rédaction des rapports périodiques ou à mi-parcours et des rapports finaux. En outre, le budget proposé pour quatre groupes d'experts non basés à New York comprend des crédits pour un voyage supplémentaire qui sera effectué par deux membres du Secrétariat dans un pays visé par un régime de sanctions dans le cadre de missions d'évaluation prescrites par le Conseil. Ainsi, les règles concernant les voyages ont été harmonisées pour tous les groupes d'experts qui ne sont pas basés à New York, de manière à prévoir un voyage dans la région et deux voyages visant à aider le groupe d'experts durant la rédaction des rapports.
97. Les plans-programmes des missions politiques spéciales, qui comprennent des informations concernant les effets de la pandémie sur l'exécution des mandats et les enseignements tirés et qui sont présentés dans les fascicules du budget des groupes thématiques, contiennent des précisions supplémentaires sur la manière dont les missions intègrent les bonnes pratiques et font un usage

accru de la technologie dans le cadre de leurs travaux, tout en s'interrogeant sur les problèmes rencontrés lorsque la technologie atteint ses limites et qu'il est nécessaire d'effectuer des déplacements en personne pour résorber l'arriéré de demandes et combler les inégalités d'accès aux moyens de communication. Les déplacements qui visent à effectuer des missions de bons offices et de médiation, à mener des activités d'établissement des faits et de surveillance, à s'assurer du respect des obligations, à mettre en œuvre des activités de sensibilisation, ainsi qu'à former les partenaires nationaux et locaux ou à renforcer leurs capacités, restent un outil essentiel pour pouvoir mener à bien les travaux des missions politiques spéciales en 2024.

98. En ce qui concerne le respect des directives imposant l'achat des billets 16 jours au moins avant le départ, les missions politiques spéciales sont pleinement conscientes des observations et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant la nécessité de prendre des mesures. Le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité continue de veiller au respect de ces directives dans le cadre de son rapport trimestriel sur les indicateurs clés de performance du contrôle de l'exercice de la délégation de pouvoirs. Les chefs de mission ont facilement accès à des données détaillées et à leur performance en temps réel afin de déterminer et de résoudre les éventuels problèmes. La Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité a commencé à effectuer des analyses plus approfondies pour faciliter des mesures de contrôle et de suivi ciblées, sur la base des tendances en matière de conformité, des types de voyage et des facteurs de causalité recensés. Par la voie d'une note interne en date du 16 mars 2022, la Secrétaire générale adjointe chargée du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité a vivement encouragé les chefs de toutes les entités du Secrétariat, y compris des missions politiques spéciales, à mettre davantage l'accent sur ce domaine.
99. Des outils supplémentaires ont également été mis à disposition en 2022. Ainsi, le Département de l'appui opérationnel a mis au point un tableau de bord sur les statistiques relatives aux voyages, qui constitue un outil clé d'analyse des données sur les voyages et permet notamment de visualiser l'historique des procédures de voyage et de repérer les retards qui se produisent.
100. Le plein respect des délais fixés dépend d'un certain nombre de facteurs externes, notamment : l'évolution fréquente des conditions de sécurité et du contexte politique dans lesquels opèrent les missions ; la nécessité de répondre à des crises soudaines ou appelées à s'aggraver ; les interruptions dues à des modalités logistiques particulières comme des vols spéciaux ou des escortes, qui entraînent des réservations de dernière minute auprès des opérateurs de transports commerciaux ; les demandes tardives de modification du calendrier des réunions et des listes de participants où figurent de nombreuses parties prenantes, dont des responsables d'autorités régionales, d'organisations intergouvernementales partenaires et d'organisations de la société civile, de telles demandes étant formulées sans préavis et échappant au contrôle des missions ; la communication tardive des informations par les responsables des activités de formation.
101. On trouvera à l'annexe XVI des informations sur le respect, par les missions politiques spéciales, des directives imposant l'achat des billets 16 jours au moins avant le départ pour les cinq dernières années (de 2018 à 2022). Bien que des efforts supplémentaires restent à accomplir, la situation s'est nettement améliorée en 2022. Le taux de conformité de toutes les missions politiques spéciales s'est élevé à 27 % en 2022, contre 19 % en 2018, 18 % en 2019, 22 % en 2020 et 21 % en 2021. Deux tiers des 38 missions politiques spéciales<sup>4</sup> ont affiché en 2022 un taux de conformité plus élevé qu'en 2021.
- 12. Jurys de spécialistes chargés du recrutement par voie d'avis de vacance de poste génériques**
102. Les listes d'aptitude permettent de recruter du personnel rapidement, tout en tenant dûment compte des impératifs institutionnels que sont la parité des genres et la diversité géographique, l'objectif étant de déployer dans les meilleurs délais des personnes qualifiées et issues de différents horizons afin d'aider les missions à s'acquitter de leurs mandats. Les jurys de spécialistes, créés par l'instruction administrative [ST/AI/2010/3/Rev.2](#), font partie intégrante du système de recrutement

<sup>4</sup> Le Groupe d'experts sur Haïti ayant été créé à la fin de 2022, il n'existe pas de données antérieures le concernant aux fins de comparaison.

sur liste d'aptitude. Ils évaluent les candidats ayant répondu à des avis de vacance de poste génériques pour des postes à pourvoir dans les missions et décident de les recommander ou non : cela représente un gain de temps pour les responsables des postes à pourvoir et permet d'améliorer la qualité, la cohérence et l'intégrité des procédures de recrutement, puisque les évaluations sont centralisées. Composés de la même manière que les jurys, les jurys de spécialistes continueront en 2024 d'évaluer et de recommander des candidats ayant postulé à des avis de vacance de poste génériques pour des emplois dans les missions. En 2024, le Département de l'appui opérationnel poursuivra le recrutement sur liste d'aptitude et gèrera les avis de vacance de poste génériques de sorte que les nouvelles listes d'aptitude se caractérisent par l'équilibre des genres, la diversité géographique et le multilinguisme. Pour 2024, un montant estimé à 210 200 dollars devrait être réparti entre les missions politiques spéciales pour financer les coûts afférents aux évaluations des jurys de spécialistes. Étant donné que les listes d'aptitude ainsi constituées sont ensuite mises à la disposition de toutes les missions, les coûts des activités des jurys de spécialistes continuent d'être répartis au prorata entre les missions, sur la base d'un modèle de partage des coûts, chaque mission de maintien de la paix ou mission politique spéciale en cours contribuant proportionnellement à sa taille et au nombre d'emplois soumis à recrutement international<sup>5</sup> que chacune d'entre elles a été autorisée à pourvoir en 2023.

## II. Analyse des ressources nécessaires au titre des missions politiques spéciales

### A. Établissement du budget : efforts, méthode et présentation

103. Le Secrétariat a noté que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait pris acte des dernières améliorations apportées à la présentation des projets de budget des missions politiques spéciales pour 2023 et qu'il espérait que ces efforts se poursuivraient pour les prochains projets de budget (A/77/7/Add.1, par. 74). Des efforts supplémentaires ont été faits lors de l'établissement du projet de budget pour 2024 afin d'assurer la cohérence et la normalisation des méthodes budgétaires et de continuer d'améliorer la présentation des rapports budgétaires pour que ceux-ci gagnent en clarté et donnent des informations plus significatives.
104. La Division des finances des missions du Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget (Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité) a donné des orientations générales et des conseils stratégiques et pratiques aux 39 missions politiques spéciales au moment de l'établissement du budget. Le projet de budget-programme des missions politiques spéciales pour 2024 atteste que des efforts d'amélioration délibérés ont été faits dans les domaines décrits ci-dessous.

#### 1. Application uniforme des taux standard les plus récents

105. En ce qui concerne les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international dans des lieux d'affectation hors siège, les traitements nets et les contributions du personnel pour 2024 ont été calculés pour chaque classe et pour chaque mission politique spéciale selon la méthode suivante :
- a) Les barèmes des traitements ont été mis à jour selon le barème révisé des traitements de base des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, qui a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 77/256 B et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ce nouveau barème fait apparaître une majoration de 2,28 % devant être appliquée selon la méthode qui consiste à augmenter le traitement de base net et à réduire les points d'ajustement dans les mêmes proportions, le résultat ne modifiant pas la rémunération effectivement perçue. Le

<sup>5</sup> Les jurys de spécialistes évaluent les candidatures présentées aux avis de vacance de poste génériques concernant des emplois de classes P-2 à D-1 et des emplois d'agent(e) du Service mobile. Les emplois soumis à recrutement international dont il est ici question sont donc ceux qui figurent dans les tableaux d'effectifs approuvés pour chaque mission et qui correspondent aux classes P-2 à D-1 et à la catégorie du Service mobile.

- barème des traitements de base nets des agents du Service mobile a lui aussi été révisé, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (voir [ST/IC/2023/5](#)) ;
- b) Les échelons retenus pour chaque classe sont fondés sur les échelons moyens effectifs de chaque mission au 31 décembre 2022, tels qu'ils ressortent des données relatives à l'occupation effective des emplois soumis à recrutement international ;
  - c) Le coefficient d'ajustement fixé pour chaque lieu d'affectation à compter d'avril 2023 a été appliqué aux traitements de base nets.
106. En ce qui concerne le personnel recruté sur le plan national, les barèmes de traitements les plus récents ont été utilisés pour calculer les traitements nets et les contributions du personnel, et le taux retenu pour les dépenses communes de personnel par rapport aux traitements nets a été établi compte tenu des dépenses effectives engagées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022 et de la classe et de l'échelon moyens du personnel recruté sur le plan national.
  107. En ce qui concerne les dépenses communes de personnel, les dépenses effectives engagées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022 ont été utilisées pour calculer le pourcentage des traitements nets (indemnités de poste comprises et déduction faite des contributions du personnel) que ces dépenses représentaient et ainsi déterminer le taux qui serait retenu pour 2024.
  108. Pour le Siège de l'Organisation, les bureaux hors Siège et les commissions régionales (New York, Genève, Nairobi, Addis-Abeba et Beyrouth), on a utilisé les coûts salariaux standard et les dépenses communes de personnel retenus dans le budget-programme, qui ont été ajustés compte tenu du coefficient d'ajustement appliqué à compter d'avril 2023 pour ces lieux d'affectation.
  109. En ce qui concerne les contingents (Unités de garde des Nations Unies), on a appliqué le dernier taux unique de remboursement aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police aux opérations des Nations Unies sur le terrain (1 448 dollars des États-Unis par personne et par mois au 1<sup>er</sup> juillet 2022), un taux de remboursement temporaire d'un montant de 4,90 dollars des États-Unis par personne et par mois au titre des dépenses liées à l'obligation de procéder à un dépistage de la COVID-19 avant le déploiement et l'indemnité de permission d'un montant de 11,50 dollars par jour pour un maximum de 15 jours de congé pris au cours de chaque période de six mois qui ont été approuvés par l'Assemblée générale dans ses résolutions [76/274](#) et [76/276](#).
  110. En ce qui concerne les conseillers militaires, les observateurs, la police des Nations Unies et le personnel fourni par des gouvernements, on a appliqué les derniers taux de l'indemnité de subsistance (missions) retenus pour chaque pays et zone de mission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et, le cas échéant, la mesure transitoire exceptionnelle, conformément aux circulaires applicables ([ST/IC/2022/14](#) et [ST/IC/2022/14/Amend.1](#)).
  111. En ce qui concerne l'ajustement au coût de la vie pour les experts qui ne sont pas rattachés à leur lieu de résidence et qui siègent aux groupes d'experts des comités des sanctions du Conseil de sécurité et dans d'autres mécanismes d'appui, les derniers taux mensuels, à savoir 6 600 dollars pour New York et 4 800 dollars pour Nairobi, qui ont été approuvés par le Bureau des ressources humaines et ont pris effet le 1<sup>er</sup> mars 2023, ont été appliqués aux cinq missions concernées<sup>6</sup>.
  112. En ce qui concerne la location de locaux à New York, le dernier taux, à savoir 16 000 dollars par personne et par an, qui est inférieur au taux standard de 17 000 dollars appliqué les années précédentes et qui prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2024, a été appliqué aux missions occupant des bureaux dans les locaux du Siège à New York.

<sup>6</sup> Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée, Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions [1526 \(2004\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Talibans et les personnes et entités qui leur sont associées, Bureau du Médiateur créé par la résolution [1904 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité, Groupe d'experts sur la Somalie et appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1540 \(2004\)](#) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive.

113. En ce qui concerne les frais de carburant, le prix moyen au litre des différents types de carburant constaté pendant la période de six mois allant d'octobre 2022 à mars 2023 a été utilisé comme base de calcul des crédits demandés pour 2024 dans chaque rubrique concernée.

## **2. Normalisation de la méthode de calcul des taux de vacance budgétisés**

114. La Division des finances des missions a donné des orientations à toutes les missions politiques spéciales pour les aider à améliorer l'exactitude et la cohérence des taux de vacance retenus aux fins de l'établissement des projets de budget pour 2024 et à garantir que les taux proposés sont fondés, dans toute la mesure possible, sur les taux effectifs.
115. Les taux de vacance ayant servi à l'établissement du projet de budget pour 2024 pour toutes les catégories de personnel sont fondés sur les taux enregistrés à ce jour. Ils ont été calculés en tenant compte du taux de vacance moyen sur 12 mois enregistré en 2022 et du taux de vacance effectif au 31 mars 2023, le plus bas des deux ayant servi à l'établissement du budget.
116. Un taux de vacance de 50 % a été retenu aux fins du calcul des dépenses afférentes aux postes et emplois qu'il est proposé de créer, de réaffecter ou de transformer.
117. Par ailleurs, le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité a demandé à toutes les missions politiques spéciales de tenir pleinement compte des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et des demandes de l'Assemblée générale visant à ce que les postes et emplois vacants soient pourvus rapidement. Depuis que les restrictions imposées en matière de recrutement ont été assouplies en mai 2021, les missions politiques spéciales ont redoublé d'efforts pour pourvoir les postes vacants le plus rapidement possible.
118. De plus, la Division des finances des missions a donné des orientations à toutes les missions politiques spéciales pour qu'elles saisissent l'occasion de l'établissement du budget de 2024 pour procéder à un examen critique des postes vacants depuis longtemps, l'objectif étant de supprimer ceux dont les fonctions pouvaient être assurées dans le cadre des capacités existantes, de réaffecter ou de supprimer certains postes de manière à faciliter la mise en place d'autres fonctions répondant à un besoin plus critique, ou de transformer certains postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national.
119. On trouvera dans le complément d'information sur les prévisions budgétaires pour chaque groupe thématique des informations sur tous les postes qui, au 31 mars 2023, étaient vacants depuis plus de deux ans ou donnaient lieu à des indemnités de fonctions depuis plus d'un an ; y sont notamment indiquées la date de début de la vacance ou du versement de l'indemnité de fonction, la classe et le titre fonctionnel du poste, l'unité administrative de rattachement et l'état d'avancement de la procédure de recrutement, ainsi qu'une justification du maintien des postes vacants depuis longtemps.

## **3. Simplification et normalisation des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes**

120. Le Secrétariat a gardé à l'esprit l'observation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires selon laquelle les propositions consistant à réaffecter et à transférer un même poste devraient être présentées comme une suppression et une création (voir [A/77/7/Add.4](#), par. 36). En pareil cas, il a donc proposé la suppression du poste qui n'était plus nécessaire et une création de poste assortie de toutes les justifications nécessaires. Par conséquent, le projet de budget pour 2024 ne comporte aucune proposition consistant à réaffecter et à reclasser ou transférer un même poste, conformément aux orientations reçues du Comité consultatif en 2022.
121. De plus, le Secrétariat a fait en sorte que toutes les propositions concernant la reconduction d'emplois de temporaire (autres que pour les réunions) pour 2024 soient assorties des justifications nécessaires, et ce dans chaque mission. Il n'a par ailleurs pas proposé de transformer ces emplois en postes.

**4. Amélioration de la pertinence des informations et de la clarté de la présentation**

122. Pour plus de clarté, la présentation du présent rapport a été améliorée comme suit :
- a) Le tableau 7 a été enrichi de manière à présenter plus clairement les postes et les emplois et à faire la distinction entre les postes, les emplois de Volontaire des Nations Unies et les emplois de temporaire (autres que pour les réunions) ;
  - b) Le tableau 8, qui porte sur les postes et emplois, a lui aussi été enrichi ; on y trouve désormais l'incidence des changements proposés (suppression, création, transfert ou reclassement) sur le nombre et la classe des postes et emplois de chaque mission ;
  - c) Dans un nouveau tableau (tableau 9), on trouve un récapitulatif de tous les emplois de temporaire (autres que pour les réunions) assortis des résolutions de l'Assemblée générale et des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (le cas échéant) à l'origine de leur approbation. Ce tableau comprend également un récapitulatif des autres catégories de personnel (conseillers militaires, observateurs, personnel de police des Nations Unies, membres de l'Unité de gardes et personnel fourni par des gouvernements) ;
  - d) Le tableau 10, nouveau lui aussi, comprend un récapitulatif du nombre de postes financés au moyen de ressources extrabudgétaires, compte tenu des informations et projections actuelles, ce qui devrait donner une vue d'ensemble des effectifs des missions politiques spéciales pour toutes les sources de financement ;
  - e) L'annexe IV a été améliorée et présente désormais la répartition des ressources extrabudgétaires entre les contributions volontaires et les produits provenant du recouvrement des coûts (qui sont maintenant pris en compte dans le calcul des ressources extrabudgétaires) ;
  - f) Deux annexes ont été ajoutées (annexes VII et VIII), et on y trouve des informations sur les produits provenant du recouvrement des coûts et les dépenses prévues, conformément aux recommandations formulées par le Comité consultatif en 2022 ;
  - g) L'annexe XVI, qui porte sur le respect des directives imposant l'achat des billets 16 jours au moins avant le départ, a été améliorée de manière à préciser les missions dont le taux de respect s'était amélioré en 2022 par rapport à l'exercice précédent. De plus, le taux composite moyen général figure également en bas du tableau, ce qui donne une vue d'ensemble du respect de ces directives dans toutes les missions politiques spéciales ;
  - h) L'annexe XIX, qui porte sur la représentation géographique du personnel civil recruté sur le plan international et des experts, présente désormais ces informations pour chaque État Membre et non plus seulement pour chaque groupe régional. Par souci de concision, des informations plus détaillées pour chaque mission n'ont pas été intégrées dans le présent rapport ; on les trouvera dans le complément d'information sur les prévisions budgétaires pour chaque groupe thématique.
123. En ce qui concerne les fascicules et les compléments d'information sur les prévisions budgétaires présentés pour chaque groupe thématique, les améliorations suivantes ont été apportées :
- a) En complément du tableau 1, qui porte sur les ressources financières, un nouveau tableau portant sur les ressources humaines (tableau 2) a été ajouté pour donner une vue d'ensemble de toutes les catégories de personnel pour chaque groupe thématique ;
  - b) Les paragraphes portant sur les ressources extrabudgétaires ont été enrichis et comportent désormais des informations non seulement sur les contributions volontaires mais aussi sur les ressources provenant du recouvrement des coûts. On y trouve également des précisions sur le nombre et la classe des postes financés au moyen de ressources extrabudgétaires ;
  - c) Dans une nouvelle annexe (annexe IV), on trouve une analyse de l'exécution du budget de l'exercice précédent ainsi qu'une explication des écarts constatés pour chaque mission dans l'exécution de leur budget en 2022 ;

- d) L'annexe V, elle aussi nouvelle, donne les informations les plus récentes sur l'exécution du budget en 2023 ainsi que des explications pour les cas où les dépenses sont engagées à un rythme plus rapide ou plus lent que les taux linéaires.
124. Le Secrétariat a aussi appliqué simultanément aux missions politiques spéciales le changement de rubrique budgétaire qui avait été appliqué dans les projets de budget des opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2023/24 afin d'améliorer encore la transparence budgétaire en donnant des informations sur les ressources demandées pour les administrateurs recrutés sur le plan national et les agents des services généraux recrutés sur le plan national, comme l'avait demandé l'Assemblée générale au paragraphe 18 de sa résolution 76/274, et afin de présenter des chiffres ventilés concernant les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international et sur le plan national et les incidences financières correspondantes.
125. Pour tenir compte de ces demandes de précisions, les ressources demandées pour le personnel recruté sur le plan national dans les missions politiques spéciales sont désormais présentées séparément dans les rubriques Administrateurs recrutés sur le plan national et Agents locaux. Les ressources demandées pour les Volontaires des Nations Unies sont divisées en deux sous-rubriques, à savoir les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international et les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national. Les tableaux d'effectifs et les organigrammes des missions politiques spéciales ont été améliorés suivant le même principe et on y trouve désormais ces détails supplémentaires.

## B. Ressources financières

126. Le montant total des ressources demandées pour 2024 au titre des 39 missions politiques spéciales en cours visées dans le présent rapport s'établit à 775,3 millions de dollars, déduction faite des contributions du personnel, et comprend les ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional d'Entebbe. Le montant demandé pour 2024 fait apparaître une augmentation de 7,0 millions de dollars (et de 35 emplois) par rapport aux crédits approuvés pour 2023. On trouvera dans les tableaux 3 à 5 le détail des ressources financières ventilées par groupe thématique, par mission et par catégorie de dépenses.

Tableau 3

### Ressources financières, par groupe thématique

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2023 (crédits ouverts) <sup>a</sup>	2024 (ressources demandées)	Variation	
			Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)
Groupe thématique I	49 604,0	47 873,3	(1 730,7)	(3,5)
Groupe thématique II	64 069,9	66 470,4	2 400,5	3,7
Groupe thématique III	423 130,2	427 911,9	4 781,7	1,1
MANUA	132 479,2	132 479,4	0,2	0,0
MANUI	96 910,6	98 462,4	1 551,8	1,6
<b>Total partiel (déduction faite des contributions du personnel)</b>	<b>766 193,9</b>	<b>773 197,4</b>	<b>7 003,5</b>	<b>0,9</b>
Ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional	2 141,1	2 128,8	(12,3)	(0,6)
<b>Total (déduction faite des contributions du personnel)</b>	<b>768 335,0</b>	<b>775 326,2</b>	<b>6 991,2</b>	<b>0,9</b>

<sup>a</sup> Le montant des crédits ouverts pour 2023 (768 335 000 dollars) se décompose comme suit : un montant de 766 193 900 dollars pour les 39 missions politiques spéciales autorisées par l'Assemblée générale ou par le Conseil de sécurité et un montant de 2 141 100 dollars pour la part du budget du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) à financer par les missions politiques spéciales, comme approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [77/263 A](#) (sect. V, par. 3).

Tableau 4  
**Ressources financières, par mission**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	2022		2023		2024		Variation	
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Ressources demandées	Montant	Pourcentage		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (4) - (3)	(6) = (5)/(3)		
<b>Groupe thématique I</b>								
1. Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	2 955,0	2 523,5	3 036,3	3 079,1	42,8	1,4		
2. Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide	2 698,3	2 393,6	2 816,4	2 819,3	2,9	0,1		
3. Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	476,5	267,9	475,2	567,8	92,6	19,5		
4. Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	338,6	393,4	372,2	420,1	47,9	12,9		
5. Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève	2 045,0	1 745,4	1 950,0	2 059,1	109,1	5,6		
6. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	16 132,6	12 630,3	15 001,6	14 200,6	(801,0)	(5,3)		
7. Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	1 763,6	1 586,1	1 754,5	1 654,6	(99,9)	(5,7)		
8. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	5 133,9	4 406,1	5 737,9	4 984,1	(753,8)	(13,1)		
9. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	17 202,0	16 240,6	17 051,3	16 708,3	(343,0)	(2,0)		
10. Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	1 153,5	1 223,8	1 408,6	1 380,3	(28,3)	(2,0)		
<b>Total partiel (groupe thématique I)</b>	<b>49 899,0</b>	<b>43 410,7</b>	<b>49 604,0</b>	<b>47 873,3</b>	<b>(1 730,7)</b>	<b>(3,5)</b>		
<b>Groupe thématique II</b>								
11. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	1 419,5	1 272,4	1 524,2	1 556,7	32,5	2,1		
12. Groupe d'experts sur le Soudan	1 073,1	956,9	1 120,4	1 151,5	31,1	2,8		
13. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	3 094,5	2 943,9	3 110,6	3 407,9	297,3	9,6		
14. Groupe d'experts sur la Libye	1 431,5	1 223,3	1 410,4	1 456,2	45,8	3,2		
15. Groupe d'experts sur la République centrafricaine	1 163,8	789,2	1 193,2	1 281,6	88,4	7,4		
16. Groupe d'experts sur le Yémen	2 302,2	1 926,2	2 210,0	2 307,7	97,7	4,4		
17. Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	1 253,8	1 013,0	1 257,6	1 246,0	(11,6)	(0,9)		
18. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	5 871,5	5 827,5	5 854,9	6 516,9	662,0	11,3		
19. Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	668,1	621,3	617,3	711,1	93,8	15,2		
20. Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	1 392,6	1 230,6	1 533,5	1 190,4	(343,1)	(22,4)		

Mission	2022		2023		2024		Variation	
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Ressources demandées	Montant	Pourcentage		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (4) - (3)	(6) = (5)/(3)		
21. Groupe d'experts sur le Mali	1 144,7	852,6	1 148,6	1 160,1	11,5	1,0		
22. Groupe d'experts sur la Somalie	1 878,2	1 472,2	1 839,4	1 979,2	139,8	7,6		
23. Groupe d'experts sur Haïti	–	1,5	1 405,7	1 548,5	142,8	10,2		
24. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	3 137,7	2 598,2	3 135,5	3 473,6	338,1	10,8		
25. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	11 278,7	11 250,7	11 424,8	11 788,1	363,3	3,2		
26. UNITAD	24 461,0	24 351,0	25 283,8	25 694,9	411,1	1,6		
<b>Total partiel (groupe thématique II)</b>	<b>61 570,9</b>	<b>58 330,6</b>	<b>64 069,9</b>	<b>66 470,4</b>	<b>2 400,5</b>	<b>3,7</b>		
<b>Groupe thématique III</b>								
26. UNOWAS	14 658,6	14 526,5	14 835,2	15 347,8	512,6	3,5		
27. MANUSOM	98 507,2	100 000,8	96 571,3	101 275,6	4 704,3	4,9		
28. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	2 894,2	3 011,1	3 292,7	3 233,2	(59,5)	(1,8)		
29. Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	3 525,0	3 686,8	3 781,3	3 821,7	40,4	1,1		
30. Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	9 558,4	10 275,7	10 183,1	11 308,9	1 125,8	11,1		
31. BRENUAC	8 530,1	8 044,2	9 074,1	8 410,5	(663,6)	(7,3)		
32. MANUL	69 262,0	82 340,9	88 046,5	87 903,7	(142,8)	(0,2)		
33. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	66 800,6	61 117,6	67 244,3	66 971,7	(272,6)	(0,4)		
34. MINUAAH	42 292,0	29 531,0	36 071,6	34 766,2	(1 305,4)	(3,6)		
35. BINUH	21 841,3	23 017,3	27 902,1	29 975,1	2 073,0	7,4		
36. MINUATS	56 319,6	56 649,0	66 128,0	64 897,5	(1 230,5)	(1,9)		
<b>Total partiel (groupe thématique III)</b>	<b>394 189,0</b>	<b>392 200,9</b>	<b>423 130,2</b>	<b>427 911,9</b>	<b>4 781,7</b>	<b>1,1</b>		
<b>MANUA et MANUI</b>								
37. MANUA	131 390,3	134 130,3	132 479,2	132 479,4	0,2	–		
38. MANUI	97 673,2	98 214,8	96 910,6	98 462,4	1 551,8	1,6		
<b>Total partiel (MANUA et MANUI)</b>	<b>229 063,5</b>	<b>232 345,1</b>	<b>229 389,8</b>	<b>230 941,8</b>	<b>1 552,0</b>	<b>0,7</b>		
<b>Total partiel (missions reconduites)</b>	<b>734 722,4</b>	<b>726 287,4</b>	<b>766 193,9</b>	<b>773 197,4</b>	<b>7 003,5</b>	<b>0,9</b>		

<i>Mission</i>	2022		2023		2024		Variation	
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Dépenses effectives</i>	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Ressources demandées</i>	<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (4) – (3)	(6) = (5)/(3)		
Missions terminées <sup>a</sup>	–	(9,8)	–	–	–	–	–	
Ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional	1 820,2	1 820,2	2 141,1	2 128,8	(12,3)	(0,6)		
<b>Total</b>	<b>736 542,6</b>	<b>728 097,8</b>	<b>768 335,0</b>	<b>775 326,2</b>	<b>6 991,2</b>	<b>0,9</b>		

<sup>a</sup> Les missions terminées sont le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, dont les mandats ont pris fin en 2021. Des ajustements des états de paie d'anciens fonctionnaires et des remboursements versés par des fournisseurs ont été enregistrés en 2022.

Tableau 5  
Ressources financières, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024		Variation	
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Ressources demandées	Montant	Pourcentage		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (4) - (3)	(6) = (5)/(3)		
<b>I. Militaires et personnel de police</b>								
1. Observateurs militaires	7 459,2	4 287,6	6 399,6	5 173,9	(1 225,7)	(19,2)		
2. Contingents	27 616,5	26 669,8	27 517,8	27 789,2	271,4	1,0		
3. Police des Nations Unies	2 482,3	2 060,5	3 123,2	2 915,5	(207,7)	(6,7)		
<b>Total partiel (militaires et personnel de police)</b>	<b>37 558,0</b>	<b>33 017,9</b>	<b>37 040,6</b>	<b>35 878,6</b>	<b>(1 162,0)</b>	<b>(3,1)</b>		
<b>II. Personnel civil</b>								
1. Personnel recruté sur le plan international	318 735,1	333 939,7	342 349,6	349 093,3	6 743,7	2,0		
2. Administrateurs recrutés sur le plan national	38 883,9	37 895,0	43 034,3	43 262,7	228,4	0,5		
3. Agents locaux	61 267,6	60 827,8	61 689,3	63 291,0	1 601,7	2,6		
4. Volontaires des Nations Unies	11 447,0	10 029,0	12 331,0	11 973,7	(357,3)	(2,9)		
5. Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 819,5	1 672,6	3 008,3	3 389,1	380,8	12,7		
6. Personnel fourni par des gouvernements	2 031,2	1 422,6	1 837,5	1 409,8	(427,7)	(23,3)		
<b>Total partiel (personnel civil)</b>	<b>434 184,3</b>	<b>445 786,8</b>	<b>464 250,0</b>	<b>472 419,6</b>	<b>8 169,6</b>	<b>1,8</b>		
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>								
1. Experts	13 450,5	11 320,2	14 240,9	14 790,1	549,2	3,9		
2. Consultants et services de consultants	2 825,3	2 580,5	3 031,9	3 035,9	4,0	0,1		
3. Voyages officiels	13 341,2	13 968,0	13 988,8	14 408,8	420,0	3,0		
4. Installations et infrastructures	98 933,8	98 036,7	100 140,4	98 868,4	(1 272,0)	(1,3)		
5. Transports terrestres	8 778,7	11 293,7	9 558,3	10 443,5	885,2	9,3		
6. Opérations aériennes	58 128,8	46 751,8	55 440,0	58 196,5	2 756,5	5,0		
7. Opérations maritimes ou fluviales	382,9	165,7	298,9	111,8	(187,1)	(62,6)		
8. Communications et informatique	34 128,8	38 035,8	36 126,7	36 030,0	(96,7)	(0,3)		
9. Santé	9 311,6	6 605,0	9 381,7	5 933,1	(3 448,6)	(36,8)		
10. Fournitures, services et matériel divers	23 698,5	18 725,4	22 495,7	22 781,1	285,4	1,3		

Catégorie de dépenses	2022		2023	2024	Variation	
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Ressources demandées	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (4) – (3)	(6) = (5)/(3)
11. Projets à effet rapide	–	–	200,0	300,0	100,0	50,0
<b>Total partiel (dépenses opérationnelles)</b>	<b>262 980,1</b>	<b>247 482,8</b>	<b>264 903,3</b>	<b>264 899,2</b>	<b>(4,1)</b>	<b>(0,0)</b>
<b>Total partiel (missions reconduites)</b>	<b>734 722,4</b>	<b>726 287,4</b>	<b>766 193,9</b>	<b>773 197,4</b>	<b>7 003,5</b>	<b>0,9</b>
Missions terminées <sup>a</sup>	–	(9,8)	–	–	–	–
Ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional	1 820,2	1 820,2	2 141,1	2 128,8	(12,3)	(0,6)
<b>Total général</b>	<b>736 542,6</b>	<b>728 097,8</b>	<b>768 335,0</b>	<b>775 326,2</b>	<b>6 991,2</b>	<b>0,9</b>

<sup>a</sup> Les missions terminées sont le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, dont les mandats ont pris fin en 2021. Des ajustements des états de paie d'anciens fonctionnaires et des remboursements versés par des fournisseurs ont été enregistrés en 2022.

## Analyse des variations

### Groupe thématique I

127. Les ressources demandées pour 2024 pour les 10 missions du groupe I devraient s'établir à 47,9 millions de dollars, ce qui fait apparaître une diminution nette de 1,7 million de dollars (3,5 %) par rapport au budget approuvé pour 2023. Cette évolution s'explique principalement par la diminution des besoins : a) du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, qui tient essentiellement à la réduction des dépenses prévues au titre de la location de locaux et des services de sécurité ainsi que des agents locaux, le taux de vacance ayant été revu à la hausse ; b) du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, qui tient essentiellement à la baisse des dépenses prévues au titre du personnel civil pour le personnel recruté sur le plan international et les administrateurs recrutés sur le plan national, les taux de vacance ayant été revus à la hausse, et à la baisse des crédits demandés au titre des fournitures, services et matériel divers, des installations et infrastructures et des communications et de l'informatique ; c) du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, qui tient essentiellement à la diminution des dépenses prévues au titre du personnel civil, les taux de vacance ayant été revus à la hausse pour toutes les catégories de personnel, une diminution partiellement contrebalancée par une augmentation des dépenses opérationnelles prévues qui s'explique par l'augmentation des crédits demandés au titre de la location de locaux, liée à des besoins accrus d'espaces de bureaux à Amman, par l'augmentation des coûts de carburant pour les véhicules et les groupes électrogènes et par l'augmentation des dépenses prévues pour les petits travaux de construction, liée au renforcement de la sécurité et aux projets électriques.

### Groupe thématique II

128. Les ressources demandées pour 2024 pour les 16 missions du groupe II devraient s'établir à 66,5 millions de dollars, ce qui fait apparaître une augmentation nette de 2,4 million de dollars (3,7 %) par rapport au budget approuvé pour 2023. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des besoins : a) des 14 groupes d'experts, qui tient à l'application des taux de vacance effectifs les plus récents, à la révision des barèmes des traitements, à l'application du dernier taux retenu pour les dépenses communes de personnel, à la création de deux emplois au titre de l'appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) et à la révision des honoraires des experts, une augmentation compensée en partie par la diminution des dépenses de personnel prévues au titre de l'application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité du fait de la suppression proposée de deux emplois ; b) de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, qui tient essentiellement à la révision à la hausse des barèmes des traitements, à la création proposée d'un emploi et à l'augmentation des dépenses prévues au titre des voyages officiels pour les visites d'évaluation, compensées en partie par des réductions dues à l'application d'un taux de vacance plus élevé ; c) de l'UNITAD, qui tient à l'application de taux de vacance moins élevés, à la révision des barèmes des traitements du personnel recruté sur le plan national et à la création de trois emplois soumis à recrutement national.

### Groupe thématique III

129. Les ressources demandées pour les 11 missions politiques spéciales du groupe III devraient s'établir à 427,9 millions de dollars, ce qui fait apparaître une augmentation de 4,78 millions de dollars (1,1 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2023. Cette augmentation s'explique par l'effet conjugué des facteurs suivants : a) une augmentation de 4,7 millions de dollars à la MANUSOM, qui tient à l'application de taux de vacance moins élevés pour différentes catégories de personnel civil et de personnel en tenue et à une augmentation des dépenses prévues au titre des installations et infrastructures qui est liée aux travaux de construction en cours au bureau local de Dhuusamarreeb ; b) une augmentation de 2,1 millions de dollars au BINUH, qui tient essentiellement à l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil du fait de l'effet-report de la création de 38 postes approuvés en 2023, à la prime de danger, qui est payable depuis octobre 2022 et n'était pas prévue dans le budget 2023, à la réduction de la durée du cycle du congé de détente,

qui est passée de 8 à 6 semaines, ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires, et à la création proposée de sept emplois pour 2024 ; c) une augmentation de 1,1 million de dollars au Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, qui tient à la révision à la hausse du coefficient d'ajustement appliqué au Liban et à l'application des derniers barèmes des traitements du personnel recruté sur le plan national, qui ont pris effet en octobre 2022. Elle a été partiellement compensée par : a) une diminution de 1,3 million de dollars à la MINUAAH, qui s'explique par la réduction des dépenses prévues au titre des services médicaux fournis contractuellement par les équipes chirurgicales et les équipes d'évacuation sanitaire aérienne, par la réduction des dépenses prévues au titre des observateurs des Nations Unies, qui tient à l'application d'un taux de vacance plus élevé, et par la réduction des dépenses prévues au titre des fournitures, services et matériel divers, qui tient à la diminution des crédits demandés au titre des réunions du comité de coordination du redéploiement et des réunions bilatérales ; b) une diminution de 1,2 million de dollars à la MINUATS, qui s'explique par la révision à la baisse du taux retenu pour les dépenses communes de personnel pour le personnel civil recruté sur le plan international et par l'application d'un taux de vacance plus élevé pour les administrateurs recrutés sur le plan national, tandis que les dépenses opérationnelles ont été maintenues au même niveau qu'en 2023 compte tenu de la fluidité et de l'instabilité des conditions de sécurité et de l'environnement opérationnel dans la zone de la mission, sous réserve de l'évolution de la situation ; c) une diminution de 0,7 million de dollars au BRENAC, qui s'explique principalement par la réduction des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan international et des administrateurs recrutés sur le plan national, qui tient à l'application de taux de vacance plus élevés, et par la réduction des dépenses prévues au titre des communications et de l'informatique, qui tient essentiellement à une diminution du volume des achats de matériel prévus.

#### **MANUA**

130. Les ressources demandées pour la MANUA pour 2024 se chiffrent à 132,5 millions de dollars, soit un montant inchangé en valeur réelle par rapport aux crédits ouverts pour 2023. Cependant, des changements ont été apportés aux différentes catégories de dépenses, sans incidence nette sur les coûts, à savoir : a) une diminution de 1,1 million de dollars au titre du personnel civil ; b) une augmentation de 1,1 million de dollars au titre des dépenses opérationnelles, qui s'explique principalement par l'augmentation des dépenses prévues au titre des frais d'envoi de liquidités en Afghanistan et par l'accroissement prévu du recours au Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies pour les déplacements à l'intérieur du pays, par l'augmentation des crédits demandés pour les services d'information menés dans les domaines de la sensibilisation politique et de la communication avec les initiatives de paix locales, et par l'augmentation des dépenses prévues pour l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique, pour les services d'appui et pour le remplacement de matériel informatique essentiel.

#### **MANUI**

131. Les ressources demandées pour la MANUI pour 2024 devraient s'établir à 98,5 millions de dollars, ce qui fait apparaître une augmentation nette de 1,6 million de dollars (2 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2023. Cette évolution s'explique par : a) l'augmentation des dépenses prévues au titre des voyages (déploiement, relève et rapatriement), compte tenu de la dernière lettre d'attribution, et l'augmentation du taux standard de remboursement du coût des contingents approuvée par l'Assemblée générale ; b) l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient essentiellement à l'application, dans le calcul des traitements du personnel recruté sur le plan national, d'une classe et d'un échelon moyens plus élevés que ceux retenus dans le budget de 2023 ; c) l'augmentation des dépenses opérationnelles prévues, qui concerne essentiellement : i) les rubriques Opérations aériennes et Transports terrestres, du fait de l'augmentation du prix du carburant ; ii) la rubrique Communications et informatique, en raison du remplacement prévu de matériel. Cette augmentation est compensée en partie par la diminution des dépenses prévues à la rubrique Installations et infrastructures, qui tient au fait qu'aucun crédit n'est demandé pour la

rénovation du bâtiment de la MANUI au Koweït, les ressources approuvées dans le budget de 2023 ayant été jugées suffisantes pour couvrir les principales dépenses du projet.

**Part du budget du Centre de services régional d'Entebbe prélevée sur le budget des missions politiques spéciales**

132. Le montant prélevé sur le budget des missions politiques spéciales pour financer le budget du Centre de services régional d'Entebbe fait apparaître une diminution de 0,01 million de dollars qui tient principalement au fait que la part du budget du Centre financée par les missions politiques spéciales a diminué, passant de 5,1 % pour l'exercice 2022/23 à 4,9 % pour l'exercice 2023/24, une diminution partiellement contrebalancée par une augmentation de 0,6 million de dollars (1,5 %) du projet de budget du Centre par rapport à l'exercice 2022/23 qui tient essentiellement à l'augmentation des dépenses prévues pour les communications et l'informatique (0,7 million de dollars) liée au rétablissement des services de connexion à Internet qui avaient été interrompus pendant la pandémie, le nombre d'utilisateurs d'Internet au Centre ayant alors diminué considérablement du fait du télétravail, et des crédits demandés pour des services de type cloud.
133. On trouvera dans le tableau 6 une analyse des variations pour chaque mission.

## Tableau 6 Analyse des variations, par mission

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	2023	2024	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	(ressources demandées)	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
<b>Groupe thématique I</b>					
1. Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	3 036,3	3 079,1	42,8	1,4	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 tient principalement à l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, le montant des traitements du personnel recruté sur le plan international ayant augmenté, compensée en partie par l'application d'un taux de vacance de 3,3 % pour les emplois d'agent(e) local(e), alors que le taux budgétisé était de 0 % en 2022.
2. Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide	2 816,4	2 819,3	2,9	0,1	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par les crédits demandés pour les deux emplois de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement national qu'il est proposé de créer, compensés en partie par l'application d'un taux de vacance plus élevé (15,4 %) que le taux budgétisé en 2023 (5 %).
3. Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	475,2	567,8	92,6	19,5	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par l'application d'un taux de vacance de 0 %, alors que le taux de vacance budgétisé était de 5 % en 2023, ainsi que par l'augmentation des dépenses prévues au titre des traitements et des dépenses communes de personnel compte tenu de l'évolution récente des dépenses.
4. Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	372,2	420,1	47,9	12,9	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par l'application d'un taux de vacance moins élevé (0 %) que le taux de vacance budgétisé pour 2023 (5 %), ainsi que par l'augmentation des dépenses prévues au titre des traitements et des dépenses communes de personnel compte tenu de l'évolution récente des dépenses.
5. Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève	1 950,0	2 059,1	109,1	5,6	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique par l'augmentation des dépenses prévues au titre des traitements et des dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses, ainsi que par une légère augmentation des coûts de location de locaux à Tbilissi.
6. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	15 001,6	14 200,6	(801,0)	(5,3)	La diminution des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par la diminution des dépenses prévues au titre des installations et infrastructures et des services de sécurité, qui est partiellement contrebalancée par une augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil qui tient à l'augmentation des crédits demandés pour les

Mission	2023	2024	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	(ressources demandées)	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
7. Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	1 754,5	1 654,6	(99,9)	(5,7)	traitements et les dépenses communes de personnel pour le personnel recruté sur le plan international, compte tenu de l'évolution récente des dépenses. La diminution des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par l'application d'un taux de vacance de 20,0 % pour le personnel recruté sur le plan international, alors que le taux budgétisé était de 3,0 % en 2023, et par la diminution du montant des traitements des administrateurs recrutés sur le plan national. Cette diminution est en partie contrebalancée par l'augmentation des crédits demandés pour les installations et infrastructures et les fournitures, services et matériel divers, qui s'explique principalement par des prévisions de dépenses plus élevées pour la location de locaux et par l'augmentation des dépenses prévues au titre des frais, fournitures et services liés à la formation, qui tient au fait que les formations sont de plus en plus souvent organisées en ligne.
8. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	5 737,9	4 984,1	(753,8)	(13,1)	La diminution des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par le fait que des taux de vacance de 18,2 % et de 91,7 % ont été respectivement appliqués aux emplois soumis à recrutement international et aux emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, alors que les taux budgétisés étaient respectivement de 5 % et de 0 % en 2023, ainsi que par la diminution des dépenses prévues au titre des fournitures, des services et du matériel divers, des installations et des infrastructures et des communications et de l'informatique.
9. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	17 051,3	16 708,3	(343,0)	(2,0)	La diminution des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par la baisse des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à l'application de taux de vacance de 21,3 %, de 33,4 % et de 17,5 %, respectivement, aux emplois soumis à recrutement international, aux emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et aux emplois d'agent(e) local(e), alors que le taux budgétisé était de 15 % pour les emplois soumis à recrutement national et international en 2023. Cette diminution est en partie contrebalancée par l'augmentation des ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles, qui tient à la hausse des dépenses prévues au titre : a) de la location de locaux ainsi que des frais de fonctionnement correspondants (des espaces de bureaux supplémentaires seront nécessaires pour tenir des réunions et des conférences à Amman en raison de la volonté accrue du personnel de renforcer les consultations avec les parties prenantes) ; b) des carburants et lubrifiants destinés aux installations et infrastructures et aux transports terrestres ; c) des services de sécurité, pour les agents de sécurité non armés ; d) des travaux de construction, de la transformation et rénovation des locaux et des gros travaux d'entretien, en vue du renforcement de la sécurité et des projets électriques.

Mission	2023	2024	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	(ressources demandées)	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
10. Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	1 408,6	1 380,3	(28,3)	(2,0)	La diminution des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par la baisse des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui résulte de la diminution des dépenses communes de personnel et de l'application d'un taux de vacance de 41,7 % aux emplois d'agent(e) local(e), alors que le taux budgétisé était de 0 % en 2023. Cette diminution est en partie contrebalancée par l'évolution du taux de vacance appliqué au personnel recruté sur le plan international, passé de 5 % en 2023 à 0 % en 2024.
<b>Total partiel (groupe thématique I)</b>	<b>49 604,0</b>	<b>47 873,3</b>	<b>(1 730,7)</b>	<b>(3,5)</b>	
<b>Groupe thématique II</b>					
11. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	1 524,2	1 556,7	32,5	2,1	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à l'application d'un taux de vacance de 0 %, contre 5 % en 2023, et à la révision à la hausse des barèmes des traitements, et par une augmentation des dépenses prévues au titre des honoraires des experts découlant d'une modification de la composition du Groupe d'experts, qui ont été partiellement compensées par une révision à la baisse du taux retenu pour les dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses.
12. Groupe d'experts sur le Soudan	1 120,4	1 151,5	31,1	2,8	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par l'augmentation des crédits demandés pour les dépenses de personnel, qui tient à l'application d'un taux de vacance de 0 %, contre 5 % en 2023 et à la révision à la hausse des barèmes des traitements et du taux retenu pour les dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses, et qui est partiellement compensée par une diminution des dépenses prévues au titre des honoraires des experts découlant d'une modification de la composition du Groupe d'experts.
13. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	3 110,6	3 407,9	297,3	9,6	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par l'augmentation des crédits demandés pour les dépenses de personnel, qui tient à l'application d'un taux de vacance de 0 %, alors que le taux budgétisé était de 5 % en 2023, à la révision à la hausse des barèmes des traitements, à une augmentation des dépenses prévues au titre des honoraires des experts découlant d'une modification de la composition du Groupe d'experts et à la révision à la hausse du taux retenu pour l'ajustement au coût de la vie, et qui est partiellement compensée par la diminution des dépenses prévues au titre de la location de locaux pour les membres du personnel en poste au Siège de l'ONU, à New York, le taux standard appliqué étant inférieur au taux de 2023.

Mission	2023	2024	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	(ressources demandées)	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
14. Groupe d'experts sur la Libye	1 410,4	1 456,2	45,8	3,2	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique par l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à l'application d'un taux de vacance de 0 %, contre 5 % en 2023, à la révision à la hausse du taux retenu pour les dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses, et à la révision à la hausse des barèmes des traitements. Elle est partiellement compensée par une diminution des dépenses prévues au titre des honoraires des experts découlant d'une modification de la composition du Groupe d'experts.
15. Groupe d'experts sur la République centrafricaine	1 193,2	1 281,6	88,4	7,4	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à l'application d'un taux de vacance moins élevé (4,2 %) que le taux appliqué en 2023 (5,0 %), à la révision à la hausse du taux retenu pour les dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses, et à la révision à la hausse des barèmes des traitements, ainsi que par une augmentation des dépenses prévues au titre des honoraires des experts découlant d'une modification de la composition du Groupe d'experts et par l'augmentation des crédits demandés pour les voyages officiels, des voyages étant prévus dans le cadre des missions d'évaluation des progrès accomplis par rapport aux objectifs fixés qui ont été prescrites par le Conseil de sécurité.
16. Groupe d'experts sur le Yémen	2 210,0	2 307,7	97,7	4,4	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à la révision à la hausse du taux retenu pour les dépenses communes de personnel pour les emplois soumis à recrutement international, compte tenu de l'évolution récente des dépenses, à la révision à la hausse des barèmes des traitements et à l'augmentation du montant de la prime de danger pour le personnel recruté sur le plan national, par une augmentation des dépenses prévues au titre des honoraires des experts découlant d'une modification de la composition du Groupe d'experts et par une augmentation des crédits demandés pour les voyages officiels liée au coût de la formation obligatoire des agents de protection rapprochée, compte tenu de l'évolution récente des dépenses. Elle est partiellement compensée par l'application, pour le personnel recruté sur le plan international, d'un taux de vacance plus élevé (8,4 %) que le taux appliqué en 2023 (5 %), par une révision à la baisse du taux retenu pour les dépenses communes de personnel pour le personnel recruté sur le plan national ainsi que par la baisse des dépenses prévues au titre de la location de bureaux et de logements à Sanaa et, par conséquent, des dépenses liées aux services de sécurité.
17. Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	1 257,6	1 246,0	(11,6)	(0,9)	La diminution des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par la diminution des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à l'application d'un taux de vacance plus élevé (30,5 %) que le taux appliqué en 2023 (5 %), partiellement contrebalancée par une augmentation des dépenses

Mission	2023	2024	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	(ressources demandées)	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
					prévues au titre des honoraires des experts découlant d'une modification de la composition du Groupe d'experts et par une augmentation des crédits demandés pour les voyages officiels du personnel, un voyage supplémentaire devant être entrepris dans le cadre de la mission d'évaluation des critères de référence prescrite par le Conseil de sécurité.
18. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	5 854,9	6 516,9	662,0	11,3	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique par l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à l'application d'un taux de vacance moins élevé (1,3 %) que le taux appliqué en 2023 (10 %) et à la révision à la hausse des barèmes des traitements, ainsi que par une augmentation des dépenses prévues au titre des honoraires des experts découlant d'une modification de la composition du Groupe d'experts et par la révision à la hausse du taux retenu pour l'ajustement au coût de la vie à compter du 1er mars 2023, et qui est partiellement compensée par la diminution des dépenses prévues au titre de la location de locaux pour les membres du personnel en poste au Siège de l'ONU, à New York, le taux standard appliqué étant inférieur au taux de 2023.
19. Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	617,3	711,1	93,8	15,2	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par : a) l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à la révision à la hausse du taux retenu pour les dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses, à l'hypothèse retenue selon laquelle tous les emplois seront pourvus alors qu'un taux de vacance de 5 % avait été appliqué en 2023 et à la révision à la hausse des barèmes des traitements ; b) l'augmentation des dépenses prévues au titre du Médiateur, le taux retenu pour l'ajustement au coût de la vie ayant été révisé à la hausse au 1er mars 2023 ; c) l'augmentation des crédits demandés pour les voyages du personnel, qui tient aux voyages que des interprètes de l'Office des Nations Unies à Genève devront faire pour assurer une interprétation confidentielle de qualité des échanges avec des requérants dans le cadre de la procédure de la radiation de la Liste ; d) l'augmentation des dépenses prévues au titre des services de traduction et d'interprétation. Elle est partiellement compensée par la diminution des crédits demandés pour les services d'information et de publication et la location de locaux.
20. Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	1 533,5	1 190,4	(343,1)	(22,4)	La diminution des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par la baisse des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à la suppression proposée de deux emplois, et par la réduction des dépenses opérationnelles prévues, qui tient à la diminution des crédits demandés pour la location de locaux, les voyages du personnel et les services informatiques, compte tenu de la suppression proposée de deux emplois. Elle est partiellement contrebalancée par l'application d'un taux de vacance de 0 % pour les emplois reconduits, contre 5 % en 2023, ainsi que par l'application d'un barème des traitements révisé.

Mission	2023	2024	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	(ressources demandées)	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) – (1)	(4) = (3)/(1)	
21. Groupe d'experts sur le Mali	1 148,6	1 160,1	11,5	1,0	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à la révision à la hausse du taux retenu pour les dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses, à la révision à la hausse des barèmes des traitements et à l'application d'un taux de vacance de 0 %, contre 5 % en 2023, et qui est partiellement compensée par une réduction des dépenses prévues au titre des honoraires des experts découlant d'une modification de la composition du Groupe d'experts.
22. Groupe d'experts sur la Somalie	1 839,4	1 979,2	139,8	7,6	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan international, qui tient à l'application d'un taux de vacance de 0 %, contre 5 % en 2023, et à la révision à la hausse des barèmes des traitements et du taux retenu pour les dépenses communes de personnel pour le personnel recruté sur le plan national et international, par l'augmentation des dépenses prévues au titre des experts, le taux retenu pour l'ajustement au coût de la vie ayant été révisé à la hausse au 1 <sup>er</sup> mars 2023, et par l'augmentation des ressources demandées pour les voyages du personnel, des voyages devant être entrepris dans le cadre de la mission d'évaluation des progrès accomplis par rapport aux objectifs fixés qui a été prescrite par le Conseil de sécurité.
23. Groupe d'experts sur Haïti	1 405,7	1 548,5	142,8	10,2	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par l'application d'un taux de vacance moins élevé (25 %) que le taux appliqué en 2023 (50 %), la révision à la hausse des barèmes des traitements et l'augmentation des dépenses prévues au titre des honoraires des experts, compte tenu des coûts effectifs, qui ont été partiellement compensées par la diminution des crédits demandés pour le matériel de communication et le matériel informatique et pour la location de locaux, le taux standard actualisé ayant été appliqué.
24. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	3 135,5	3 473,6	338,1	10,8	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par : a) l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à la création de deux emplois, à la révision à la hausse des barèmes des traitements et à la révision à la hausse du taux retenu pour les dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses, qui ont été partiellement compensées par l'application d'un taux de vacance plus élevé (6,7 %) que le taux appliqué en 2023 (5 %) ; b) une augmentation des dépenses prévues au titre des honoraires des experts découlant d'une modification de la composition du Comité, ainsi que la révision à la hausse du taux retenu pour l'ajustement au coût de la vie à compter du 1 <sup>er</sup> mars 2023 ; et c) l'augmentation des crédits demandés pour la location de locaux, compte tenu des deux emplois qu'il est proposé de créer. Elle est partiellement compensée par la diminution des dépenses prévues au titre de l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique ainsi que des services d'appui.

Mission	2023	2024	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	(ressources demandées)	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
25. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	11 424,8	11 788,1	363,3	3,2	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à la révision à la hausse du taux retenu pour les dépenses communes de personnel et aux crédits demandés pour le poste qu'il est proposé de créer et qui est partiellement compensée par l'application d'un taux de vacance plus élevé (13,4 %) que le taux appliqué en 2023 (5 %). En ce qui concerne les dépenses opérationnelles, le montant demandé tient compte de l'augmentation des ressources prévues au titre des voyages officiels, l'objectif étant de ramener ces ressources à un niveau durable pour que la Direction exécutive puisse s'acquitter efficacement de son mandat, notamment en effectuant des visites d'évaluation au nom du Comité contre le terrorisme, et de l'augmentation des crédits demandés pour le matériel de communication et le matériel informatique, qui tient au poste qu'il est proposé de créer, ces augmentations ayant été compensées par une diminution des dépenses prévues au titre des installations et des infrastructures, le taux standard appliqué pour la location de locaux étant moins élevé qu'auparavant.
26. UNITAD	25 283,8	25 694,9	411,1	1,6	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par : a) l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à l'application de taux de vacance moins élevés pour toutes les catégories de personnel civil à l'exception des Volontaires des Nations Unies et du personnel fourni par des gouvernements, à la révision à la hausse des barèmes des traitements du personnel recruté sur le plan national et aux crédits demandés pour les trois emplois d'agent(e) local(e) qu'il est proposé de créer ; b) l'augmentation des dépenses prévues au titre des transports terrestres, qui tient à l'acquisition prévue de cinq véhicules destinés à remplacer des véhicules ayant dépassé leur durée de vie et à la hausse du coût du carburant ; c) l'augmentation des dépenses prévues au titre des communications et de l'informatique, qui tient aux achats auxquels il est proposé de procéder pour remplacer des ordinateurs et des dispositifs de communication personnels qui auront atteint la fin de leur durée d'utilité d'ici à la fin de 2023, et l'augmentation des crédits demandés pour les logiciels, licences et redevances ; d) l'augmentation des dépenses prévues au titre des vacataires, laquelle tient à l'augmentation du nombre de vacataires nécessaires pour faire face à l'accroissement des besoins en matière de transport et de la charge de travail dans les régions, ainsi qu'à l'augmentation des taux standard appliqués à cette catégorie de personnel. Elle est partiellement compensée par une diminution des ressources demandées qui s'explique principalement par : a) la diminution des dépenses prévues au titre de l'indemnité de subsistance (missions) pour le personnel fourni par des gouvernements ; b) la diminution des ressources demandées pour les consultants et services de consultants, qui tient au

	2023	2024	Variation		
	(crédits ouverts)	(ressources demandées)	Montant	Pourcentage	
Mission	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	Principaux facteurs
					renforcement des capacités internes résultant des récents recrutements ; c) le fait que, contrairement au budget de 2023, aucun crédit n'a été prévu pour la construction de toits de protection pour les bureaux préfabriqués et l'installation de panneaux solaires, et la diminution des dépenses prévues au titre de la location de locaux en raison de la révision des accords de partage des coûts ; d) la diminution des dépenses prévues au titre des fournitures médicales, l'UNITAD disposant de stocks de médicaments et d'articles consommables.
<b>Total partiel (groupe thématique II)</b>	<b>64 069,9</b>	<b>66 470,4</b>	<b>2 400,5</b>	<b>3,7</b>	
<b>Groupe thématique III</b>					
27. UNOWAS	14 835,2	15 347,8	512,6	3,5	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique par : a) l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan international, qui tient principalement à l'application des derniers barèmes des traitements et d'un taux de vacance moins élevé (11,4 %) que le taux approuvé pour 2023 (16 %) et qui est partiellement compensée par la diminution des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan national (administrateurs et agents locaux), qui tient à l'application des derniers barèmes des traitements et du dernier taux retenu pour les dépenses communes de personnel ; b) l'augmentation des dépenses prévues au titre des consultants et des services de consultants, qui tient aux services de conseil nécessaires pour élaborer une stratégie de planification intégrée et de mobilisation des ressources ; c) l'augmentation des crédits demandés pour les voyages officiels, des activités d'information devant être menées pour faire connaître le mandat et les activités de l'UNOWAS et pour appuyer les bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général et les activités électorales dans la sous-région ; d) l'augmentation des dépenses prévues au titre de l'informatique et des communications, qui tient à l'acquisition de logiciels, de licences et de redevances ; e) l'augmentation des crédits demandés pour les fournitures, services et matériel divers, qui permettront aux vacataires de couvrir le système CarLog. Elle est partiellement compensée par une diminution des ressources demandées pour les installations et infrastructures, qui tient à la réduction des dépenses prévues au titre des services collectifs de distribution, de l'entretien et des services de sécurité nécessaires dans la nouvelle Maison des Nations Unies à Dakar, compte tenu des dernières estimations, et par une diminution des crédits demandés pour les opérations aériennes, qui tient à la réduction des dépenses prévues au titre du carburant pour les avions et de l'indemnité de subsistance du personnel navigant.

Mission	2023	2024	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	(ressources demandées)	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
28. MANUSOM	96 571,3	101 275,6	4 704,3	4,9	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par : a) l'augmentation des dépenses prévues au titre des contingents, qui tient à l'application du dernier taux unique de remboursement aux pays fournisseurs de contingents et d'autres indemnités qui ont été approuvés par l'Assemblée générale dans ses résolutions 76/274 et 76/276 ; b) l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à l'application de taux de vacance moins élevés pour les emplois soumis à recrutement international (13,9 %, contre 15 % en 2023), pour les emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national (11,5 %, contre 15 % en 2023) et pour les emplois d'agent(e) local(e) (20,0 %, contre 22,0 % en 2023) ; c) l'augmentation des ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles, qui tient à l'augmentation des dépenses prévues au titre des installations et des infrastructures, elle-même principalement liée aux travaux de construction en cours au bureau local de Dhusamarreeb.
29. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	3 292,7	3 233,2	(59,5)	(1,8)	La diminution des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par une révision à la baisse du taux retenu pour les dépenses communes de personnel pour les emplois soumis à recrutement international (46,2 %, contre 55,5 % en 2023) et par l'application d'un taux de vacance plus élevé (12,5 %) que le taux appliqué en 2023 (5 %) pour les emplois soumis à recrutement international. Elle est partiellement contrebalancée par une augmentation des ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles, qui tient principalement à l'augmentation des dépenses prévues au titre des vacataires, qui devrait permettre d'améliorer la gestion de l'information grâce à la numérisation, et à l'augmentation des crédits demandés pour les logiciels, licences et redevances.
30. Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	3 781,3	3 821,7	40,4	1,1	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par l'augmentation des dépenses prévues au titre des rubriques suivantes : a) communications et informatique, ce qui tient au remplacement de matériel obsolète ; b) fournitures, services et matériel divers, ce qui tient aux dépenses de contribution découlant d'une utilisation à pleine capacité de la Maison des Nations Unies à Dakar ; c) voyages officiels, ce qui tient à l'appui qui sera fourni aux activités de cartographie finale et de pose de bornes ainsi qu'aux missions techniques conjointes qui seront menées à Yaoundé. Elle est partiellement compensée par une diminution des ressources demandées au titre des rubriques suivantes : a) installations et infrastructures, ce qui tient à la réduction des dépenses prévues au titre des services collectifs de distribution et des frais d'entretien qui sont pris en compte dans la contribution à la Maison des Nations Unies ; b) personnel civil, ce qui tient à la diminution du coefficient d'ajustement appliqué au Sénégal et à une révision à la baisse du taux retenu pour les dépenses communes de personnel pour le personnel recruté sur le plan international et national, compte tenu des dépenses de 2022.

Mission	2023	2024	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	(ressources demandées)	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
31. Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	10 183,1	11 308,9	1 125,8	11,1	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique par l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient au relèvement du coefficient d'ajustement appliqué au Liban et à l'application du dernier barème des traitements du personnel recruté sur le plan national, qui a pris effet en octobre 2022. Elle est partiellement compensée par une diminution des ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, qui tient à la réduction des dépenses prévues au titre du fret et des dépenses connexes ainsi que des services médicaux, des stocks suffisants ayant été acquis pendant l'exercice précédent.
32. BRENUAC	9 074,1	8 410,5	(663,6)	(7,3)	La diminution des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par une réduction des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan international et des administrateurs recrutés sur le plan national, qui tient aux facteurs suivants : a) l'application de taux de vacance plus élevés (18,2 % et 25,0 %) que les taux appliqués dans le budget 2023, compte tenu des taux de vacance observés en mars 2023 ; b) une diminution des dépenses prévues au titre des communications et de l'informatique, qui tient à une réduction du volume des achats de matériel prévus et qui est partiellement contrebalancée par une augmentation des dépenses prévues au titre des fournitures, services et matériel divers, qui tient à la contribution aux services communs de gestion du complexe et de sécurité au Gabon.
33. MANUL	88 046,5	87 903,7	(142,8)	(0,2)	La diminution des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par la diminution des ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles, qui se décompose comme suit : a) une diminution des dépenses prévues au titre des installations et infrastructures, certains grands projets de construction devant être achevés en 2023 ; b) une diminution des dépenses prévues au titre des opérations aériennes, qui tient à la baisse des coûts de la flotte d'avions, compte tenu de l'accord contractuel en vigueur ; c) une diminution des dépenses prévues au titre du matériel de communication et du matériel informatique, comme suite aux acquisitions des exercices précédents. Elle a été partiellement contrebalancée par une augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à l'application de barèmes de traitements révisés et d'un taux de vacance moins élevé (29,6 %) que le taux appliqué en 2023 (32,9 %) pour le personnel recruté sur le plan international.
34. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	67 244,3	66 971,7	(272,6)	(0,4)	La diminution des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par : a) la diminution des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan international, des administrateurs recrutés sur le plan national, des Volontaires des Nations Unies

Mission	2023	2024	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	(ressources demandées)	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
35. MINUAAH	36 071,6	34 766,2	(1 305,4)	(3,6)	<p>et des observateurs militaires, qui tient à l'application de taux de vacance plus élevés que les taux appliqués dans le budget approuvé pour 2023 ; b) la diminution des dépenses prévues au titre des services liés à la facilitation des réunions. Elle est partiellement contrebalancée par : a) les crédits demandés pour les 14 postes qu'il est proposé de créer et qui devraient permettre la mise en œuvre du mandat élargi ; b) l'augmentation des dépenses prévues au titre des agents locaux, qui tient à la révision à la hausse du taux retenu pour les dépenses communes de personnel (30 %) par rapport au taux retenu en 2023 ; c) l'augmentation des crédits demandés pour les opérations aériennes, compte tenu des prix contractuels les plus récents pour les hélicoptères ; d) l'augmentation des dépenses prévues au titre des installations et infrastructures, compte tenu des prix contractuels les plus récents pour la location de locaux et les services de sécurité ; e) l'augmentation des crédits demandés pour les voyages officiels, qui tient à la mise en œuvre du mandat élargi.</p> <p>La diminution des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par : a) une réduction des dépenses prévues au titre des services médicaux fournis contractuellement par les équipes chirurgicales et les équipes d'évacuation sanitaire aérienne ; b) une réduction des dépenses prévues au titre des observateurs des Nations Unies, qui tient à l'application d'un taux de vacance plus élevé (88,0 %) que le taux appliqué en 2023 (25,0 %) ; c) une réduction des crédits demandés pour les fournitures, services et matériel divers, qui tient à la diminution des dépenses prévues au titre des réunions du comité de coordination du redéploiement et des réunions bilatérales. Elle est partiellement contrebalancée par : a) les crédits demandés pour les trois emplois (1 P-3, 1 AN et 1 SM) qu'il est proposé de créer ; b) l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan international, qui tient principalement à une révision à la hausse des barèmes de traitements et du taux retenu pour les dépenses communes de personnel, compte tenu des dépenses effectivement engagées en 2022 ; c) l'augmentation des dépenses prévues au titre de la location et de l'exploitation d'un hélicoptère, compte tenu de la hausse des coûts de la flotte et du coût par heure de vol ; d) l'augmentation des crédits demandés pour les projets à effet rapide qui seront exécutés dans les zones contrôlées par l'une ou l'autre des parties au conflit ; e) l'augmentation des dépenses prévues au titre des services opérationnels et des services de sécurité liés à des locaux supplémentaires dans la ville de Hodeïda et à un bureau auxiliaire supplémentaire dans les districts du sud de la province de Hodeïda.</p>
36. BINUH	27 902,1	29 975,1	2 073,0	7,4	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique principalement par l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient aux facteurs suivants : a) la prime de

Mission	2023	2024	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	(ressources demandées)	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
37. MINUATS	66 128,0	64 897,5	(1 230,5)	(1,9)	<p>danger, qui a été approuvée en octobre 2022 et n'était pas prévue dans le budget 2023 ; b) la réduction de la durée du cycle du congé de détente, qui est passée de 8 à 6 semaines, entraînant des dépenses supplémentaires ; c) l'augmentation des crédits demandés au titre des traitements du personnel recruté sur le plan international et des dépenses communes de personnel ; d) la création de sept emplois, à savoir trois emplois soumis à recrutement international et quatre emplois de Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international. Elle est partiellement compensée par : a) l'application d'un taux de vacance plus élevé (15,4 %) pour le personnel de police des Nations Unies, alors que les ressources prévues dans le budget 2023 étaient fondées sur l'hypothèse d'un déploiement intégral ; b) une diminution des dépenses prévues au titre des communications et de l'informatique, des stocks suffisants ayant été acquis pendant l'exercice précédent ; c) une diminution des crédits demandés pour le recours à des compétences externes et à des affectations provisoires, la création d'emplois permettant d'exercer les fonctions requises ayant été proposée.</p> <p>La diminution des ressources demandées pour 2024 par rapport aux crédits ouverts pour 2023 s'explique par la réduction des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient à une révision à la baisse du taux retenu pour les dépenses communes de personnel (66,8 %, contre 77,7 % dans le budget 2023) et à l'application d'un taux de vacance plus élevé (43,8 %) que le taux appliqué en 2023 (30,0 %) pour les emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national. Elle est partiellement contrebalancée par l'augmentation des dépenses prévues au titre des militaires et du personnel de police, qui tient à l'application d'un taux de vacance moins élevé (10,7 %) que le taux appliqué en 2023 (40,0 %) pour les observateurs militaires et à l'application des derniers taux standard de l'indemnité de subsistance (missions), qui sont plus élevés que les taux retenus dans le budget 2023.</p>
<b>Total partiel (groupe thématique III)</b>	<b>423 130,2</b>	<b>427 911,9</b>	<b>4 781,7</b>	<b>1,1</b>	
<b>MANUA et MANUI</b>					
38. MANUA	132 479,2	132 479,4	0,2	–	<p>Le montant des ressources demandées pour 2024 reste inchangé en valeur réelle par rapport aux crédits ouverts pour 2023. Cela s'explique par l'effet net conjugué des facteurs suivants : a) une diminution de 1,1 million de dollars au titre du personnel civil, qui tient à l'application de taux de vacance plus élevés pour toutes les catégories de personnel, compte tenu des taux de vacance effectifs ; b) une augmentation de 1,1 million de dollars au titre des dépenses opérationnelles, qui tient à : i) une augmentation des crédits demandés pour les fournitures, services et matériel divers, qui s'explique par l'augmentation des dépenses prévues au titre des frais d'envoi de liquidités en Afghanistan et par</p>

Mission	2023	2024	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	(ressources demandées)	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
					l'accroissement prévu du recours au Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies pour les déplacements à l'intérieur du pays ; ii) une augmentation des crédits demandés pour les opérations aériennes, qui s'explique principalement par l'augmentation des dépenses d'affrètement et d'exploitation liées au remplacement prévu d'un avion, compte tenu des prix du marché mondial, et par l'augmentation des dépenses prévues au titre du carburant, qui tient à l'augmentation du prix moyen au litre ; iii) une augmentation des crédits demandés pour les communications et l'informatique, qui s'explique principalement par l'augmentation des dépenses prévues au titre des services d'information menés dans les domaines de la sensibilisation politique et de la communication avec les initiatives de paix locales et par l'augmentation des dépenses prévues pour l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique, pour les services d'appui et pour le remplacement de matériel informatique essentiel. L'augmentation des dépenses opérationnelles est partiellement compensée par une diminution des crédits demandés pour les installations et infrastructures, qui s'explique par la baisse des dépenses prévues au titre de la location de locaux, des services de sécurité et des travaux de construction, de transformation et de rénovation, en lien avec les ressources demandées en vue de l'ouverture d'un nouveau bureau comme suite à la fermeture du complexe Alpha.
39. MANUI	96 910,6	98 462,4	1 551,8	1,6	L'augmentation des crédits demandés s'explique par : a) l'augmentation des dépenses prévues au titre des voyages (déploiement, relève et rapatriement) des membres de l'Unité de gardes des Nations Unies, compte tenu de la dernière lettre d'attribution, et la révision à la hausse du taux standard de remboursement du coût des contingents approuvée par l'Assemblée générale ; b) l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel civil, qui tient essentiellement à l'application, dans le calcul des traitements du personnel recruté sur le plan national, d'une classe et d'un échelon moyens plus élevés que ceux retenus dans le budget de 2023 ; c) l'augmentation des dépenses prévues au titre des opérations aériennes et des transports terrestres, qui tient à l'augmentation du prix du carburant ; ii) l'augmentation des crédits demandés pour les communications et l'informatique, qui tient au remplacement prévu de matériel obsolète. Cette augmentation est compensée en partie par la diminution des dépenses prévues à la rubrique Installations et infrastructures, qui tient au fait qu'aucun crédit n'est demandé pour la rénovation du bâtiment de la MANUI au Koweït, les ressources approuvées dans le budget de 2023 ayant été jugées suffisantes pour couvrir les principales dépenses du projet.
<b>Total partiel (MANUA et MANUI)</b>	<b>229 389,8</b>	<b>230 941,8</b>	<b>1 552,0</b>	<b>0,7</b>	

<i>Mission</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>	<i>Variation</i>		<i>Principaux facteurs</i>
	<i>(crédits ouverts)</i>	<i>(ressources demandées)</i>	<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (2) - (1)</i>	<i>(4) = (3)/(1)</i>	
Ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional d'Entebbe	2 141,1	2 128,8	(12,3)	(0,6)	La diminution s'explique principalement par le fait que la part du budget du Centre prélevée sur le budget des missions politiques spéciales a diminué, passant de 5,10 % pour l'exercice 2022/23 à 4,94 % pour l'exercice 2023/24, une diminution partiellement contrebalancée par une augmentation de 0,6 million de dollars (1,5 %) du projet de budget du Centre par rapport à l'exercice 2022/23.
<b>Total</b>	<b>768 335,0</b>	<b>775 326,2</b>	<b>6 991,2</b>	<b>0,9</b>	

## C. Ressources humaines

134. Les effectifs civils proposés pour 2024, à savoir les emplois soumis à recrutement international et national, les emplois de Volontaire des Nations Unies et les emplois de temporaire (autres que pour les réunions), font apparaître une augmentation globale de 35 emplois (4 683 emplois, contre 4 648 en 2023). On trouvera dans les tableaux 7 à 10 le détail des ressources humaines ventilées par groupe thématique, par mission et par catégorie de personnel.

Tableau 7

### Ressources humaines : récapitulatif des changements, par groupe thématique

	Postes		Total partiel	Emplois de Volontaire des Nations Unies	Emplois de temporaire (autres que pour les réunions)	Total
	Personnel recruté sur le plan international	Personnel recruté sur le plan national				
<b>Groupe thématique I</b>						
Effectif approuvé pour 2023	186	91	277	–	2	279
Effectif proposé pour 2024	182	94	276	2	2	280
<b>Variation</b>	<b>(4)</b>	<b>3</b>	<b>(1)</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>1</b>
<b>Groupe thématique II</b>						
Effectif approuvé pour 2023	199	59	258	8	1	267
Effectif proposé pour 2024	199	64	263	8	1	272
<b>Variation</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5</b>
<b>Groupe thématique III</b>						
Effectif approuvé pour 2023	1 071	899	1 970	179	13	2 162
Effectif proposé pour 2024	1 086	909	1 995	187	13	2 195
<b>Variation</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>8</b>	<b>–</b>	<b>33</b>
<b>MANUA</b>						
Effectif approuvé pour 2023	293	774	1 067	95	2	1 164
Effectif proposé pour 2024	289	773	1 062	95	2	1 159
<b>Variation</b>	<b>(4)</b>	<b>(1)</b>	<b>(5)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(5)</b>
<b>MANUI</b>						
Effectif approuvé pour 2023	279	495	774	2	–	776
Effectif proposé pour 2024	280	495	775	2	–	777
<b>Variation</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>						
<b>Effectif approuvé pour 2023</b>	<b>2 028</b>	<b>2 318</b>	<b>4 346</b>	<b>284</b>	<b>18</b>	<b>4 648</b>
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>2 036</b>	<b>2 335</b>	<b>4 371</b>	<b>294</b>	<b>18</b>	<b>4 683</b>
<b>Variation</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>25</b>	<b>10</b>	<b>–</b>	<b>35</b>

(Voir note page suivante)

*(Note du tableau 7)*

*Note* : Les emplois du personnel civil des missions politiques spéciales sont traités comme des postes. Dans sa résolution [77/278](#), l'Assemblée générale a décidé d'élargir le système des fourchettes souhaitables au personnel des missions politiques spéciales. Pour les Volontaires des Nations Unies, le terme utilisé est celui d'emplois, et non pas de postes, conformément à la pratique habituelle. Les emplois de temporaire (autres que pour les réunions) sont ceux qui ont été expressément approuvés par l'Assemblée en tant que tels (séparément des postes) pour des durées limitées, et dont la reconduction pour l'exercice budgétaire suivant doit faire l'objet d'une justification dans le rapport budgétaire soumis à l'examen des organes délibérants. Dans les contextes où il est fait référence à la fois aux postes et aux emplois dans leur ensemble, ou lorsque l'emploi de ces termes change par intermittence, le terme plus générique « emplois » est utilisé par souci de simplicité dans le présent rapport et dans les rapports budgétaires relatifs aux groupes thématiques [[A/78/6 \(Sect.3\)/Add.2](#), [A/78/6 \(Sect.3\)/Add.3](#), [A/78/6 \(Sect.3\)/Add.4](#), [A/78/6 \(Sect.3\)/Add.5](#) et [A/78/6 \(Sect.3\)/Add.6](#)].

Tableau 8

**Ressources humaines : postes soumis à recrutement international et national et emplois de Volontaire des Nations Unies**

	Postes soumis à recrutement international								Agents des services généraux et des catégories apparentées				Postes soumis à recrutement national		Emplois de VNU					
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Total partiel	SM	I°C	AC	Total partiel	AN	AL	Total partiel	Soumis à	Soumis à	Total partiel	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2									recrutement international	recrutement national		
<b>Groupe thématique I</b>																				
<b>1. Bureau du (de la) Conseiller(e) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1 <sup>a</sup>	–	–	1	3	5	1	–	11	4	–	1	16	–	5	5	–	–	–	21
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1<sup>a</sup></b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>21</b>
<b>2. Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1	1 <sup>b</sup>	–	–	2	3	2	–	9	–	–	2	11	–	–	–	–	–	–	11
Créations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	2	2
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1</b>	<b>1<sup>b</sup></b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>9</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>13</b>
<b>3. Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1 <sup>a</sup>	–	–	–	–	–	1	–	2	–	–	–	2	–	–	–	–	–	–	2
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1<sup>a</sup></b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>
<b>4. Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1 <sup>c</sup>	–	–	–	–	1	–	–	2	–	–	1	3	–	–	–	–	–	–	3
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1<sup>c</sup></b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>
<b>5. Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	–	1	–	–	1	2	2	–	6	–	–	1	7	–	–	–	–	–	–	7
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>7</b>
<b>6. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1	1	1	3	8	14	11	–	39	10	–	8	57	–	31	31	–	–	–	88
Suppressions	–	–	–	–	(1)	(1)	–	–	(2)	–	–	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
Créations	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	1
Transformations	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	(2)	–	–	(3)	1	2	3	–	–	–	–
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>–</b>	<b>37</b>	<b>8</b>	<b>–</b>	<b>8</b>	<b>53</b>	<b>1</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>87</b>

	Postes soumis à recrutement international								Agents des services généraux et des catégories apparentées				Postes soumis à recrutement national		Emplois de VNU					
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								SM	I°C	AC	Total partiel	AN	AL	Total partiel	Soumis à recrutement international	Soumis à recrutement national	Total partiel	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2												Total partiel
<b>7. Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1	-	-	1	-	2	1	-	5	-	-	-	5	2	2	4	-	-	-	9
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>
<b>8. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1	-	1	1	5	7	5	-	20	1	-	1	22	1	7	8	-	-	-	30
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30</b>
<b>9. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1	-	1	1	6	15	10	-	34	24	-	1	59	14	28	42	-	-	-	101
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>34</b>	<b>24</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>59</b>	<b>14</b>	<b>28</b>	<b>42</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>101</b>
<b>10. Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1	-	-	1	1	1	-	-	4	-	-	-	4	-	1	1	-	-	-	5
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>
<b>Groupe thématique II</b>																				
<b>11. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	2
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>
<b>12. Groupe d'experts sur le Soudan</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
<b>13. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	1	2	-	3	-	1	2	6	-	-	-	-	-	-	6
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>

	Postes soumis à recrutement international								Agents des services généraux et des catégories apparentées				Postes soumis à recrutement national		Emplois de VNU				
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								SM	1°C	AC	Total partiel	AN	AL	Total partiel	Soumis à recrutement international	Soumis à recrutement national	Total partiel	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2											
<b>14. Groupe d'experts sur la Libye</b>																			
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	-	-	2
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>	-	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	<b>2</b>	-	-	-	-	-	<b>2</b>
<b>15. Groupe d'experts sur la République centrafricaine</b>																			
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	-	-	2
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>	-	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	<b>2</b>	-	-	-	-	-	<b>2</b>
<b>16. Groupe d'experts sur le Yémen</b>																			
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	-	1	-	1	5	-	-	6	-	2	2	-	-	8
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>	-	<b>1</b>	<b>5</b>	-	-	<b>6</b>	-	<b>2</b>	<b>2</b>	-	-	<b>8</b>
<b>17. Groupe d'experts sur le Soudan du Sud</b>																			
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	2	3	-	-	-	-	-	3
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>	-	<b>1</b>	-	-	<b>2</b>	<b>3</b>	-	-	-	-	-	<b>3</b>
<b>18. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées</b>																			
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	1	4	6	-	11	-	-	8	19	-	-	-	-	-	19
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	-	-	-	-	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	-	<b>11</b>	-	-	<b>8</b>	<b>19</b>	-	-	-	-	-	<b>19</b>
<b>19. Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité</b>																			
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	2	-	-	-	-	-	2
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	-	-	-	-	-	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	<b>2</b>	-	-	-	-	-	<b>2</b>
<b>20. Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité</b>																			
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	1	2	2	-	5	-	-	2	7	-	-	-	-	-	7
Suppressions	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	(2)	-	-	-	-	-	(2)
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	-	-	-	-	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	-	<b>4</b>	-	-	<b>1</b>	<b>5</b>	-	-	-	-	-	<b>5</b>

	Postes soumis à recrutement international								Agents des services généraux et des catégories apparentées				Postes soumis à recrutement national		Emplois de VNU					
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								SM	1°C	AC	Total partiel	AN	AL	Total partiel	Soumis à recrutement international	Soumis à recrutement national	Total partiel	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2												Total partiel
<b>21. Groupe d'experts sur le Mali</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>	-	<b>1</b>	-	-	-	<b>1</b>	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>
<b>22. Groupe d'experts sur la Somalie</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	4	4	-	-	-	6
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>	-	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	<b>2</b>	-	<b>4</b>	<b>4</b>	-	-	-	<b>6</b>
<b>23. Groupe d'experts sur Haïti</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	1	3	-	-	-	-	-	-	3
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	-	-	-	-	<b>1</b>	-	<b>1</b>	-	<b>2</b>	-	-	<b>1</b>	<b>3</b>	-	-	-	-	-	-	<b>3</b>
<b>24. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	1	-	2	-	3	-	-	2	5	-	-	-	-	-	-	5
Créations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2	-	-	-	-	-	-	2
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	-	-	-	-	<b>1</b>	-	<b>2</b>	-	<b>3</b>	-	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	-	-	-	-	-	-	<b>7</b>
<b>25. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	-	1	1	2	9	20	8	3	44	-	1	7	52	-	-	-	-	-	-	52
Créations	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	-	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>45</b>	-	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>53</b>	-	-	-	-	-	-	<b>53</b>
<b>26. UNITAD</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	-	1	-	2	5	14	17	4	43	43	-	-	86	25	28	53	8	-	8	147
Suppressions	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
Créations	-	-	-	-	-	-	-	2	2	-	-	-	2	-	3	3	-	-	-	5
Transformations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	-	(2)	2	-	2	-	-	-	-
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	-	<b>1</b>	-	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>44</b>	<b>41</b>	-	-	<b>85</b>	<b>27</b>	<b>31</b>	<b>58</b>	<b>8</b>	-	<b>8</b>	<b>151</b>

	Postes soumis à recrutement international								Agents des services généraux et des catégories apparentées				Postes soumis à recrutement national		Emplois de VNU					
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								SM	1°C	AC	Total partiel	AN	AL	Total partiel	Soumis à recrutement international	Soumis à recrutement national	Total partiel	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2												Total partiel
<b>Groupe thématique III</b>																				
<b>27. UNOWAS</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1	1	-	2	9	14	10	1	38	6	-	-	44	9	21	30	-	-	-	74
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>38</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>44</b>	<b>9</b>	<b>21</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>74</b>
<b>28. MANUSOM</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1	2	1	7	30	50	37	-	128	57	-	-	185	87	45	132	18	1	19	336
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>30</b>	<b>50</b>	<b>37</b>	<b>-</b>	<b>128</b>	<b>57</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>185</b>	<b>87</b>	<b>45</b>	<b>132</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>336</b>
<b>29. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	-	1	-	-	1	2	2	-	6	2	-	-	8	4	18	22	-	-	-	30
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>18</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30</b>
<b>30. Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	2	6	-	-	8	1	-	-	9	-	2	2	-	-	-	11
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11</b>
<b>31. Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1	1	-	1	2	6	1	-	12	6	-	-	18	5	60	65	-	-	-	83
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>60</b>	<b>65</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>83</b>
<b>32. BRENUAC</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1	-	-	2	5	12	6	-	26	7	-	-	33	4	12	16	-	1	1	50
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>26</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>33</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>50</b>
<b>33. MANUL</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1	2	-	7	17	43	46	2	118	154	-	1	273	17	118	135	6	-	6	414
Créations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	-	-	-	2
Reclassements ou déclassés	-	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>42</b>	<b>46</b>	<b>2</b>	<b>118</b>	<b>154</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>273</b>	<b>17</b>	<b>120</b>	<b>137</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>416</b>

	Postes soumis à recrutement international								Agents des services généraux et des catégories apparentées				Postes soumis à recrutement national		Emplois de VNU					
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								SM	I°C	AC	Total partiel	AN	AL	Total partiel	Soumis à recrutement international	Soumis à recrutement national	Total partiel	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2												Total partiel
<b>34. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1	1	1	5	25	38	54	1	126	44	–	1	171	95	87	182	118	23	141	494
Créations	–	–	–	–	1	–	4	–	5	4	–	–	9	6	1	7	3	1	4	20
Reclassements ou déclassés	–	–	(1)	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>6</b>	<b>26</b>	<b>38</b>	<b>58</b>	<b>1</b>	<b>131</b>	<b>48</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>180</b>	<b>101</b>	<b>88</b>	<b>189</b>	<b>121</b>	<b>24</b>	<b>145</b>	<b>514</b>
<b>35. MINUAAH</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	–	1	1	1	6	10	18	1	38	31	–	–	69	11	80	91	–	–	–	160
Créations	–	–	–	–	–	–	1	–	1	1	–	–	2	1	–	1	–	–	–	3
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>39</b>	<b>32</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>71</b>	<b>12</b>	<b>80</b>	<b>92</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>163</b>
<b>36. BINUH</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	–	1	1	4	9	21	14	1	51	34	–	–	85	21	37	58	–	–	–	143
Créations	–	–	–	–	–	1	–	1	2	1	–	–	3	–	–	–	4	–	4	7
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>53</b>	<b>35</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>88</b>	<b>21</b>	<b>37</b>	<b>58</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>150</b>
<b>37. MINUATS</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1	1	2	5	20	39	37	2	107	68	–	1	176	57	109	166	7	5	12	354
Créations	–	1	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	1
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>39</b>	<b>37</b>	<b>2</b>	<b>108</b>	<b>68</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>177</b>	<b>57</b>	<b>109</b>	<b>166</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>355</b>
<b>MANUA et MANUI</b>																				
<b>38. MANUA</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1	2	1	7	27	53	58	5	154	138	–	1	293	126	648	774	75	20	95	1 162
Suppressions	–	–	–	(2)	–	(1)	(2)	–	(5)	(1)	–	–	(6)	–	(1)	(1)	–	–	–	(7)
Créations	–	–	–	–	–	2	–	–	2	–	–	–	2	–	–	–	–	–	–	2
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>27</b>	<b>54</b>	<b>56</b>	<b>5</b>	<b>151</b>	<b>137</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>289</b>	<b>126</b>	<b>647</b>	<b>773</b>	<b>75</b>	<b>20</b>	<b>95</b>	<b>1 157</b>

	Postes soumis à recrutement international								Agents des services généraux et des catégories apparentées				Postes soumis à recrutement national			Emplois de VNU				
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								SM	1 <sup>c</sup> C	AC	Total partiel	AN	AL	Total partiel	Soumis à recrutement international	Soumis à recrutement national	Total partiel	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2												Total partiel
<b>39. MANUI</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	1	2	1	6	16	45	51	5	127	152	–	–	279	122	373	495	–	2	2	776
Suppressions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	–	–	–	(1)
Créations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	1	–	1	–	–	–	2
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>45</b>	<b>51</b>	<b>5</b>	<b>127</b>	<b>153</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>280</b>	<b>123</b>	<b>372</b>	<b>495</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>777</b>
<b>Total</b>																				
Effectif approuvé pour 2023	18	20	12	59	213	431	414	25	1 192	787	2	47	2 028	600	1 718	2 318	232	52	284	4 630
Suppressions	–	–	–	(2)	(2)	(2)	(3)	–	(9)	(1)	–	(1)	(11)	–	(2)	(2)	–	–	–	(13)
Créations	–	1	–	–	2	4	5	3	15	7	1	1	24	8	6	14	7	3	10	48
Reclassements ou déclassements	–	–	(1)	1	1	(1)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Transformations	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	(4)	–	–	(5)	3	2	5	–	–	–	–
<b>Effectif proposé pour 2024</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>58</b>	<b>214</b>	<b>432</b>	<b>415</b>	<b>28</b>	<b>1 197</b>	<b>789</b>	<b>3</b>	<b>47</b>	<b>2 036</b>	<b>611</b>	<b>1 724</b>	<b>2 335</b>	<b>239</b>	<b>55</b>	<b>294</b>	<b>4 665</b>

*Abréviations* : 1<sup>c</sup>C = 1<sup>re</sup> classe ; AC = Autres classes ; AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

*Note* : on trouvera dans l'annexe XX des informations plus détaillées sur les changements qu'il est proposé d'apporter aux postes, notamment sur les titres fonctionnels.

<sup>a</sup> Le (la) Secrétaire général(e) adjoint(e) est engagé(e) en vertu d'un contrat-cadre.

<sup>b</sup> Le (la) Sous-Secrétaire général(e) est engagé(e) au titre d'un contrat assorti d'une rémunération symbolique de 1 dollar par an.

<sup>c</sup> Le (la) Secrétaire général(e) adjoint(e) est engagé(e) au titre d'un contrat assorti d'une rémunération symbolique de 1 dollar par an.

Tableau 9

## Ressources humaines : personnel occupant des emplois de temporaire (autres que pour les réunions) et autres types de personnel

	Emplois de temporaire (autres que pour les réunions)							Autres membres du personnel				Total		
	Personnel recruté sur le plan international					Personnel recruté sur le plan national		Observateurs ou conseillers militaires	Membres de l'Unité de gardes des Nations Unies	Personnel de police des Nations Unies	Personnel fourni par des gouvernements			
	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	G(AC)	AN						AL	
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide <sup>a</sup>	–	–	1	–	1	–	–	–	–	–	–	–	2	
UNITAD <sup>b</sup>	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	25	26
UNOWAS <sup>c</sup>	–	–	–	–	–	–	–	1	1	–	1	–	–	3
MANUSOM <sup>d</sup>	1	–	1	–	–	–	–	–	–	625	14	23	664	
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	1
MANUL <sup>e</sup>	–	1	–	–	–	–	–	–	–	234	–	–	7	242
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	–	–	–	–	–	–	–	–	120	–	–	–	–	120
MINUAAH <sup>f</sup>	–	–	1	1	–	–	–	–	75	–	–	–	5	82
BINUH <sup>g</sup>	1	1	1	–	–	2	–	–	–	–	21	–	2	28
MINUATS <sup>h</sup>	–	1	1	–	–	–	–	–	28	–	42	–	–	72
MANUA <sup>i</sup>	–	1	1	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	3
MANUI	–	–	–	–	–	–	–	–	–	245	–	–	–	245
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>226</b>	<b>1 104</b>	<b>78</b>	<b>62</b>	<b>1 488</b>	

*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

*Note* : Comme aucun changement n'est proposé pour 2024, les effectifs et les classes d'emploi présentés dans le tableau 9 correspondent à la fois aux ressources approuvées pour 2023 et aux ressources proposées pour 2024.

<sup>a</sup> Les emplois de la classe P-4 et P-2 ont été approuvés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) par l'Assemblée générale à la section V de sa résolution 77/263 A, sur la base des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/77/7/Add.2, par. 10 et 11).

<sup>b</sup> L'emploi de la classe P-4 a été approuvé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) par l'Assemblée à la section V de sa résolution 77/263 A, sur recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/77/7/Add.3, par. 10).

<sup>c</sup> L'emploi d'agent(e) local(e) a été approuvé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) par l'Assemblée au paragraphe 28 de la section XIV de sa résolution 73/279 A.

<sup>d</sup> L'emploi de la classe D-1 a été approuvé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) par l'Assemblée à la section X de sa résolution 76/246 A, sur recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/76/7/Add.1, par. 29). L'emploi de la classe P-4 a été approuvé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) par l'Assemblée à la section V de sa résolution 77/263 A, sur recommandation du Comité consultatif (A/77/7/Add.4, par. 13).

(Voir suite des notes page suivante)

(Suite des notes du tableau 9)

- <sup>e</sup> L'emploi de la classe P-5 a été approuvé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) par l'Assemblée à la section X de sa résolution 76/246 A, sur recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/76/7/Add.1, par. 29).
- <sup>f</sup> L'emploi de la classe P-4 a été approuvé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) par l'Assemblée à la section X de sa résolution 76/246 A, sur recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/76/7/Add.1, par. 29). L'emploi de la classe P-3 a été approuvé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) par l'Assemblée à la section XVIII de sa résolution 74/263, sur recommandation du Comité consultatif (A/74/7/Add.23, par. 22).
- <sup>g</sup> L'emploi de D-1 a été approuvé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) par l'Assemblée au paragraphe 28 de la section XVIII de sa résolution 74/263. Les emplois de la classe P-5 et P-4 et les emplois d'agent(e) des services généraux (Autres classes) ont été approuvés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) par l'Assemblée à la section XVIII de sa résolution 74/263, sur recommandation du Comité consultatif (A/74/7/Add.24, par. 30).
- <sup>h</sup> L'emploi de la classe P-5 a été approuvé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) par l'Assemblée à la section V de sa résolution 77/263 A, sur recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/77/7/Add.4, par. 44). L'emploi de la classe P-4 a été approuvé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) par l'Assemblée à la section X de sa résolution 76/246 A, sur recommandation du Comité consultatif (A/76/7/Add.1, par. 29).
- <sup>i</sup> L'emploi de la classe P-5 a été approuvé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) par l'Assemblée dans sa résolution 77/4, sur recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/76/7/Add.41, par. 21). L'emploi de la classe P-4 a été approuvé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) par l'Assemblée à la section V de sa résolution 77/263 A, sur recommandation du Comité consultatif (A/77/7/Add.5, par. 18).

Tableau 10  
Ressources humaines : postes financés au moyen de ressources extrabudgétaires

	<i>Postes soumis à recrutement international</i>													<i>Postes soumis à recrutement national</i>		<i>Emplois de VNU</i>		<i>Total</i>		
	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>AN</i>	<i>AL</i>	<i>Soumis à recrutement international</i>		<i>Soumis à recrutement national</i>				
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>SM</i>	<i>I°C</i>			<i>AC</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Total partiel</i>	<i>international</i>		<i>national</i>	<i>Total partiel</i>
<b>Groupe thématique I</b>																				
<b>Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide</b>																				
Effectif prévu pour 2023	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	1	3	-	-	-	-	-	-	3
Effectif prévu pour 2024	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	-	-	-	2
<b>Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie</b>																				
Effectif prévu pour 2023	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	1	-	-	-	2
Effectif prévu pour 2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique</b>																				
Effectif prévu pour 2023	-	-	-	-	1	1	1	1	4	-	-	-	4	-	1	1	-	-	-	5
Effectif prévu pour 2024	-	-	-	-	1	1	1	1	4	-	-	-	4	-	1	1	-	-	-	5
<b>Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen</b>																				
Effectif prévu pour 2023	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Effectif prévu pour 2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar</b>																				
Effectif prévu pour 2023	-	-	-	-	2	-	-	-	2	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	2
Effectif prévu pour 2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Groupe thématique II</b>																				
<b>Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive</b>																				
Effectif prévu pour 2023	-	-	-	-	-	2	1	-	3	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	3
Effectif prévu pour 2024	-	-	-	-	-	2	1	-	3	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	3
<b>UNITAD</b>																				
Effectif prévu pour 2023	-	-	-	-	3	4	7	4	18	4	-	-	22	6	11	17	6	5	11	50
Effectif prévu pour 2024	-	-	-	-	3	4	7	3	17	4	-	-	21	7	9	16	2	1	3	40

	Postes soumis à recrutement international																			
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées				Postes soumis à recrutement national				Emplois de VNU			
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	SM	1°C	AC	Total partiel	AN	AL	Total partiel	Soumis à recrutement international	Soumis à recrutement national	Total partiel	Total
<b>Groupe thématique III</b>																				
<b>BRENUAC</b>																				
Effectif prévu pour 2023	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Effectif prévu pour 2024	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
<b>MINUATS</b>																				
Effectif prévu pour 2023	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	-	-	5	2	1	3	-	-	-	8
Effectif prévu pour 2024	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	-	-	5	2	1	3	-	-	-	8
<b>MANUA et MANUI</b>																				
<b>MANUA</b>																				
Effectif prévu pour 2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	3	10	13	14
Effectif prévu pour 2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	3	10	13	14
<b>MANUI</b>																				
Effectif prévu pour 2023	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	-	3	-	-	-	-	4	4	7
Effectif prévu pour 2024	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	-	3	-	-	-	-	4	4	7
<b>Total</b>																				
<b>Effectif prévu pour 2023</b>	-	-	-	-	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	-	<b>1</b>	<b>46</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>22</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>28</b>	<b>96</b>
<b>Effectif prévu pour 2024</b>	-	-	-	-	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>29</b>	<b>10</b>	-	<b>1</b>	<b>40</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>80</b>

*Abréviations* : 1°C = 1<sup>re</sup> classe ; AC = Autres classes ; AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

*Note* : Le tableau 10 regroupe les postes qui sont financés ou devraient être financés au moyen de ressources extrabudgétaires pendant l'exercice en cours et l'exercice suivant, compte tenu des dernières informations disponibles et des projections effectuées au moment de l'établissement du présent rapport. Conformément à la pratique établie, on n'y trouve pas les emplois de temporaire (autres que pour les réunions) financés au moyen de ressources extrabudgétaires, les emplois facturés à une tierce partie ou les postes de projet qui ne devraient pas être financés de manière continue pendant plus d'un an.

## Annexe I

### **Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée**

---

*Résumé de la recommandation ou de la demande*

*Suite donnée à la recommandation ou à la demande*

---

#### **Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/77/7/Add.1), approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 77/263 A**

Le Comité consultatif réaffirme que les emplois vacants devraient être pourvus dans les meilleurs délais et compte que des informations actualisées sur l'état d'avancement des recrutements pour tous les emplois en question seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le présent rapport et les rapports connexes sur les missions politiques spéciales, ainsi que dans le prochain projet de budget (par. 29).

Des informations actualisées sur l'état d'avancement des recrutements pour les emplois vacants de longue date sont présentées à l'annexe I du complément d'information sur les prévisions budgétaires pour chaque groupe thématique.

Les missions poursuivent leur action pour pourvoir les emplois vacants en mettant en œuvre un large éventail de mesures visant à garantir un recrutement et une entrée en fonctions en temps voulu, tout en suivant un plan stratégique de gestion prévisionnelle des besoins en personnel qui leur permet de déterminer leurs besoins et de s'assurer que les effectifs possèdent l'ensemble des compétences requises pour atteindre leurs buts et objectifs. Elles s'attachent également à améliorer la parité des genres ainsi que la représentation géographique et à mieux tenir compte de la diversité ethnique des pays dans lesquels elles recrutent, ce qui nécessite parfois des activités supplémentaires de communication et une nouvelle publication des avis de vacance.

Par exemple, l'équipe de recrutement de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui dépend du Groupe des ressources humaines de la Mission, a été renforcée pour faire face au volume élevé de recrutements en cours. Ces efforts se traduisent par une baisse des taux de vacance des emplois civils.

La Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda a mené une campagne de recrutement tout au long de 2022 et engagé 69 procédures de recrutement, ce qui lui a permis de réduire considérablement ses taux de vacance.

L'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes a élaboré un solide plan de communication visant spécifiquement à élargir

l'éventail des candidates et candidats potentiels, notamment grâce à une stratégie publicitaire ciblée et une diffusion plus large de ses avis de vacance.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) continue de ne ménager aucun effort pour réduire les délais de recrutement grâce à un suivi rigoureux avec les responsables des emplois à pourvoir. Par ailleurs, les Afghanes, Volontaires des Nations Unies et autres, sont vivement encouragées à postuler et reçoivent des informations détaillées sur les emplois à pourvoir à mesure que ceux-ci deviennent vacants.

L'une des difficultés liées au recrutement rencontrées par les missions est l'instabilité des conditions de sécurité et de l'environnement opérationnel qui sont ceux de nombreuses missions politiques spéciales. Par exemple, le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) a connu un fort taux de renouvellement du personnel recruté sur le plan national (47 % ces trois dernières années), principalement en raison de la détérioration des conditions de sécurité dans le pays. Certaines missions ont fait face à des retards dans la délivrance des visas nécessaires à l'entrée en fonctions du personnel recruté sur le plan international. Parmi les difficultés liées au recrutement du personnel sur le plan national, on peut citer l'absence de candidates ou candidats ayant un profil adapté, principalement dans les régions éloignées des capitales, où des activités supplémentaires de communication sont nécessaires.

Le Comité consultatif souligne que les indemnités de fonctions ne sont octroyées qu'à titre exceptionnel et temporaire et que les missions doivent se conformer strictement aux règles et politiques applicables au personnel (par. 32).

Le Comité consultatif affirme de nouveau qu'en application des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19, les déplacements pour les ateliers, les conférences ou les réunions devraient être réduits au minimum et que l'on devrait recourir davantage aux réunions virtuelles et aux outils de formation en ligne (par. 37).

Le Secrétariat s'assure que les indemnités de fonctions ne sont octroyées qu'à titre exceptionnel et temporaire pour pourvoir des emplois et que les missions se conforment strictement aux règles et politiques applicables au personnel. Des informations sur l'état d'avancement des recrutements pour les emplois donnant lieu à des indemnités de fonctions pendant un an ou plus sont présentées à l'annexe II du complément d'information sur les prévisions budgétaires pour chaque groupe thématique.

Sachant qu'il faut privilégier l'amélioration continue et répondre à l'évolution des besoins opérationnels, les missions continuent de tirer parti de manière systématique des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés aux programmes en raison de la pandémie, notamment en recourant aux outils numériques pour échanger avec les parties prenantes. Parmi les nouvelles approches financièrement avantageuses, on peut citer les échanges virtuels avec des interlocuteurs au moyen

Notant avec préoccupation que les taux de respect par les missions politiques spéciales des directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion restent faibles, le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale, dans sa résolution 74/262, s'est déclarée préoccupée par le fait que les directives en question étaient peu appliquées et a prié le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour mieux les faire appliquer, pour toutes les catégories de voyages, en tenant compte des caractéristiques et de la nature des voyages officiels et des raisons pour lesquelles les départements, bureaux et missions n'appliquaient pas les directives (par. 39).

d'outils de télécommunications, lorsque la situation s'y prête, ainsi que la recherche documentaire permise notamment par les bases de données et abonnements fournis par l'ONU. De même, les voyages officiels du personnel ne sont effectués que lorsqu'ils ne peuvent être remplacés avantageusement par d'autres moyens de communication, y compris la visioconférence.

Les voyages afférents à la tenue d'ateliers et de conférences ont été réduits au minimum, mais les missions ont également jugé qu'il était nécessaire de mener des consultations en personne avec les interlocuteurs politiques pour contribuer à l'obtention de résultats. Elles notent que les consultations virtuelles ne sauraient remplacer totalement les déplacements physiques et les réunions en présentiel, en particulier lorsqu'il s'agit d'interagir avec les parties prenantes dans des contextes politiques dynamiques. Par exemple, les observations faites directement sur les lieux par les experts eux-mêmes restent une norme méthodologique essentielle pour les groupes chargés d'enquêter, comme l'a souligné le Groupe de travail informel du Conseil de sécurité sur les questions générales relatives aux sanctions dans son rapport de 2006 (S/2006/997, annexe).

Afin de mieux faire appliquer les directives imposant l'achat des billets 16 jours au moins avant le départ, les missions ont notamment entrepris : a) de sensibiliser l'ensemble du personnel à la question et de diffuser régulièrement des informations relatives à l'obligation de soumettre les demandes d'autorisation de voyage au moins 21 jours à l'avance ; b) d'exiger la justification, documents à l'appui, des autorisations de voyage soumises moins de 21 jours à l'avance ; c) d'assurer régulièrement le suivi auprès de diverses parties prenantes (notamment les États et les équipes de pays des Nations Unies) afin de confirmer dans les meilleurs délais les dates des réunions et des conférences et les listes de personnes devant y participer ; d) d'encourager les agent(e)s ordonnateurs(trices) à réduire autant que possible le temps de traitement des demandes de voyage. Le taux de respect moyen global s'est amélioré au cours du dernier exercice, les deux tiers des missions ayant enregistré un taux plus élevé en 2022 que lors de l'année précédente.

Le plein respect des délais fixés dépend d'un certain nombre de facteurs externes tels que : l'évolution rapide des conditions de sécurité et du contexte politique dans lesquels opèrent les missions ; la nécessité de répondre à des crises soudaines ou qui vont s'aggravant ; les interruptions dues à des

Le Comité consultatif compte que des informations actualisées sur l'acquisition et l'exploitation d'un nouveau système de suivi des véhicules en ligne seront communiquées dans les prochains projets de budget des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales (par. 46).

modalités logistiques particulières comme des vols spéciaux ou des escortes, qui entraînent des réservations de dernière minute auprès des opérateurs de transports commerciaux ; les demandes tardives de modifications du calendrier des réunions et des listes de participants où figurent de nombreuses parties prenantes, notamment les autorités régionales, les organisations intergouvernementales partenaires et la société civile, modifications sans préavis sur lesquelles les missions n'ont aucun contrôle ; la communication tardive des informations par les responsables des activités de formation. En outre, pendant la pandémie, du fait des restrictions touchant les voyages en avion, il y avait peu de billets et les itinéraires étaient imprévisibles, les vols étant souvent annulés ou modifiés, ce qui a empêché les missions de mieux respecter les directives, malgré les mesures susmentionnées.

Le Département de l'appui opérationnel utilise des systèmes de suivi des véhicules depuis de nombreuses années afin de répondre aux besoins en matière de sécurité, de logistique et de gestion du parc de véhicules. Dans les environnements extrêmes, la fiabilité et la précision des systèmes de suivi et de la télématique peuvent revêtir une importance capitale pour la réussite d'une opération.

La plupart des véhicules des Nations Unies sont actuellement équipés d'un système CarLog de suivi des véhicules, mis en place il y a plus de 20 ans. Le système CarLog original ne fournit pas de données en temps réel, mais les transfère à un serveur central uniquement lorsqu'il se trouve à portée d'un modem ou d'un récepteur à radiofréquence, généralement situé à la base d'opérations de la mission. Une version actualisée de CarLog permet de transférer des données par l'intermédiaire d'un système mondial de communications mobiles.

En 2021, le Programme alimentaire mondial (PAM), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Département de l'appui opérationnel ont lancé une procédure commune de passation de marché, dirigée par le PAM, pour se procurer des systèmes de suivi des véhicules et des systèmes télématiques ainsi que des services connexes. Actuellement dans sa phase finale, la passation de marché devrait être achevée par le PAM au deuxième trimestre de 2023. Cette procédure commune aura pour avantage de doter les entités des Nations Unies possédant les plus grands parcs de véhicules d'une plateforme standardisée de suivi des véhicules. Elle permettra d'obtenir de meilleures conditions

Le Comité consultatif note l'inclusion, pour chaque mission, d'une justification de l'application d'un coefficient de dotation en matériel informatique plus élevé que la norme pour 2023 et espère que de telles informations continueront d'être fournies dans les futurs projets de budget. Il rappelle que, comme l'Assemblée générale l'a demandé dans sa résolution 74/263, le Secrétaire général devrait continuer de faire en sorte que les dotations effectives en véhicules et en matériel informatique soient revues régulièrement et qu'elles correspondent aux coefficients standard, et que les cas où elles sont supérieures soient dûment justifiés dans les futurs projets de budget (par. 49).

Le Comité consultatif rappelle qu'il compte que des informations synthétiques sur les emplois servant à des fonctions de soutien basés au Siège continueront d'être fournies dans les futurs projets de budget. Il considère également que les emplois en question devraient faire l'objet d'un examen annuel qui permettrait d'ajuster les capacités en fonction de l'évolution du mandat des missions, afin que les ressources de soutien soient utilisées au mieux (par. 53).

contractuelles et facilitera le suivi de l'ensemble du parc de véhicules des Nations Unies.

Par rapport au système CarLog existant, le nouveau système de suivi des véhicules permettra de communiquer à la fois au moyen des systèmes mondiaux de communications mobiles et par satellite, ce qui facilitera la localisation en temps réel des véhicules et renforcera la fiabilité et la surveillance globales qui sont nécessaires pour améliorer encore la sûreté et la sécurité du personnel et du matériel des Nations Unies. Il permettra également à l'Organisation de suivre les véhicules en temps réel, où qu'ils soient, ainsi que de connaître leur position, leur direction et leur vitesse de déplacement. En outre, le nouveau système sera doté de fonctionnalités sophistiquées telles que la désactivation à distance.

La mise en place du nouveau système de suivi des véhicules se fera de façon échelonnée, en commençant par les nouveaux véhicules et ceux qui circulent dans des zones présentant des risques élevés en matière de sécurité.

On trouvera aux paragraphes 85 à 90 de la partie principale du présent rapport des informations plus complètes à ce sujet.

Le Secrétaire général examine les capacités de soutien chaque année lors de l'élaboration des projets de budget. L'évolution des mandats et de situations déjà complexes sur le terrain, comme en Afghanistan, en Colombie, en Haïti, en Libye et en Somalie, ajoute des difficultés. Il est donc essentiel que les missions politiques spéciales puissent continuer de compter, au Siège, à New York, sur des emplois servant à des fonctions de soutien.

Les besoins de soutien administratif peuvent également varier, mais le recours aux capacités et ressources existantes est toujours envisagé, lorsqu'il est possible, afin de favoriser des synergies et une efficacité maximale. À cet égard, il est toutefois important de noter que le soutien administratif

Le Comité consultatif compte que des informations actualisées sur l'examen des principes directeurs de la structure d'appui aux missions politiques spéciales seront présentées dans le prochain projet de budget (par. 62).

Le Comité consultatif compte que l'annexe VI du rapport du Secrétaire général sera complétée dans les futurs projets de budget de sorte à y faire figurer les informations sur les montants budgétisés et les raisons du partage des coûts (par. 69).

Le Comité consultatif compte que des informations plus détaillées sur les difficultés rencontrées par les missions politiques spéciales dans le cadre des accords de partage des coûts et sur les solutions permettant de les résoudre seront communiquées dans le cadre du prochain projet de budget (par. 70).

nécessite des capacités et un appui spécifiques. Par exemple, le Groupe d'experts sur Haïti et d'autres groupes d'experts sont administrés depuis New York, même si une partie des tâches d'appui et de coordination doivent être assurées par le BINUH, en Haïti. D'autres missions sur le terrain s'appuient également sur diverses autres capacités ; ainsi, l'Envoyée spéciale pour le Myanmar s'appuie sur la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et la Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève sur l'Office des Nations Unies à Genève.

Le Département de l'appui opérationnel rédige une note relative aux principes directeurs des structures d'appui aux missions de taille réduite, susceptible de présenter un intérêt particulier pour les missions politiques spéciales. Il consulte actuellement les missions afin de tenir compte des observations de la communauté d'appui aux missions au sens large.

L'annexe VI du présent rapport a été enrichie à la demande du Comité consultatif.

Malgré les importants progrès accomplis ces dernières années en matière de partage des coûts, les missions politiques spéciales continuent d'explorer les possibilités d'accords avec d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies afin de bénéficier de synergies et d'économies d'échelle.

La MANUA continue de chercher des solutions pour réduire les coûts en collaborant avec l'équipe de pays des Nations Unies, avec laquelle elle partage plusieurs services et locaux à travers le pays. En outre, la Mission étant dotée de moyens de sécurité civile parmi les plus importants dans le pays, les organismes, fonds et programmes présents sur le terrain bénéficient par ricochet de services de sécurité, sans lesquels ils ne pourraient probablement pas opérer en toute sécurité. Si des progrès considérables ont été réalisés en matière de partage des coûts, il reste toutefois du chemin à parcourir.

La Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) a également dû faire face à des difficultés liées aux accords de partage des coûts conclus avec les entités de l'équipe de pays des Nations Unies, principalement dans le domaine du partage de locaux, car ces entités

ne disposaient pas à cette fin d'espaces de bureaux suffisants. Dans certains endroits, les entités de l'équipe de pays avaient un espace limité qui ne pouvait pas être agrandi en cas de déploiement de personnel supplémentaire par l'entité hôte ou par la MINUATS. Cela a été le cas à Kassala, Zalingei et Port Soudan, où la Mission a bénéficié des accords de partage de locaux lors de sa phase de démarrage mais où elle a dû examiner d'autres options lors du déploiement de personnel supplémentaire.

Les missions prennent différentes initiatives pour faire face à ces difficultés. Par exemple, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq continue d'exploiter les mécanismes de contrôle employés par le Secrétariat pour veiller à ce que les accords de partage des coûts et l'ensemble des ressources soient utilisés conformément aux objectifs fixés. Certains mécanismes de contrôle consistent notamment à examiner chaque année les taux facturés aux entités de l'équipe de pays des Nations Unies pour s'assurer que ceux-ci correspondent aux dépenses prévues. Par ailleurs, des rapports mensuels sur les dépenses sont rédigés à l'intention de la direction afin de favoriser une prise de décision éclairée permettant de résoudre les problèmes existants de manière efficace et sans délai. De même, la MANUA a recours à des mécanismes tels que les comités chargés des services communs et des services médicaux communs du Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan pour s'assurer que les ressources provenant du recouvrement des coûts sont utilisées conformément aux objectifs fixés.

Le Comité consultatif prend acte des dernières améliorations apportées à la présentation des projets de budget des missions politiques spéciales, notamment les informations sur la planification stratégique des effectifs par les missions, et espère que ces efforts se poursuivront pour les prochains projets de budget (par. 74).

Le Secrétariat poursuit ses efforts pour améliorer la clarté des rapports budgétaires des missions politiques spéciales. Parmi les améliorations apportées dans le présent rapport, on peut citer des tableaux plus détaillés sur l'évolution du nombre de postes et emplois (tableaux 7 et 8), un tableau supplémentaire sur le personnel occupant des emplois de temporaire (autres que pour les réunions) d'autres types de personnel (tableau 9), un tableau supplémentaire sur les postes financés au moyen de ressources extrabudgétaires (tableau 10), une annexe IV améliorée présentant la répartition des dépenses extrabudgétaires entre les contributions volontaires et les produits provenant du recouvrement des coûts ainsi que des annexes supplémentaires relatives aux produits provenant du recouvrement des coûts et aux dépenses prévues (annexes VII et VIII).

En outre, des informations sur la planification stratégique des effectifs continuent d'être présentées à l'annexe III du complément d'information sur les prévisions budgétaires pour chaque groupe thématique afin de rendre compte des progrès réalisés par les missions politiques spéciales en matière d'amélioration de la composition des effectifs, de transformation des emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national, de rajeunissement des effectifs et de transformation numérique. Une annexe IV a également été ajoutée au complément d'information sur les prévisions budgétaires pour chaque groupe thématique ; on y trouve, pour chaque mission, une analyse de l'exécution du budget de l'année précédente et des explications concernant les variations.

**Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/75/7/Add.8), approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/253 A**

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer systématiquement, dans les projets de budget-programme, une ventilation détaillée, avec indication du taux d'occupation des postes, de tous les emplois de la classe D-1 et de rang supérieur financés au moyen de ressources extrabudgétaires, y compris de ceux qui sont autorisés par lui-même et de ceux qui sont créés par le Secrétaire général (par. 15).

Il n'y a actuellement aucun emploi de la classe D-1 ou de rang supérieur financé au moyen de ressources extrabudgétaires dans les missions politiques spéciales (voir tableau 10 de la partie principale du présent rapport).

## Annexe II

## Département chef de file et mandats des missions politiques spéciales

<i>Mission</i>	<i>Département chef de file</i>	<i>Derniers mandats</i>	<i>Dates d'expiration des mandats</i>
<b>Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général</b>			
1. Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	DPPA	Résolutions du Conseil de sécurité 186 (1964), 367 (1975), 1250 (1999), 1475 (2003), 1758 (2007) et 2674 (2023)	Durée indéterminée
2. Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide		Résolution 1366 (2001) du Conseil de sécurité ; S/2004/567 et S/2004/568	Durée indéterminée
3. Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	DPPA	S/1997/236, S/2005/497, S/2005/498, S/2009/19, S/2009/20, S/2017/462 et S/2017/463 ; résolutions 1813 (2008), 2099 (2013) et 2468 (2019) du Conseil de sécurité	Durée indéterminée
4. Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	DPPA	Résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité ; S/PRST/2006/3	Durée indéterminée
5. Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève	DPPA	S/2009/254, S/2010/103, S/2011/279, S/2018/665 et S/2018/666	Durée indéterminée
6. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	DPPA	Résolution 66/253 de l'Assemblée générale ; résolutions 2118 (2013), 2254 (2015), 2268 (2016) et 2336 (2016) du Conseil de sécurité	Durée indéterminée
7. Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	DPPA	S/2011/474, S/2011/475, S/2016/258, S/2016/259 ; S/2018/955 et S/2018/979	Durée indéterminée
8. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	DPPA	Résolutions 2098 (2013), 2147 (2014), 2211 (2015), 2277 (2016), 2348 (2017), 2409 (2018), 2502 (2019) et 2556 (2020) du Conseil de sécurité	Durée indéterminée
9. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	DPPA	S/2016/488 et S/2016/489 ; résolutions 2216 (2015), 2266 (2016), 2342 (2017), 2402 (2018), 2451 (2018), 2452 (2019), 2456 (2019) et 2505 (2020) du Conseil de sécurité	Durée indéterminée
10. Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	DPPA	Résolutions 72/248 et 76/180 de l'Assemblée générale	

<i>Mission</i>	<i>Département chef de file</i>	<i>Derniers mandats</i>	<i>Dates d'expiration des mandats</i>
<b>Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes</b>			
11. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	DPPA	Résolution <a href="#">2641 (2022)</a> du Conseil de sécurité	1 <sup>er</sup> août 2023
12. Groupe d'experts sur le Soudan	DPPA	Résolution <a href="#">2676 (2023)</a> du Conseil de sécurité	12 mars 2024
13. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	DPPA	Résolution <a href="#">2680 (2023)</a> du Conseil de sécurité	30 avril 2024
14. Groupe d'experts sur la Libye	DPPA	Résolution <a href="#">2644 (2022)</a> du Conseil de sécurité	15 novembre 2023
15. Groupe d'experts sur la République centrafricaine	DPPA	Résolution <a href="#">2648 (2022)</a> du Conseil de sécurité	31 août 2023
16. Groupe d'experts sur le Yémen	DPPA	Résolution <a href="#">2675 (2023)</a> du Conseil de sécurité	15 décembre 2023
17. Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	DPPA	Résolution <a href="#">2633 (2022)</a> du Conseil de sécurité	1 <sup>er</sup> juillet 2023
18. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions <a href="#">1526 (2004)</a> et <a href="#">2253 (2015)</a> concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	DPPA	Résolutions <a href="#">2610 (2021)</a> et <a href="#">2665 (2022)</a> du Conseil de sécurité	17 juin 2024 et 17 décembre 2023
19. Bureau du Médiateur créé par la résolution <a href="#">1904 (2009)</a> du Conseil de sécurité	DPPA	Résolution <a href="#">2610 (2021)</a> du Conseil de sécurité	17 juin 2024
20. Application de la résolution <a href="#">2231 (2015)</a> du Conseil de sécurité	DPPA	Résolution <a href="#">2231 (2015)</a> du Conseil de sécurité	18 octobre 2025
21. Groupe d'experts sur le Mali	DPPA	Résolution <a href="#">2649 (2022)</a> du Conseil de sécurité	30 septembre 2023
22. Groupe d'experts sur la Somalie	DPPA	Résolution <a href="#">2662 (2022)</a> du Conseil de sécurité	15 décembre 2023
23. Groupe d'experts sur Haïti	DPPA	Résolution <a href="#">2653 (2022)</a> du Conseil de sécurité	21 novembre 2023
24. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution <a href="#">1540 (2004)</a> relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	ODA	Résolutions <a href="#">1673 (2006)</a> , <a href="#">1810 (2008)</a> , <a href="#">1977 (2011)</a> , <a href="#">2055 (2012)</a> , <a href="#">2325 (2016)</a> et <a href="#">2663 (2022)</a> du Conseil de sécurité	30 novembre 2032
25. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	DECT	Résolution <a href="#">2617 (2021)</a> du Conseil de sécurité	31 décembre 2025

<i>Mission</i>	<i>Département chef de file</i>	<i>Derniers mandats</i>	<i>Dates d'expiration des mandats</i>
26. Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes		Résolution <a href="#">2651 (2022)</a> du Conseil de sécurité	17 septembre 2023
<b>Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions</b>			
27. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	DPPA	<a href="#">S/2016/88</a> , <a href="#">S/2016/89</a> , <a href="#">S/2016/1128</a> et <a href="#">S/2016/1129</a> ; résolution <a href="#">2349 (2017)</a> du Conseil de sécurité ; <a href="#">S/2023/70</a> et <a href="#">S/2023/71</a>	31 janvier 2026
28. Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	DPPA	Résolutions <a href="#">2102 (2013)</a> , <a href="#">2592 (2021)</a> et <a href="#">2657 (2022)</a> du Conseil de sécurité	31 octobre 2023
29. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	DPPA	<a href="#">S/2007/279</a> et <a href="#">S/2007/280</a>	Durée indéterminée
30. Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	DPPA	<a href="#">S/2020/1322</a> , <a href="#">S/2020/1323</a> ; <a href="#">S/2021/1069</a> et <a href="#">S/2021/1070</a>	Durée indéterminée
31. Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	DPPA	Résolutions <a href="#">1701 (2006)</a> et <a href="#">1773 (2007)</a> du Conseil de sécurité ; <a href="#">S/2007/85</a> , <a href="#">S/2007/86</a> , <a href="#">S/2012/34</a> , <a href="#">S/2012/35</a> et <a href="#">S/PRST/2015/7</a>	Durée indéterminée
32. Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	DPPA	<a href="#">S/2009/697</a> , <a href="#">S/2010/457</a> , <a href="#">S/2018/789</a> , <a href="#">S/2018/790</a> , <a href="#">S/PRST/2019/10</a> et <a href="#">S/2021/720</a>	31 août 2024
33. Mission d'appui des Nations Unies en Libye	DPPA	Résolutions <a href="#">2486 (2019)</a> et <a href="#">2656 (2022)</a> du Conseil de sécurité	31 octobre 2023
34. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	DPPA	Résolutions <a href="#">2366 (2017)</a> , <a href="#">2377 (2017)</a> , <a href="#">2381 (2017)</a> , <a href="#">2435 (2018)</a> , <a href="#">2487 (2019)</a> , <a href="#">2545 (2020)</a> , <a href="#">2574 (2021)</a> , <a href="#">2655 (2022)</a> et <a href="#">2673 (2023)</a> du Conseil de sécurité	31 octobre 2023
35. Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	DPPA	Résolutions <a href="#">2452 (2019)</a> , <a href="#">2481 (2019)</a> , <a href="#">2534 (2020)</a> et <a href="#">2643 (2022)</a> du Conseil de sécurité	14 juillet 2023
36. Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	DPPA	Résolution <a href="#">2645 (2022)</a> du Conseil de sécurité	15 juillet 2023
37. Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	DPPA	Résolution <a href="#">2636 (2022)</a> du Conseil de sécurité	3 juin 2023

<i>Mission</i>	<i>Département chef de file</i>	<i>Derniers mandats</i>	<i>Dates d'expiration des mandats</i>
<b>MANUA et MANUI</b>			
38. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	DPPA	Résolution <a href="#">2678 (2023)</a> du Conseil de sécurité	17 mars 2024
39. Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	DPPA	Résolution <a href="#">2631 (2022)</a> du Conseil de sécurité	31 mai 2023

*Abbreviations* : DECT = Direction exécutive du Comité contre le terrorisme ; DPPA = Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ; ODA = Bureau des affaires de désarmement.

## Annexe III

## Emplois servant à des fonctions de soutien financés au moyen du budget des missions politiques spéciales

<i>Mission</i>	<i>Département</i>	<i>Division/bureau</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>G</i>	<i>Total</i>
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	DPPA	Division du Moyen-Orient	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
			Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
			Assistant(e) administratif(ive)	-	-	-	-	-	1	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	<b>3</b>
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	DPPA	Division de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe	Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
			Assistant(e) administratif(ive)	-	-	-	-	-	1	1
<b>Total partiel</b>				-	-	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	<b>2</b>
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	DOS	Division de la logistique, Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	Spécialiste de la logistique et de la planification des acquisitions	-	-	-	1	-	-	1
	DMSPC	Division des finances des missions	Assistant(e) (budget et finances)	-	-	-	-	-	1	1
	DPPA	Division du Moyen-Orient	Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	-	<b>1</b>	<b>1</b>	-	<b>1</b>	<b>3</b>
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	DPPA	Bureau exécutif du DPPA et du DPO	Assistant(e) administratif(ive)	-	-	-	-	-	1	1
<b>Total partiel</b>				-	-	-	-	-	<b>1</b>	<b>1</b>
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes			Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
			Spécialiste de la planification et des programmes	-	-	-	1	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	-	<b>1</b>	-	-	<b>2</b>
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	DPPA	Division de l'Afrique de l'Ouest	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
			Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	<b>1</b>	-	-	-	<b>2</b>
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	DPPA	Division de l'Afrique de l'Est	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
		Division de l'assistance électorale	Spécialiste des affaires électorales	-	-	1	-	-	-	1
	DPO	Bureau de l'état de droit et des	Spécialiste de la gestion de programme	-	-	1	-	-	-	1

<i>Mission</i>	<i>Département</i>	<i>Division/bureau</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>G</i>	<i>Total</i>
		institutions chargées de la sécurité								
	DMSPC	Division des finances des missions	Spécialiste des finances et du budget	-	-	1	-	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	<b>3</b>	-	-	-	<b>4</b>
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	DPPA	Division de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe	Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	-	<b>1</b>	-	-	-	<b>1</b>
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	DPPA	Division de l'Afrique du Nord	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
			Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
			Assistant(e) administratif(ive)	-	-	-	-	-	1	1
	DPPA	Division de l'assistance électorale	Spécialiste des affaires électorales	-	-	1	-	-	-	1
	DOS	Division des activités spéciales/Service de la planification des opérations	Spécialiste de la planification et des programmes	-	-	1	-	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	<b>3</b>	-	-	<b>1</b>	<b>5</b>
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	DPPA	Division des Amériques	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
			Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
			Assistant(e) administratif(ive)	-	-	-	-	-	1	1
	DPO	Bureau des affaires militaires	Spécialiste de la planification militaire	-	-	1	-	-	-	1
	DOS	Division de la logistique, Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	Logisticien(ne)	-	-	-	1	-	-	1
	DOS	Division des activités spéciales/Service de la planification des opérations	Spécialiste de la planification et des programmes	-	-	-	1	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	-	<b>1</b>	<b>6</b>
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	DPPA	Division du Moyen-Orient	Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
	DOS	Division des activités spéciales	Spécialiste adjoint(e) des ressources humaines	-	-	-	-	1	-	1
	DMSPC	Division des finances des missions	Spécialiste des finances et du budget	-	-	-	1	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	-	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	-	<b>3</b>
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	DPPA	Division des Amériques	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1

A/78/6 (Sect. 3)/Add.1

Mission	Département	Division/bureau	Titre ou fonction	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	G	Total
			Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
	DMSPC	Division des finances des missions	Assistant(e) d'équipe	-	-	-	-	-	1	1
			Assistant(e) (budget et finances)	-	-	-	-	-	1	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	<b>1</b>	-	-	<b>2</b>	<b>4</b>
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	DPPA	Division de l'Afrique de l'Est	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
			Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
			Assistant(e) administratif(ive)	-	-	-	-	-	1	1
	DMSPC	Division des finances des missions	Spécialiste des finances et du budget	-	-	1	-	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	<b>2</b>	-	-	<b>1</b>	<b>4</b>
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	DPPA	Division de l'Asie et du Pacifique	Administrateur(trice) général(e) chargé(e) des questions politiques	1	-	-	-	-	-	1
			Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
			Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
			Spécialiste des questions politiques	-	-	-	1	-	-	1
			Assistant(e) administratif(ive)	-	-	-	-	-	1	1
<b>Total partiel</b>				<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	-	<b>1</b>	<b>5</b>
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	DPPA	Division du Moyen-Orient	Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
			Spécialiste des questions politiques	-	-	-	2	-	-	2
	DPPA	Division de l'assistance électorale	Spécialiste des affaires électorales	-	-	1	-	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	-	<b>2</b>	<b>2</b>	-	-	<b>4</b>
<b>Effectif total approuvé pour 2023</b>				<b>1</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>49</b>
<b>Total des effectifs proposés pour 2024</b>				<b>1</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>49</b>
<b>Variation entre 2024 et 2023</b>				-	-	-	-	-	-	-

*Abréviations* : DMSPC = Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité ; DOS = Département de l'appui opérationnel ; DPO = Département des opérations de paix ; DPPA = Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix.

## Annexe IV

## Prévisions de dépenses extrabudgétaires pour les missions politiques spéciales en 2023 et 2024

(En milliers de dollars des États-Unis)

Groupe thématique/mission	2023			2024		
	Contributions volontaires	Recouvrement des coûts	Total	Contributions volontaires	Recouvrement des coûts	Total
<b>Groupe thématique I</b>						
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	35,4	–	35,4	–	–	–
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide	525,3	–	525,3	274,8	–	274,8
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	272,5	–	272,5	279,0	–	279,0
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	830,2	–	830,2	830,2	–	830,2
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	2 808,0	–	2 808,0	1 500,0	–	1 500,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	540,1	–	540,1	–	–	–
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	1 699,1	–	1 699,1	483,8	–	483,8
<b>Total partiel</b>	<b>6 710,6</b>	<b>–</b>	<b>6 710,6</b>	<b>3 367,8</b>	<b>–</b>	<b>3 367,8</b>
<b>Groupe thématique II</b>						
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	1 100,0	–	1 100,0	1 100,0	–	1 100,0
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	744,3	–	744,3	395,5	–	395,5
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	6 200,0	–	6 200,0	8 500,0	–	8 500,0
<b>Total partiel</b>	<b>8 044,3</b>	<b>–</b>	<b>8 044,3</b>	<b>9 995,5</b>	<b>–</b>	<b>9 995,5</b>
<b>Groupe thématique III</b>						
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	515,0	175,0	690,0	515,0	175,0	690,0
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	100,0	–	100,0	100,0	–	100,0
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	110,0	–	110,0	110,0	–	110,0
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	1 444,0	–	1 444,0	2 294,0	–	2 294,0

**A/78/6 (Sect. 3)/Add.1**

<i>Groupe thématique/mission</i>	2023			2024		
	<i>Contributions volontaires</i>	<i>Recouvrement des coûts</i>	<i>Total</i>	<i>Contributions volontaires</i>	<i>Recouvrement des coûts</i>	<i>Total</i>
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	765,0	–	765,0	765,0	–	765,0
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	743,0	–	743,0	743,0	–	743,0
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	6 025,0	–	6 025,0	2 744,0	–	2 744,0
<b>Total partiel</b>	<b>9 702,0</b>	<b>175,0</b>	<b>9 877,0</b>	<b>7 271,0</b>	<b>175,0</b>	<b>7 446,0</b>
<b>MANUA et MANUI</b>						
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	192,0	22 000,0	22 192,0	192,0	22 000,0	22 192,0
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	437,7	10 485,7	10 923,4	323,0	10 485,7	10 808,7
<b>Total partiel</b>	<b>629,7</b>	<b>32 485,7</b>	<b>33 115,4</b>	<b>515,0</b>	<b>32 485,7</b>	<b>33 000,7</b>
<b>Total</b>	<b>25 086,6</b>	<b>32 660,7</b>	<b>57 747,3</b>	<b>21 149,3</b>	<b>32 660,7</b>	<b>53 810,0</b>

*Notes :*

- Les chiffres du présent tableau correspondent aux dépenses prévues pour la période visée.
- La variation entre les prévisions de dépenses extrabudgétaires pour chaque mission pour 2024 et 2023 est expliquée dans les projets de budget-programme de chaque groupe thématique ([A/78/6 \(Sect.3\)/Add.2](#), [A/78/6 \(Sect.3\)/Add.3](#), [A/78/6 \(Sect.3\)/Add.4](#), [A/78/6 \(Sect.3\)/Add.5](#) et [A/78/6 \(Sect.3\)/Add.6](#)).
- Compte tenu des incertitudes et des difficultés liées à la prévision des dépenses pour 2024, certaines missions ont utilisé les dépenses prévues pour 2023 comme indicateur pour 2024 lorsqu'aucune estimation plus précise ne pouvait être faite au moment de la rédaction du présent rapport.

## Annexe V

## Appui fourni à titre gracieux aux missions politiques spéciales par les pays hôtes en 2023 et 2024

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Contributeur</i>	<i>Description de la contribution</i>	<i>Valeur annuelle approximative</i>
<b>Groupe thématique I</b>			
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	Gouvernement jordanien	Droits d'atterrissage, redevances aéroportuaires et frais d'embarquement et de débarquement	3,2
	Gouvernement djiboutien	Droits d'atterrissage, redevances aéroportuaires et frais d'embarquement et de débarquement	0,8
	Gouvernement omanais	Droits d'atterrissage, redevances aéroportuaires et frais d'embarquement et de débarquement	1,2
	Gouvernement saoudien	Droits d'atterrissage, redevances aéroportuaires et frais d'embarquement et de débarquement	0,9
	Gouvernement jordanien	Frais d'immatriculation des véhicules	0,1
	Gouvernement yéménite	Frais d'immatriculation des véhicules	0,1
<b>Groupe thématique II</b>			
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	Gouvernement iraquien	Bâtiments et infrastructures	211,1
		Droits d'atterrissage aux aéroports et redevances aéroportuaires	2,8
<b>Groupe thématique III</b>			
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	Gouvernement sénégalais	Locaux	122,7
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)	Gouvernements kényan et somalien	Toutes les ressources mises à disposition par le pays hôte sont gérées par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, qui fournit un appui à la MANUSOM	–
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Gouvernement turkmène	Bureaux	379,7
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	Gouvernement sénégalais	Locaux	122,7
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)	Gouvernement gabonais	Locaux (bureaux du BRENUAC et résidence du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale)	239,7
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	Gouvernement colombien	Droits d'atterrissage aux aéroports, redevances de navigation, redevances aéroportuaires, frais d'embarquement et de débarquement, redevances d'aérodrome, redevances et permis de stationnement	8,0

<i>Mission</i>	<i>Contributeur</i>	<i>Description de la contribution</i>	<i>Valeur annuelle approximative</i>	
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	Gouvernement jordanien	Droits d'atterrissage, redevances aéroportuaires et frais d'embarquement et de débarquement	63,4	
	Gouvernement djiboutien	Droits d'atterrissage, redevances aéroportuaires et frais d'embarquement et de débarquement	2,2	
	Gouvernement omanais	Droits d'atterrissage, redevances aéroportuaires et frais d'embarquement et de débarquement	0,4	
	Gouvernement saoudien	Droits d'atterrissage, redevances aéroportuaires et frais d'embarquement et de débarquement	1,8	
	Gouvernement yéménite	Dispenses de frais d'immatriculation des véhicules	0,3	
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	Gouvernement soudanais	Droits d'atterrissage aux aéroports, redevances aéroportuaires et frais d'embarquement et de débarquement	186,1	
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	Gouvernement haïtien	Frais d'immatriculation des véhicules	20,6	
<b>MANUA et MANUI</b>				
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	Autorités afghanes de fait	Droits d'atterrissage aux aéroports	130,0	
	Autorités afghanes de fait	Redevances aéroportuaires (embarquement/débarquement)	23,2	
	Autorités afghanes de fait	Redevances aéroportuaires (droits d'importation)	1 061,0	
	Autorités afghanes de fait	Bureau régional de Jalalabad : bâtiment	216,0	
	Autorités afghanes de fait	Bureau régional de Kondoz : bâtiment	30,9	
	Autorités afghanes de fait	Aérogare (Kaboul) : terrain	3,9	
	Autorités afghanes de fait	Aérogare (Konoz) : bâtiment	2,3	
	Autorités afghanes de fait	Aérogare (Mazar-e Charif) : terrain	47,2	
	Autorités afghanes de fait	Bureau régional de Konoz : terrain	163,4	
	Autorités afghanes de fait	Bureau régional de Jalalabad : terrain	48,0	
	Autorités afghanes de fait	Bureau régional de Kandahar : terrain	171,7	
	Autorités afghanes de fait	Bureau régional de Mazar-e Charif : terrain	1 590,7	
	Autorités afghanes de fait	Bureau provincial de Bamiyan : terrain	120,0	
	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	Gouvernement iraquien	Bâtiment en dur	5 030,5
		Gouvernement iraquien	Infrastructures	853,5
Gouvernement iraquien		Droits d'atterrissage aux aéroports et redevances aéroportuaires (embarquement/débarquement)	304,7	
Gouvernement koweïtien		Bâtiment en dur	4 015,9	
Gouvernement koweïtien		Infrastructures et droits d'atterrissage aux aéroports	12,3	

## Annexe VI

## Accords de partage des coûts en vigueur dans les missions politiques spéciales

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Objets des accords</i>	<i>Entités avec lesquelles les coûts sont partagés</i>	<i>Justification</i>	<i>Montant inscrit au budget de la Mission pour 2024 au titre du partage des coûts</i>
<b>Groupe thématique I</b>				
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies (sécurité locale et dispensaires de l'OMS)	PNUD et équipe de pays des Nations Unies	Le Département de la sûreté et de la sécurité assure et gère la sécurité dans le pays. L'OMS fournit des services médicaux à l'équipe de pays	130,8
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	Contribution au Centre médical des Nations Unies pour les services médicaux communs qu'il fournit, calculée sur la base des effectifs, conformément au memorandum d'accord, et services de sécurité	Commission économique pour l'Afrique	Maîtrise des coûts	3,8
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	Le budget de la mission comprend la part qui lui revient des services communs d'appui fournis sur place par l'Office des Nations Unies à Nairobi, conformément à l'accord de prestation de services	Office des Nations Unies à Nairobi	Maîtrise des coûts	94,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	Accord de partage des coûts conclu avec la MANUI (frais de location et d'exploitation d'un avion ; part de 20 %)	MANUI	Maîtrise des coûts et synergies au niveau opérationnel	721,7
	Accord de partage des coûts liés à la sécurité locale conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies pour le Département de la sûreté et de la sécurité au Yémen et en Jordanie	PNUD et équipe de pays des Nations Unies	Maîtrise des coûts et synergies au niveau opérationnel	117,5
	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen (infirmerie commune)	PNUD et équipe de pays des Nations Unies	Maîtrise des coûts et synergies au niveau opérationnel	171,0
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies (logements à Sanaa)	PNUD et équipe de pays des Nations Unies	Maîtrise des coûts et synergies au niveau opérationnel	863,6
	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies (espace récréatif à Aden)	OMS et équipe de pays des Nations Unies	Maîtrise des coûts et synergies au niveau opérationnel	36,0
	La CESAP fournit des services administratifs globaux sur la base du recouvrement des coûts, et bénéficie d'un soutien supplémentaire du PNUD pour tous les services qu'elle fournit sur le	CESAP et PNUD	Maîtrise des coûts et synergies au niveau opérationnel, en particulier à l'heure actuelle où les activités sont temporairement	85,6

<i>Mission</i>	<i>Objets des accords</i>	<i>Entités avec lesquelles les coûts sont partagés</i>	<i>Justification</i>	<i>Montant inscrit au budget de la Mission pour 2024 au titre du partage des coûts</i>
	terrain au Myanmar ou dans le cadre de missions dans d'autres pays, notamment dans les domaines de la sécurité, du transport local, de la coordination sur le terrain et du dédouanement		délocalisées à Bangkok sans personnel local	
<b>Groupe thématique II</b>				
Groupe d'experts sur le Yémen	Le budget de la mission ne comprend que la part que celle-ci verse au PNUD pour un ou plusieurs des services offerts à un certain nombre d'entités participantes. Il s'agit notamment de la location de bureaux et de logements, et de services de sécurité et services de santé	PNUD	Maîtrise des coûts	208,6
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (UNITAD)	Accord de partage des coûts conclu avec la MANUI (partage de bureaux, services de nettoyage et d'entretien, services de sécurité (y compris l'Unité de gardes des Nations Unies), services aériens fournis par la MANUI, services de santé, carburant et transports)	MANUI	Économies d'échelle	1 243,8
<b>Groupe thématique III</b>				
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)	Frais d'approvisionnement en électricité ; frais d'approvisionnement en eau ; élimination des déchets et services de fumigation ; services de jardinage ; entretien et réparation des groupes électrogènes ; entretien et réparation du portail de sécurité principal ; opérations aériennes ; autres services (en cas de besoin ou d'urgence)	Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	L'UNOWAS et la Commission mixte Cameroun-Nigéria partagent des locaux	351,0
	Opérations aériennes	MINUSMA	L'UNOWAS, la Commission mixte Cameroun-Nigéria et la MINUSMA partagent un aéronef	103,0
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)	Le BANUS fournit à la MANUSOM un appui logistique et connexe, dont le coût est compris dans le budget de cette dernière. Les divers services fournis par le BANUS comprennent la mise à disposition de bureaux et de logements, le soutien médical, le carburant, les voyages à bord des avions du BANUS suivant le nombre de places disponibles, les services de sécurité aéroportuaire et les cartes d'identité. La MANUSOM partagera les coûts liés	BANUS	Le BANUS fournit un appui administratif, logistique et connexe à la MANUSOM	26 151,7

<i>Mission</i>	<i>Objets des accords</i>	<i>Entités avec lesquelles les coûts sont partagés</i>	<i>Justification</i>	<i>Montant inscrit au budget de la Mission pour 2024 au titre du partage des coûts</i>
	à trois avions et à deux hélicoptères avec le BANUS, selon un ratio de 30 % pour la Mission et de 70 % pour le Bureau. En ce qui concerne les moyens informatiques et les moyens de communication, la MANUSOM dispose de son propre matériel, et le BANUS fournit des équipements principaux et du matériel destiné aux utilisateurs finaux lorsque cela est nécessaire. Les coûts des services informatiques et services de communication communs sont partagés entre la MANUSOM et le BANUS, selon un ratio de 30 % pour la Mission et de 70 % pour le Bureau			
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Dans le cadre d'un accord de partage des coûts, le Centre loue des bureaux au PNUD dans les quatre capitales d'Asie centrale : Astana, Bichkek, Douchanbé et Tachkent. L'accord de partage des coûts est fondé sur un mémorandum d'accord en vigueur entre le Centre et le PNUD	PNUD	Partage des locaux	21,0
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	Un accord de recouvrement des coûts que le Bureau a conclu avec le Département de la sûreté et de la sécurité est en vigueur depuis 2011 ; il concerne la location de bureaux, les coûts liés aux à l'informatique et aux communications et les services de gestion des installations (services de nettoyage, maintenance du bâtiment, équipements collectifs, etc.)	Département de la sûreté et de la sécurité	Le Bureau fournit des espaces de bureaux et des services connexes au Département de la sûreté et de la sécurité et au Centre de gestion de l'information et des opérations relatives à la sécurité dans ses locaux	92,1
	Le Bureau occupe des locaux de la CESAO afin de faciliter les déplacements de la Coordonnatrice spéciale et de son équipe politique. Il rembourse à la CESAO les services de gestion des installations qui concernent la surface qu'occupe son personnel	CESAO	Mise à disposition d'espaces de bureaux dans la Maison des Nations Unies, ainsi que de services connexes, sur la base du recouvrement des coûts	38,6
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies (sécurité locale et gestion du complexe) ; budget de sécurité fondé sur le partage des dépenses locales (Département de la sûreté et de la sécurité) ; accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies au Gabon	Équipe de pays des Nations Unies, Département de la sûreté et de la sécurité, OMS	Le BRENUAC est installé dans un complexe partagé avec d'autres entités des Nations Unies. Les dépenses nécessaires pour assurer la gestion et la sécurité du complexe sont communes	85,0

<i>Mission</i>	<i>Objets des accords</i>	<i>Entités avec lesquelles les coûts sont partagés</i>	<i>Justification</i>	<i>Montant inscrit au budget de la Mission pour 2024 au titre du partage des coûts</i>
	(riposte commune à la pandémie de COVID-19)			
Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)	Les accords de partage des coûts conclus par la MANUL, qui sont utilisés en fonction des moyens disponibles et des conditions de sécurité, portent notamment sur les transports terrestres et aériens, les services de santé et les évacuations sanitaires, divers services (utilisation du réseau de radiodiffusion, services téléphoniques, visioconférence et imprimantes) et des services de sécurité (personnel et matériel). La MANUL et d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies partagent des bureaux à Benghazi. La MANUL rembourse au PAM, entité signataire du bail, la partie des coûts afférents à ces bureaux qui lui revient	PAM, PNUD, UNICEF, OMS, FNUAP, HCR et OCHA	Partage des locaux du centre de Benghazi	410,2
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	Conformément aux directives du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et aux débats tenus par l'équipe de coordination du dispositif de sécurité pour la Colombie, le budget de sécurité porte sur les activités autorisées suivantes : a) programme de sélection ; b) appui opérationnel en matière de sécurité ; c) structure de communication ; d) formation à la sécurité ; e) cellule de crise ; f) gardes ; g) soutien psychosocial ; h) besoins en véhicules	PNUD et équipe de pays des Nations Unies	Maîtrise des coûts et synergies au niveau opérationnel	140,0
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH)	Accord de partage des coûts conclu avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen (partage de locaux à Amman et à Sanaa ; partage de locaux et de logements à Aden)	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	Maîtrise des coûts et synergies au niveau opérationnel	826,4
	Accord de partage des coûts liés à la sécurité locale conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies pour le Département de la sûreté et de la sécurité au Yémen, en Jordanie et à Djibouti	PNUD et équipe de pays des Nations Unies	Maîtrise des coûts et synergies au niveau opérationnel	184,0
	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies (services de sécurité communs pour les logements à Sanaa)	PNUD et équipe de pays des Nations Unies	Maîtrise des coûts et synergies au niveau opérationnel	370,0

<i>Mission</i>	<i>Objets des accords</i>	<i>Entités avec lesquelles les coûts sont partagés</i>	<i>Justification</i>	<i>Montant inscrit au budget de la Mission pour 2024 au titre du partage des coûts</i>
	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen (infirmierie commune)	PNUD et équipe de pays des Nations Unies	Maîtrise des coûts et synergies au niveau opérationnel	198,0
	Accord de partage des coûts conclu avec le PAM (partage de bureaux et de locaux d'hébergement dans les districts du sud)	PAM, PNUD, Département de la sûreté et de la sécurité, OCHA	Maîtrise des coûts et synergies au niveau opérationnel	453,6
	Accord de partage des coûts conclu avec le PNUD (partage de bureaux à Djibouti)	PNUD	Maîtrise des coûts et synergies au niveau opérationnel	14,4
	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies (espace récréatif à Aden)	OMS et équipe de pays des Nations Unies	Maîtrise des coûts et synergies au niveau opérationnel	3,0
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH)	Accord de partage des coûts liés à la sécurité locale conclu avec le Département de la sûreté et de la sécurité	PNUD et équipe de pays des Nations Unies	Les activités fondées sur le partage des coûts favorisent les mesures de gestion des risques du Département de la sûreté et de la sécurité en Haïti. Le budget afférent au partage des coûts liés à la sécurité locale est géré par le PNUD	120,0
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	Partage des locaux à Geneina, Kauda, Damazin, Nyala et Kadougli	PAM, PNUD et FISNUA	Améliorer l'intégration et bénéficier de l'infrastructure mise en place par l'équipe de pays	256,0
	Clinique des Nations Unies	PNUD et PAM	Décision du comité directeur de la clinique des Nations Unies, qui fait l'objet d'un partage des coûts, et arrangement conclu avec le PAM concernant l'équipe d'assistance médicale au Soudan	160,1
	Partage des coûts liés à la sécurité locale et appui en matière de communication radiophonique	Équipe de pays des Nations Unies	Basé sur le bilan du dispositif de gestion des risques de sécurité pour le Soudan, qui a été approuvé et arrêté par les organisations participantes du système de gestion de la sécurité des Nations Unies à l'occasion des réunions de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité	150,0

<i>Mission</i>	<i>Objets des accords</i>	<i>Entités avec lesquelles les coûts sont partagés</i>	<i>Justification</i>	<i>Montant inscrit au budget de la Mission pour 2024 au titre du partage des coûts</i>
<b>MANUA et MANUI</b>				
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)	<p>1. Partage de locaux dans le complexe du Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan, qui est situé à Kaboul et dont les coûts sont partagés avec les organismes, fonds et programmes depuis 2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité du complexe (société de sécurité privée et agents de sécurité locaux)</li> <li>• Location et maintenance (loyer, enlèvement des déchets liquides et solides, nettoyage, jardinage et maintenance des espaces communs)</li> </ul>	PNUD, UNICEF, OMS, ONU-Femmes, UNOPS, FNUAP	Réaliser des économies d'échelle	2 284,4
	2. Services médicaux communs (Kaboul) : partage des coûts relatifs au personnel, au matériel et aux médicaments	PNUD, UNICEF, OMS, ONU-Femmes, UNOPS, FNUAP, UNESCO, ONU-Habitat, OIT, OIM, HCR, ONUDI, FAO, OCHA, PNUE, PAM, BAsD	Réaliser des économies d'échelle	451,2
	3. Équipe d'intervention médicale des Nations Unies (régions) : partage des coûts relatifs au personnel, au matériel et aux médicaments	OIT, UNESCO, OMS, PNUD, FNUAP, UNICEF, OCHA, HCR, OIM, UNOPS, Département de la sûreté et de la sécurité, ONU-Habitat, PAM et FAO	Réaliser des économies d'échelle	319,8
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)	Partage des coûts relatifs aux services avec l'Unité de garde des Nations Unies	FAO, OIM, OCHA, PNUD, UNESCO, FNUAP, ONU-Habitat, HCR, UNICEF, Service de la lutte antimines, UNOPS, ONU-Femmes, PAM, OMS, UNITAD	Réaliser des économies d'échelle et permettre à l'initiative Unité d'action des Nations Unies en Iraq de s'acquitter plus efficacement de ses mandats	5 099,8
	Partage des coûts liés aux services de sécurité locale : escortes, localisation des membres du personnel, formation en matière de sécurité, infrastructure de sécurité, soutien opérationnel à la sécurité et gardes			786,6
	Sécurité du complexe (gardes chargés d'assurer la sécurité des locaux)			677,6
	Services de gestion des locaux (bureaux et logements) et services de location (y compris le complexe de Mossoul) : services de nettoyage, ramassage des déchets, équipements collectifs, exploitation	OCHA, FAO, OIM, Service de la lutte antimines, PNUD, UNESCO, FNUAP, ONU-Habitat,		3 110,9

<i>Mission</i>	<i>Objets des accords</i>	<i>Entités avec lesquelles les coûts sont partagés</i>	<i>Justification</i>	<i>Montant inscrit au budget de la Mission pour 2024 au titre du partage des coûts</i>
	et maintenance des sites de stockage et de distribution de carburants, services de maintenance des bâtiments et autres, carburants et lubrifiants (pour le groupe électrogène), fournitures sanitaires et articles de nettoyage, services informatiques et services de communication et entretien des extincteurs	HCR, UNICEF, UNOPS, ONU-Femmes, PAM, OMS, UNITAD		
	Dépenses autres que les dépenses de personnel du Bureau d'appui commun de Koweït : équipements collectifs, services de maintenance, services de sécurité, carburants et lubrifiants, communications par réseaux commerciaux, services informatiques et services de navette (transport de surface)	MANUA, UNITAD, BINUH, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, MINUAAH		205,4
	Partage des coûts relatifs à d'autres services (services médicaux et services de transport terrestre)	OCHA, FAO, OIM, Service de la lutte antimines, PNUD, UNESCO, FNUAP, ONU-Habitat, HCR, UNICEF, UNOPS, ONU-Femmes, PAM, OMS, UNITAD		304,0

*Abréviations* : BANUS, Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie ; BAsD, Banque asiatique de développement ; CESAP, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ; CESAO, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ; FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; FISNUA, Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei ; FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la population ; HCR, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; MINUSMA, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali ; OCHA, Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; OIM, Organisation internationale pour les migrations ; OIT, Organisation internationale du Travail ; OMS, Organisation mondiale de la Santé ; ONUDI, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ; ONU-Femmes, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; ONU-Habitat, Programme des Nations Unies pour les établissements humains ; PAM, Programme alimentaire mondial ; PNUD, Programme des Nations Unies pour le développement ; PNUE, Programme des Nations Unies pour l'environnement ; UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; UNICEF, Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; UNOPS, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

## Annexe VII

## Prévisions concernant les produits disponibles provenant du recouvrement des coûts pour les missions politiques spéciales

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Centre de coûts/entité fournissant le service</i>	<i>Entités bénéficiaires de services d'appui</i>	<i>Description du service à fournir</i>	<i>Produits disponibles estimatifs</i>
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)	Sûreté et sécurité	PNUD, OMS, UNESCO, Service de la lutte antimines, FAO, PAM, OCHA, OIT, ONU-Femmes, FNUAP, Direction suisse de la coopération et du développement, OIM, ONUDC, Bureau du Coordonnateur résident, UNICEF, HCR, ALS Ltd., Iqarus, Dyck Advisory Group	Formation à la sécurité, services de sécurité partagés avec le BRENUAC. Mémorandum d'accord relatif au partage des locaux dans les régions (services de sécurité)	9 448,6
	Services médicaux	PNUD, UNICEF, UNOPS, OMS, FNUAP, UNESCO, OIT, OIM, HCR, OCHA, Service de la lutte antimines, FAO, PAM, ONU-Femmes, BASD, Bureau du Coordonnateur résident, CNUCED, Banque mondiale, ONUDC, ONUDI, ONU-Habitat	Fourniture de services médicaux	4 640,8
	Communications et informatique	UNESCO, UNICEF, ONUDC, Service de la lutte antimines, ONUDI, FNUAP, OIT	Fourniture de services de téléphonie mobile et fixe, de services de localisation par radio (norme TETRA), configuration de Tetra, installation d'une antenne sur la tour de la MANUA, services de radio	157,3
	Section du génie	PNUD, OMS, UNESCO, Service de la lutte antimines, FAO, PAM, OCHA, OIT, ONU-Femmes, FNUAP, Direction suisse de la coopération et du développement, OIM, ONUDC, Bureau du Coordonnateur résident, FAO, UNICEF, HCR, ALS Ltd., Iqarus, Dyck Advisory Group	Partage des coûts avec le BRENUAC aux fins de la fourniture de services de maintenance et de location de logements et de bureaux	7 433,3
	Transports terrestres	PNUD, FNUAP, Banque mondiale, Ambassade du Japon, Direction suisse du développement et de la coopération, Ambassade de Suède, Ambassade de Suisse, Ambassade de Finlande	Services de location de véhicules	120,0
	Moyens aériens	PAM, UNICEF, HCR, UNOPS, IDG Security (Afghanistan) Ltd.	Services de transport aérien et services logistiques	200,0
<b>Total des produits (montant estimatif)</b>				<b>22 000,0</b>

<i>Mission</i>	<i>Centre de coûts/entité fournissant le service</i>	<i>Entités bénéficiaires de services d'appui</i>	<i>Description du service à fournir</i>	<i>Produits disponibles estimatifs</i>
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)	Sûreté et sécurité	HCR, PNUD, OIM, UNICEF, PAM, UNITAD, OMS, FAO, Service de la lutte antimines, ONU-Femmes, FNUAP, UNESCO, ONU-Habitat, UNOPS, OIT, ONUDC, MANUA, CNUCED, OCHA, ITC, ONUDI	Partage, avec l'Unité de garde des Nations Unies, des coûts et des services au titre de l'accord de partage des coûts liés à la sécurité locale (gardes non armés chargés d'assurer la sécurité des locaux)	5 815,6
	Gestion de la chaîne d'approvisionnement	UNITAD, PNUD, OIM, HCR, UNICEF, OMS, PAM, UNESCO, Service de la lutte antimines, FNUAP, UNOPS, FAO, OCHA, ONU-Femmes, ONU-Habitat, OIT, ONUDC	Fourniture d'un groupe électrogène, de moyens de transport terrestre, de carburant d'aviation et de rations	296,8
	Services médicaux	HCR, UNICEF, PNUD, OIM, PAM, UNITAD, Service de la lutte antimines, UNESCO, OMS, FAO, OIT, OCHA, UNOPS, FNUAP	Fourniture de services médicaux	19,6
	Communications et informatique	OIT, FNUAP, HCR, Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, Bataillon fidjien de l'Unité de gardes des Nations Unies, UNOPS	Fourniture de services de téléphonie mobile et fixe	224,4
	Section du génie	UNITAD, PNUD, UNICEF, HCR, PAM, OMS, OIM, Service de la lutte antimines, MANUA, ONU-Habitat, FAO, ONU-Femmes, FNUAP, UNESCO, OCHA, UNOPS, ONUDC, OIT, MINUAAH, Département de la sûreté et de la sécurité, ITC	Services de location de logements et de bureaux	3 085,1
	Transports terrestres	OIM, PNUD, UNICEF, ITC, OMS, HCR, CNUCED, ONUDC, PAM, FNUAP, OIT, UNESCO, Service de la lutte antimines, MANUA, FAO, Bureau de lutte contre le terrorisme, Bureau du Coordonnateur résident au Koweït, OCHA, UNOPS, ONU-Femmes, ONU-Habitat, PNUE, AIEA	Services de location de véhicules et services de navette, services de réparation et d'entretien, services d'examen de conduite	422,5
	Services relatifs au personnel civil et autres services	UNITAD, PNUD, OIM, UNICEF, HCR, OMS, PAM, Service de la lutte antimines, FAO, OCHA, FNUAP, UNESCO, ONU-Habitat, UNOPS, ONU-Femmes, OIT, ITC, ONUDC, Mission consultative de l'Union européenne, CNUCED, Bureau de lutte contre le terrorisme	Dépenses de personnel (effectifs soumis au recouvrement des coûts) et autres services administratifs	621,7

**Total des produits (montant estimatif)****10 485,7**

Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)	Communications et informatique	Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le développement au Sahel	Services de communication et services informatiques	4,4
	Communications et informatique	MINUSMA	Services de communication et services informatiques	2,8
	Services médicaux	MINUSMA	Évacuation sanitaire	25,3
	Moyens aériens	MINUSMA	Services de transports aériens	103,0
	Section du génie	MINUSMA	Services d'appui logistique	3,8

<i>Mission</i>	<i>Centre de coûts/entité fournissant le service</i>	<i>Entités bénéficiaires de services d'appui</i>	<i>Description du service à fournir</i>	<i>Produits disponibles estimatifs</i>
	Section du génie	UNESCO	Services d'appui logistique	35,7
<b>Total des produits (montant estimatif)</b>				<b>175,0</b>
<b>Total</b>				<b>32 660,7</b>

*Abréviations* : AIEA, Agence internationale de l'énergie atomique ; BAsD, Banque asiatique de développement ; BRENAC, Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale ; CNUCED, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ; FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la population ; HCR, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; ITC, Centre du commerce international ; MINUAAH, Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda ; MINUSMA, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali ; OCHA, Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; OIM, Organisation internationale pour les migrations ; OIT, Organisation internationale du Travail ; OMS, Organisation mondiale de la Santé ; ONUDC, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; ONUDI, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ; ONU-Femmes, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; ONU-Habitat, Programme des Nations Unies pour les établissements humains ; PAM, Programme alimentaire mondial ; PNUD, Programme des Nations Unies pour le développement ; PNUE, Programme des Nations Unies pour l'environnement ; UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; UNICEF, Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; UNITAD, Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes ; UNOPS, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

*Notes* :

- Le tableau présente les estimations des produits disponibles provenant des activités de recouvrement des coûts pour les missions politiques spéciales qui disposaient d'un plan de dépenses approuvé pour l'exercice 2023 au moment de la publication du présent rapport. Les produits disponibles correspondent aux montants qui seront dépensés sur la base du plan de dépenses approuvé. On trouvera à l'annexe VIII les dépenses prévues dans le cadre des plans de dépenses des missions respectives.
- Les produits non disponibles sont, par essence, imprévisibles. S'ils sont perçus, ces produits seront collectés et transférés au fonds alimenté par des contributions (c'est-à-dire au fonds général du budget ordinaire dans le cas des missions politiques spéciales) pour être reversés aux États Membres qui ont financé le budget au moyen de ressources budgétaires mises en recouvrement.

## Annexe VIII

## Projections concernant les dépenses des missions politiques spéciales à financer au moyen des produits provenant du recouvrement des coûts

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan</i>	<i>Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq</i>	<i>Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel</i>
<b>Militaires et personnel de police</b>			
Contingents	–	2 544,6	–
<b>Total partiel</b>	–	<b>2 544,6</b>	–
<b>Personnel civil</b>			
Personnel recruté sur le plan international	856,2	–	–
Personnel recruté sur le plan national	2 588,9	–	–
Volontaires des Nations Unies	1 542,7	273,6	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	2 740,8	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 985,8</b>	<b>3 014,4</b>	–
<b>Dépenses opérationnelles</b>			
Voyages officiels	100,0	10,0	–
Installations et infrastructures	14 636,4	3 494,1	46,7
Transports terrestres	120,0	422,7	25,3
Opérations aériennes	200,0	–	103,0
Communications et informatique	157,3	679,7	–
Santé	1 748,4	19,8	–
Fournitures, services et matériel divers	52,1	300,4	–
<b>Total partiel</b>	<b>17 014,2</b>	<b>4 926,7</b>	<b>175,0</b>
<b>Total</b>	<b>22 000,0</b>	<b>10 485,7</b>	<b>175,0</b>

*Note* : Les chiffres présentés dans le tableau sont fondés sur les plans de dépenses approuvés pour chaque mission qui étaient disponibles au moment de la publication du présent rapport ; ces plans portent sur les dépenses qui seront financées au moyen des produits provenant du recouvrement des coûts pour l'exercice 2023. Compte tenu du calendrier de recouvrement des coûts, les plans de dépenses pour l'exercice 2024 ne seront disponibles qu'à la fin de 2023.

## Annexe IX

## Ressources destinées aux opérations aériennes des missions politiques spéciales pour 2022-2024

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre d'heures)

Mission	2022				2023		2024	
	Budget approuvé	Dépenses effectives	Heures de vol prévues au budget	Heures de vol effectives	Budget approuvé	Heures de vol prévues au budget	Budget proposé	Heures de vol proposées
<b>Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie</b>								
Avions	–	365,1	–	–	315,0	–	315,0	–
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	–	113,7	–	–	41,0	–	41,0	–
Divers	–	0,1	–	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>–</b>	<b>478,9</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>356,0</b>	<b>–</b>	<b>356,0</b>	<b>–</b>
<b>Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs</b>								
Avions	–	–	–	–	–	–	–	–
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	68,6	8,7	–	–	68,6	–	68,6	–
<b>Total partiel</b>	<b>68,6</b>	<b>8,7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>68,6</b>	<b>–</b>	<b>68,6</b>	<b>–</b>
<b>Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen</b>								
Avions	594,5	556,3	180	63	510,1	158	407,1	126
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	184,3	57,7	–	–	154,8	–	134,7	–
Divers	296,9	518,6	–	–	239,1	–	275,9	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 075,7</b>	<b>1 132,6</b>	<b>180</b>	<b>63</b>	<b>904,0</b>	<b>158</b>	<b>817,7</b>	<b>126</b>
<b>Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes</b>								
Avions	–	–	–	–	–	–	–	–
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	–	–	–	–	–	–	–	–

Mission	2022				2023		2024	
	Budget approuvé	Dépenses effectives	Heures de vol prévues au budget	Heures de vol effectives	Budget approuvé	Heures de vol prévues au budget	Budget proposé	Heures de vol proposées
Divers	–	30,8	–	–	200,0	–	200,0	–
<b>Total partiel</b>	<b>–</b>	<b>30,8</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>200,0</b>	<b>–</b>	<b>200,0</b>	<b>–</b>
<b>Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel</b>								
Avions	1 792,6	1 267,2	540	326	1 337,8	540	1 386,4	504
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	662,9	376,3	–	–	717,2	–	649,4	–
Divers	237,3	315,3	–	–	636,3	–	572,5	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 692,8</b>	<b>1 958,8</b>	<b>540</b>	<b>326</b>	<b>2 691,3</b>	<b>540</b>	<b>2 608,3</b>	<b>504</b>
<b>Mission d’assistance des Nations Unies en Somalie</b>								
Avions	2 652,8	1 863,7	792	608	1 866,0	792	2 068,6	660
Hélicoptères	2 636,8	2 587,1	540	500	2 636,8	540	2 702,7	540
Carburants et lubrifiants	1 581,8	1 249,6	–	–	1 056,4	–	1 128,4	–
Divers	1 083,2	591,4	–	–	1 026,7	–	875,6	–
<b>Total partiel</b>	<b>7 954,6</b>	<b>6 291,9</b>	<b>1 332</b>	<b>1 108</b>	<b>6 585,9</b>	<b>1 332</b>	<b>6 775,3</b>	<b>1 200</b>
<b>Équipe des Nations Unies chargée d’appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria</b>								
Avions	94,9	70,4	38	30	69,1	38	79,8	48
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	46,6	47,6	–	–	50,1	–	56,3	–
Divers	56,3	24,4	–	–	77,1	–	58,0	–
<b>Total partiel</b>	<b>197,8</b>	<b>142,5</b>	<b>38</b>	<b>30</b>	<b>196,3</b>	<b>38</b>	<b>194,1</b>	<b>48</b>
<b>Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale</b>								
Avions	93,7	15,2	61	14	96,7	61	93,4	49
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	18,5	68,5	–	–	26,7	–	21,3	–
Divers	28,7	41,1	–	–	35,8	–	31,1	–
<b>Total partiel</b>	<b>140,9</b>	<b>124,8</b>	<b>61</b>	<b>14</b>	<b>159,2</b>	<b>61</b>	<b>145,8</b>	<b>49</b>

Mission	2022				2023		2024	
	Budget approuvé	Dépenses effectives	Heures de vol prévues au budget	Heures de vol effectives	Budget approuvé	Heures de vol prévues au budget	Budget proposé	Heures de vol proposées
<b>Mission d'appui des Nations Unies en Libye</b>								
Avions	3 134,7	3 103,1	529	356,4	3 203,5	550	2 493,3	550
Hélicoptères	–	–	–	–	2 255,5	150	2 579,6	150
Carburants et lubrifiants	521,8	515,0	–	–	825,5	–	958,8	–
Divers	635,7	458,2	–	–	725,5	–	773,2	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 292,2</b>	<b>4 076,3</b>	<b>529</b>	<b>356</b>	<b>7 010,0</b>	<b>700</b>	<b>6 804,9</b>	<b>700</b>
<b>Mission de vérification des Nations Unies en Colombie</b>								
Avions	–	746,2	–	170	1 547,0	900	1 624,2	780
Hélicoptères	6 155,0	3 965,1	1 600	669	3 930,0	1 000	4 577,9	960
Carburants et lubrifiants	955,3	602,6	–	–	937,2	–	900,5	–
Divers	930,7	585,1	–	–	902,7	–	987,4	–
<b>Total partiel</b>	<b>8 041,0</b>	<b>5 899,0</b>	<b>1 600</b>	<b>839</b>	<b>7 316,7</b>	<b>1 900</b>	<b>8 090,0</b>	<b>1 740</b>
<b>Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda</b>								
Avions	3 066,8	2 794,7	960	650	2 986,0	832	2 795,4	880
Hélicoptères	2 110,0	1 986,6	620	3	2 070,0	420	3 213,2	420
Carburants et lubrifiants	2 346,3	1 551,9	–	–	1 937,8	–	2 139,1	–
Divers	1 373,0	1 316,3	–	–	1 277,4	–	1 313,5	–
<b>Total partiel</b>	<b>8 896,1</b>	<b>7 649,6</b>	<b>1 580</b>	<b>653</b>	<b>8 271,2</b>	<b>1 252</b>	<b>9 461,2</b>	<b>1 300</b>
<b>Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan</b>								
Avions	4 487,9	2 332,4	600	544	2 544,6	600	2 544,6	600
Hélicoptères	6 428,6	5 303,5	1 200	443	5 797,4	1 200	5 797,4	1 200
Carburants et lubrifiants	1 189,5	1 343,9	–	–	1 395,8	–	1 395,8	–
Divers	370,8	167,9	–	–	582,2	–	582,2	–
<b>Total partiel</b>	<b>12 476,8</b>	<b>9 147,7</b>	<b>1 800</b>	<b>987</b>	<b>10 320,0</b>	<b>1 800</b>	<b>10 320,0</b>	<b>1 800</b>
<b>Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan</b>								
Avions	4 709,5	3 445,0	860	368	4 779,6	860	6 392,3	1 060
Hélicoptères	1 927,0	1 828,7	500	205	2 052,4	536	–	–

Mission	2022				2023		2024	
	Budget approuvé	Dépenses effectives	Heures de vol prévues au budget	Heures de vol effectives	Budget approuvé	Heures de vol prévues au budget	Budget proposé	Heures de vol proposées
Carburants et lubrifiants	1 157,2	680,8	–	–	1 142,9	–	1 425,6	–
Divers	1 272,5	474,1	–	–	235,2	–	686,6	–
<b>Total partiel</b>	<b>9 066,2</b>	<b>6 428,6</b>	<b>1 360</b>	<b>573</b>	<b>8 210,1</b>	<b>1 396</b>	<b>8 504,5</b>	<b>1 060</b>
<b>Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq</b>								
Avions	2 612,0	2 403,1	975	744	2 454,8	975	2 507,5	925
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	409,1	709,8	–	–	490,3	–	1 101,5	–
Divers	205,0	268,8	–	–	205,4	–	241,1	–
<b>Total partiel</b>	<b>3 226,1</b>	<b>3 381,7</b>	<b>975</b>	<b>744</b>	<b>3 150,5</b>	<b>975</b>	<b>3 850,1</b>	<b>925</b>
<b>Total général</b>								
Avions	23 239,4	18 962,4	5 535	3 871	21 710,2	6 306	22 707,6	6 182
Hélicoptères	19 257,4	15 671,0	4 460	1 820	18 742,1	3 846	18 870,8	3 270
Carburants et lubrifiants	9 073,3	7 317,4	–	–	8 775,7	–	9 952,4	–
Divers	6 558,7	4 801,0	–	–	6 212,0	–	6 665,7	–
<b>Total</b>	<b>58 128,8</b>	<b>46 751,8</b>	<b>9 995</b>	<b>5 691</b>	<b>55 440,0</b>	<b>10 152</b>	<b>58 196,5</b>	<b>9 452</b>

Note : La catégorie « Divers » comprend le matériel et les fournitures, les services, les redevances d'atterrissage et de manutention au sol, l'indemnité de subsistance de l'équipage et l'assurance responsabilité.

## Annexe X

## Vols spéciaux effectués dans les missions politiques spéciales, 2022-2024

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre d'heures)

Mission	2022 (chiffres effectifs)			2023 (chiffres effectifs) (janvier-mars)			2024 (montant estimatif)
	Coûts	Durée	Justification	Coûts	Durée	Justification	Coûts
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	192,4	63	Les vols ont été entrepris pour faciliter des déplacements importants qui ont été effectués en vue de consultations et de négociations de paix	–	–	–	812,0
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	152,5	742	Vols spéciaux à l'appui du mandat de la Mission lorsqu'aucun vol régulier n'était disponible ; évacuations sanitaires	39,0	1	Vol spécial à l'appui du mandat de la Mission lorsqu'aucun vol régulier n'était disponible	–
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	124,8	61	Faible disponibilité des vols commerciaux dans la sous-région	50,5	14	Réunions de haut niveau avec les chefs de gouvernement qui nécessitent des vols spéciaux	145,8
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	659,9	120	Vols spéciaux à l'occasion de visites de dirigeants et de délégations	258,5	45	Vols spéciaux à l'occasion de visites de dirigeants et de délégations	550,0
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	389,4	73	Vols spéciaux à l'appui du processus de paix en cours, en collaboration avec le Gouvernement colombien et autres vols internes à l'appui de la visite du Secrétaire général en Colombie	–	–	–	–
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	869,1	164	Les vols ont été entrepris pour faciliter les déplacements importants qui ont été effectués dans le cadre des consultations de paix et de coordination du redéploiement, y compris pour répondre aux demandes du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et de l'équipe de pays des Nations Unies	100,9	23	Les vols ont été entrepris pour faciliter des déplacements importants qui ont été effectués en vue de consultations de paix, notamment de consultations visant à procéder à des échanges de prisonniers	313,4
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	11,3	6	Fourniture d'un avion chargé d'assurer les vols spéciaux en raison de l'indisponibilité de l'aéronef de la Mission, qui a été envoyé en dehors de la zone de la mission pour subir une maintenance programmée	–	–	–	100,0

<i>Mission</i>	<i>2022 (chiffres effectifs)</i>			<i>2023 (chiffres effectifs) (janvier-mars)</i>			<i>2024 (montant estimatif)</i>
	<i>Coûts</i>	<i>Durée</i>	<i>Justification</i>	<i>Coûts</i>	<i>Durée</i>	<i>Justification</i>	<i>Coûts</i>
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	702,2	175	Vols d'évacuation sanitaire et soutien logistique ad hoc de la mission et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies lorsqu'aucun vol régulier n'était disponible	60,4	27	Soutien logistique ad hoc de la mission et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies lorsqu'aucun vol régulier n'était disponible	309,3
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	161,5	176	Les vols spéciaux permettent aux hauts responsables de se déplacer en Iraq en vue de participer à des consultations ou des dialogues concernant des questions politiques et humanitaires ou des questions de développement et servent aussi à assurer les relèves de l'Unité de gardes des Nations Unies ainsi qu'à procéder aux évaluations sanitaires primaires et secondaires	109,2	74	Les vols spéciaux permettent aux hauts responsables de se déplacer en Iraq en vue de participer à des consultations ou des dialogues concernant des questions politiques et humanitaires ou des questions de développement et servent aussi à assurer les relèves de l'Unité de gardes des Nations Unies ainsi qu'à procéder aux évaluations sanitaires primaires et secondaires	160,0

*Note* : Selon la définition du manuel des opérations aériennes des Nations Unies, un vol spécial est un vol non programmé qui nécessite une autorisation spéciale du (de la) Chef de l'appui à la mission.

## Annexe XI

## Ressources destinées à l'acquisition d'images satellites pour les missions politiques spéciales en 2023 et 2024

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Montant approuvé pour 2023</i>	<i>Montant proposé pour 2024</i>	<i>Justification</i>
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	1,8	1,8	Les montants correspondant à chacun des groupes d'experts doivent servir à financer l'acquisition d'images satellites et de services connexes qui seront utilisés pour mieux rendre compte de l'exécution du mandat du Conseil de sécurité
Groupe d'experts sur le Soudan	2,6	2,6	
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	230,2	230,2	
Groupe d'experts sur la Libye	6,2	6,2	
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	2,6	2,6	
Groupe d'experts sur le Yémen	3,0	3,0	
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	2,6	2,6	
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaïda, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	1,5	1,5	
Groupe d'experts sur le Mali	3,0	3,2	
Groupe d'experts sur la Somalie	2,9	2,9	
Groupe d'experts sur Haïti	3,0	3,0	
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	1,0	36,0	Le montant doit permettre à la Mission d'avoir une meilleure appréciation de la situation grâce à des informations géospatiales, qui seront utilisées pour donner rapidement l'alerte dans les situations survenant dans la zone de la Mission et pour aider les responsables de la Mission à assurer le suivi et la planification stratégique
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	90,0	150,0	La Mission a besoin d'images satellite à haute résolution pour effectuer des analyses d'images lui permettant de surveiller les zones relevant de sa responsabilité, élaborer des rapports d'analyse d'images et obtenir des produits de visualisation des points chauds, de façon à extraire des caractéristiques d'intérêt, à procéder à une analyse spatiale et de terrain, à planifier les patrouilles militaires et de sécurité et à élaborer des cartes opérationnelles et des produits à valeur ajoutée pour le Centre d'opérations conjoint
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	1,0	1,0	Le montant doit permettre à la Mission d'avoir une meilleure appréciation de la situation

## Annexe XII

## Ressources liées aux communications et à l'informatique pour les missions politiques spéciales en 2023 et 2024

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	Nombre d'emplois liés aux communications et à l'informatique		Ressources diverses liées aux communications et à l'informatique		Observations
	Effectif approuvé pour 2023	Effectif proposé pour 2024	Montant approuvé pour 2023	Montant proposé pour 2024	
<b>Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général</b>					
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	–	–	74,9	75,2	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (9 400 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (16 100 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (31 500 dollars) ; des pièces de rechange (5 200 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (2 000 dollars) ; des services d'information et de publication (11 000 dollars)
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide	–	–	36,8	41,1	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (2 400 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (téléphones et téléphonie mobile) et des services audiovisuels (8 600 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (22 000 dollars) ; des pièces de rechange (1 200 dollars) ; la location de matériel (3 300 dollars) ; des services d'information et de publication, dont un abonnement à deux bases de données de recherche (3 600 dollars)
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	–	–	11,4	11,0	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (7 300 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (3 700 dollars)
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	–	–	7,7	7,3	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau, dont des applications mobiles (4 200 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (3 100 dollars)
Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève	–	–	47,8	47,8	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de télécommunication et de matériel informatique (10 700 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (17 900 dollars) ; la location de matériel (photocopieuse haute capacité) (4 200 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (15 000 dollars)
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	1 SM et 4 AL	1 SM et 1 AL	396,4	396,4	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (55 200 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (103 400 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (160 300 dollars) ; des pièces de rechange (16 900 dollars) ; des logiciels, licences et

Mission	Nombre d'emplois liés aux communications et à l'informatique		Ressources diverses liées aux communications et à l'informatique		Observations
	Effectif approuvé pour 2023	Effectif proposé pour 2024	Montant approuvé pour 2023	Montant proposé pour 2024	
					redevances (52 400 dollars) ; des services d'information et de publication (8 200 dollars)
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	–	–	41,2	40,1	Ces ressources permettront de financer : le remplacement du matériel de communication et du matériel informatique (4 900 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (30 600 dollars) ; des pièces de rechange (4 600 dollars)
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	–	–	141,4	141,4	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de télécommunication et de matériel informatique (26 000 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (2 500 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (66 500 dollars) ; des pièces de rechange (10 800 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (2 800 dollars) ; des services d'information et de publication (32 800 dollars)
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	1 P-4, 2 SM et 2 AL	1 P-4, 2 SM et 2 AL	710,5	709,0	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (72 700 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (455 800 dollars) ; des pièces de rechange (21 700 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (51 400 dollars) ; des services d'information et de publication, y compris des services d'impression et de reproduction (107 400 dollars)
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	–	–	14,0	24,6	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (6 000 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (3 000 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (15 500 dollars) ; des pièces de rechange (100 dollars)
<b>Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes</b>					
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	–	–	35,5	34,6	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (17 400 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (6 300 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (900 dollars) ; des services d'information et de publication (10 000 dollars)
Groupe d'experts sur le Soudan	–	–	32,3	31,5	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (15 700 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (5 800 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (900 dollars) ; des services d'information et de publication (9 100 dollars)
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	–	–	346,5	345,7	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (6 100 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (52 700 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (900 dollars) ; des services d'information et de publication

Mission	Nombre d'emplois liés aux communications et à l'informatique		Ressources diverses liées aux communications et à l'informatique		Observations
	Effectif approuvé pour 2023	Effectif proposé pour 2024	Montant approuvé pour 2023	Montant proposé pour 2024	
					(286 000 dollars), notamment des abonnements à des bases de données spécialisées et des dispositifs d'information permettant d'appuyer et de compléter les enquêtes, les recherches et les capacités d'analyse du Groupe d'experts
Groupe d'experts sur la Libye	–	–	41,1	40,4	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (16 200 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (12 800 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (900 dollars) ; des services d'information et de publication (10 500 dollars)
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	–	–	33,8	33,0	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (15 600 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (7 400 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (900 dollars) ; des services d'information et de publication (9 100 dollars)
Groupe d'experts sur le Yémen	–	–	41,9	41,0	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (20 000 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (10 100 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (900 dollars) ; des services d'information et de publication (10 000 dollars)
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	–	–	35,4	35,2	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (15 700 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (9 000 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (900 dollars) ; des services d'information et de publication (9 600 dollars)
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	–	–	205,1	204,3	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (12 300 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (181 300 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (900 dollars) ; des services d'information et de publication (9 800 dollars)
Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	–	–	18,9	12,1	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (3 000 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (5 300 dollars) ; des services d'information et de publication aux fins de la maintenance du site Web (3 800 dollars)
Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	–	–	25,3	20,1	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (4 500 dollars) ; l'entretien du matériel et les services d'appui aux

<i>Mission</i>	<i>Nombre d'emplois liés aux communications et à l'informatique</i>		<i>Ressources diverses liées aux communications et à l'informatique</i>		<i>Observations</i>
	<i>Effectif approuvé pour 2023</i>	<i>Effectif proposé pour 2024</i>	<i>Montant approuvé pour 2023</i>	<i>Montant proposé pour 2024</i>	
					communications (8 900 dollars) ; des services d'information et de publication aux fins de la maintenance du site Web (6 700 dollars)
Groupe d'experts sur le Mali	–	–	30,8	29,9	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (13 300 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (5 700 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (900 dollars) ; des services d'information et de publication (10 000 dollars)
Groupe d'experts sur la Somalie	–	–	52,3	51,5	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (21 400 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (18 700 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (900 dollars) ; des services d'information et de publication (10 500 dollars)
Groupe d'experts sur Haïti	–	–	42,8	35,5	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau et la location d'une photocopieuse connectée au réseau (17 100 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (8 600 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (900 dollars) ; des services d'information et de publication (8 900 dollars)
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	–	–	146,8	98,9	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (5 700 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (10 500 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes, y compris ceux fournis dans le cadre de services contractuels (15 400 dollars), d'accords de niveaux de services concernant les ordinateurs (17 000 dollars) et les services d'hébergement et de maintenance du site Web (49 300 dollars)
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	–	–	206,9	188,0	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (38 600 dollars) ; l'entretien du matériel et les services d'appui aux communications (116 200 dollars) ; des services d'information et de publication (33 200 dollars)
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	2 SM	2 SM	2 469,3	2 534,0	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (131 700 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (258 900 dollars) ; l'entretien du matériel et les services d'appui aux communications (1 288 400 dollars) ; des pièces de rechange (49 900 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (802 100 dollars) ; des services d'information et de publication (3 000 dollars)

<i>Mission</i>	<i>Nombre d'emplois liés aux communications et à l'informatique</i>		<i>Ressources diverses liées aux communications et à l'informatique</i>		<i>Observations</i>
	<i>Effectif approuvé pour 2023</i>	<i>Effectif proposé pour 2024</i>	<i>Montant approuvé pour 2023</i>	<i>Montant proposé pour 2024</i>	
<b>Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions</b>					
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	1 SM et 2 AL	1 SM et 2 AL	680,3	710,3	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (97 800 dollars), des services de télécommunication et de réseau (252 300 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (201 500 dollars) ; des pièces de rechange (56 400 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (43 600 dollars) ; des services d'information et de publication (58 700 dollars)
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	–	–	5 876,5	5 862,9	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (104 200 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (2 277 600 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (1 724 300 dollars) ; des pièces de rechange (195 800 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (148 100 dollars) ; des services d'information et de publication (1 412 900 dollars)
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	1 SM et 2 AL	1 SM et 2 AL	251,5	272,7	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (47 800 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (147 800 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (45 900 dollars) ; des pièces de rechange (2 100 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (13 100 dollars) ; des services d'information et de publication (16 000 dollars)
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	–	–	376,4	464,2	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (36 000 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (168 300 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (158 500 dollars) ; des pièces de rechange (39 600 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (30 300 dollars) ; des services d'information (31 500 dollars)
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	2 AL	2 AL	239,9	236,0	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (8 200 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (83 800 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (110 700 dollars) ; des pièces de rechange (8 800 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (18 000 dollars) ; des services d'information et de publication (6 500 dollars)
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	1 SM et 2 AL	1 SM et 2 AL	654,7	534,4	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (135 600 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (262 300 dollars) ; des pièces de rechange (10 200 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (22 500 dollars) ; des services d'information et de publication (103 800 dollars)

Mission	Nombre d'emplois liés aux communications et à l'informatique		Ressources diverses liées aux communications et à l'informatique		Observations
	Effectif approuvé pour 2023	Effectif proposé pour 2024	Montant approuvé pour 2023	Montant proposé pour 2024	
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	6 SM et 5 AL	6 SM et 5 AL	3 349,4	3 092,5	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (324 400 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (874 100 dollars) ; l'entretien du matériel et les services d'appui aux communications (1 148 700 dollars) ; des pièces de rechange (172 500 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (276 000 dollars) ; des services d'information et de publication (296 800 dollars)
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	1 P-4, 4 SM, 1 AN et 8 AL	1 P-4, 4 SM, 1 AN et 8 AL	4 719,1	4 834,4	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (861 800 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (730 434 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (2 617 169 dollars) ; des pièces de rechange (108 000 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (417 010 dollars) ; des services d'information et de publication (100 000 dollars)
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	1 P-3, 1 SM et 3 AL	1 P-3, 1 SM et 3 AL	1 139,3	1 126,1	Les ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (37 300 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (791 300 dollars) ; des pièces de rechange (49 300 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (89 500 dollars) ; des services d'information et de publication, y compris des services d'impression et de reproduction (158 700 dollars)
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	2 SM et 1 AN	2 SM et 1 AN	1 945,9	1 507,8	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (106 600 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (285 300 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (679 800 dollars) ; des pièces de rechange (5 500 dollars) ; des logiciels et redevances (193 900 dollars) ; des services d'information et de publication (236 700 dollars)
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	1 P-4, 3 SM et 5 AL	1 P-4, 3 SM, 5 AL	3 168,2	2 857,2	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (12 200 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (1 074 900 dollars) ; l'entretien du matériel et les services d'appui aux communications (1 152 700 dollars) ; des pièces de rechange (66 000 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (272 900 dollars) ; des services d'information et de publication (278 500 dollars)
<b>MANUA et MANUI</b>					
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1 P-4, 10 SM, 6 AN, 25 AL et 6 VNU	1 P-4, 10 SM, 6 AN, 25 AL et 6 VNU	5 781,9	6 031,8	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (1 263 700 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (2 695 500 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (645 300 dollars) ; des pièces de rechange (285 500 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (511 600 dollars) ; des services d'information et de publication (630 200 dollars)

<i>Mission</i>	<i>Nombre d'emplois liés aux communications et à l'informatique</i>		<i>Ressources diverses liées aux communications et à l'informatique</i>		<i>Observations</i>
	<i>Effectif approuvé pour 2023</i>	<i>Effectif proposé pour 2024</i>	<i>Montant approuvé pour 2023</i>	<i>Montant proposé pour 2024</i>	
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	1 P-4, 2 P-3, 9 SM, 3 AN et 26 AL	1 P-4, 2 P-3, 9 SM, 3 AN et 26 AL	2 724,0	2 927,5	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (435 500 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (393 800 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (1 262 100 dollars) ; des pièces de rechange (227 500 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (480 200 dollars) ; des services d'information et de publication (128 400 dollars)

*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; SM = agent(e) du Service mobile ; VNU = Volontaires des Nations Unies.

## Annexe XIII

## Ressources liées à la sécurité pour les missions politiques spéciales en 2023 et 2024

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	Nombre d'emplois		Ressources diverses liées à la sécurité		Observations
	Effectif approuvé pour 2023	Effectif proposé pour 2024	Montant approuvé pour 2023	Montant proposé pour 2024	
<b>Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général</b>					
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	1 SM et 1 AL	1 SM et 1 AL	19,0	17,3	Matériel de lutte contre l'incendie et tenues anti-feu ; entretien du système de vidéosurveillance, de l'alarme incendie, de l'alarme anti-intrusion, des systèmes de lutte contre l'incendie et des barrières de sécurité
Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève	–	–	10,4	10,4	Services de sécurité pour les discussions et conférences qui se tiennent à Genève, lesquels sont fournis par l'Office des Nations Unies à Genève
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	1 P-4, 5 SM et 11 AL	1 P-4, 4 SM et 12 AL	848,3	618,3	Ce montant doit permettre de financer les activités de sécurité à Damas, qui font l'objet d'un accord de partage des coûts, et les services de sécurité assurés par l'Office des Nations Unies à Genève et des prestataires commerciaux pour l'Envoyé spécial et à l'occasion des réunions de la Commission constitutionnelle qui se tiennent à Genève
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	–	–	3,7	2,8	Contribution aux dépenses du bureau extérieur du Département de la sûreté et de la sécurité
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	–	–	2,8	2,6	Contribution du Bureau aux services de sécurité communs fournis par l'Office des Nations Unies à Nairobi
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	1 P-4, 2 P-3, 14 SM et 3 AL	1 P-4, 2 P-3, 14 SM et 3 AL	998,0	1 037,8	Achat de matériel, de fournitures et de tenues de sûreté et de sécurité ; services de sécurité, y compris les services d'agents de sécurité non armés fournis par des sociétés de sécurité privées ; participation aux dépenses du Département de la sûreté et de la sécurité en matière de sécurité locale ; indemnités allouées aux gardes armés fournis par les autorités des pays hôtes et chargés d'assurer l'escorte ; voyages et formation du personnel de sécurité
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	–	–	3,0	–	Aucun service de sécurité distinct n'est requis à Bangkok ou dans les locaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
<b>Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes</b>					
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	1 P-3	1 P-3	–	–	Recrutement d'un(e) agent(e) de coordination de la sécurité du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo
Groupe d'experts sur le Yémen	5 SM	5 SM	61,1	29,7	Protection rapprochée des experts ; dépenses de sécurité communes avec le PNUD au Yémen ; formation des agents de sécurité
Groupe d'experts sur le Mali	–	–	139,6	118,5	Coûts de remplacement liés à la protection rapprochée des experts lors de leurs déplacements au Mali

Mission	Nombre d'emplois		Ressources diverses liées à la sécurité		Observations
	Effectif approuvé pour 2023	Effectif proposé pour 2024	Montant approuvé pour 2023	Montant proposé pour 2024	
Groupe d'experts sur Haïti	–	–	142,5	110,5	Coûts de remplacement liés à la protection rapprochée des experts lors de leurs déplacements en Haïti
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	1 P-4, 1 P-3, 29 SM et 15 AL	1 P-4, 1 P-3, 27 SM, 2 AN et 18 AL	1 310,9	1 049,5	Acquisition de matériel de sûreté et de sécurité, participation aux dépenses communes liées au recrutement d'agents de sécurité contractuels, et services de sécurité contractuels
<b>Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions</b>					
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	1 SM	1 SM	123,4	82,7	Matériel de sûreté et de sécurité, participation aux dépenses communes liées au recrutement d'agents de sécurité contractuels pour Dakar ; coûts des agents de sécurité recrutés pour les bureaux de Nouakchott et d'Abuja et dépenses afférentes à la sécurité de la résidence du Chef du Bureau
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	1 P-4, 2 P-3, 38 SM, 9 AN et 19 AL	1 P-4, 2 P-3, 38 SM, 9 AN et 19 AL	3 479,8	3 100,8	Acquisition de matériel de sûreté et de sécurité, participation aux dépenses communes à l'échelle locale et dépenses liées aux services d'agents de sécurité
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	9 AL	9 AL	8,5	20,4	Achat de matériel de sûreté et de sécurité et contribution du Centre aux dépenses de sécurité communes/ interinstitutions, dans cinq endroits
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	–	–	55,7	35,0	Services d'agents de sécurité pour les bureaux de Yaoundé (Cameroun) et de Calabar (Nigéria) et participation aux dépenses communes afférentes au recrutement d'agents de sécurité pour Dakar
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	1 P-4, 3 SM et 47 AL	1 P-4, 3 SM et 47 AL	98,4	97,8	Acquisition de matériel de sûreté et de sécurité et participation aux dépenses communes afférentes aux services de sécurité assurés par le Centre de gestion de l'information et des opérations relatives à la sécurité
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	1 SM et 1 AL	1 SM et 1 AL	202,1	240,3	Le prestataire de services de sécurité a augmenté le nombre d'agents de sécurité contractuels pour assurer une meilleure protection des locaux ; le Bureau a réclamé davantage de personnel de sécurité au niveau national pour renforcer l'unité de prévention des incendies ainsi que le service de sécurité résidentielle
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	156 (3 P-4, 4 P-3, 1 P-2, 101 SM et 47 AL)	156 (3 P-4, 4 P-3, 1 P-2, 101 SM et 47 AL)	7 303,8	7 341,9	Acquisition de matériel de sûreté et de sécurité, de services de sécurité contractuels et de personnel de l'Unité de gardes des Nations Unies, ainsi que de matériaux de construction et de fournitures aux fins de la défense du périmètre
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	1 P-4, 2 P-3, 18 SM, 5 AN et 19 AL	1 P-4, 2 P-3, 20 SM, 5 AN et 19 AL	2 707,1	2 939,1	Les ressources seraient réparties comme suit : matériel de sûreté et de sécurité (40 200 dollars) ; services d'agents de sécurité contractuels fournis par des sociétés de sécurité privées (2 758 900 dollars) ; dépenses communes de sécurité au niveau local (140 000 dollars)
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	1 P-4, 1 P-3,	1 P-4, 1 P-3,	2 029,6	1 939,5	Acquisition de matériel, de fournitures et de tenues de sûreté et de sécurité ; services de sécurité, y compris les services d'agents de sécurité non armés fournis par des

Mission	Nombre d'emplois		Ressources diverses liées à la sécurité		Observations
	Effectif approuvé pour 2023	Effectif proposé pour 2024	Montant approuvé pour 2023	Montant proposé pour 2024	
	12 SM et 6 AL	12 SM et 6 AL			sociétés de sécurité privées ; participation aux dépenses du Département de la sûreté et de la sécurité en matière de sécurité locale ; indemnités allouées aux gardes armés fournis par les autorités des pays hôtes et chargés d'assurer l'escorte ; voyages et formation du personnel de sécurité
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	1 P-4, 23 SM et 5 AL	1 P-4, 23 SM et 5 AL	142,8	262,2	Services d'agents de sécurité contractuels (fournis par des sociétés de sécurité privées), participation aux dépenses communes de sécurité locale
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	1 P-4, 4 P-3, 33 SM et 24 AL	1 P-4, 4 P-3, 33 SM et 24 AL	352,1	931,9	Participation aux dépenses communes de sécurité, services de police diplomatique, matériel de lutte contre l'incendie, matériel de sécurité et d'inspection, accessoires pour armes et munitions, matériel de sécurité et de protection individuelle, matériel de surveillance et de détection, et services de sécurité contractuels (fournis par des entreprises de sécurité privées)
<b>MANUA et MANUI</b>					
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1 P-5, 1 P-4, 4 P-3, 2 P-2, 58 SM, 2 AN, 112 AL et 4 VNU	1 P-5, 2 P-4, 4 P-3, 2 P-2, 58 SM, 2 AN, 112 AL et 5 VNU	9 946,9	9 464,2	Les ressources seraient réparties comme suit : matériel de sûreté et de sécurité (417 800 dollars) ; dépenses liées aux services de sécurité (9 046 400 dollars) (services d'agents de sécurité et d'équipes cynophiles fournis par des sociétés de sécurité privées, participation aux dépenses du Département de la sûreté et de la sécurité en matière de sécurité locale et indemnités allouées aux gardes armés fournis par les autorités des pays hôtes et chargés d'assurer l'escorte)
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	1 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 2 P-2, 81 SM, 10 AN et 116 AL	1 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 2 P-2, 81 SM, 10 AN et 116 AL	5 849,1	5 773,2	Achat de matériel de sûreté et de sécurité ; services de sécurité contractuels et dépenses liées à l'Unité de gardes des Nations Unies

*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; SM = agent(e) du Service mobile ; VNU = Volontaires des Nations Unies.

## Annexe XIV

## Services médicaux fournis aux missions politiques spéciales en 2023 et 2024, et prestataires de ces services

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Type de services</i>	<i>Prestataires</i>	<i>Critères de sélection</i>	<i>Montant approuvé pour 2023</i>	<i>Montant proposé pour 2024</i>
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	Services cliniques	Office des Nations Unies à Genève	Participation aux dépenses communes des entités des Nations Unies	7,8	7,8
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	Dispensaires	Office des Nations Unies à Nairobi	Prestataires de services de l'ONU	1,9	3,8
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	Services médicaux communs	Office des Nations Unies à Nairobi	Prestataires de services de l'ONU	14,0	14,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	1. Centre de soins communs au Yémen 2. Évacuations sanitaires et services mortuaires	1. PNUD 2. Prestataire de services privé	1. Participation aux dépenses communes de l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen 2. Contrat	289,5	198,0
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	La CESAP fournit des services médicaux au Bureau. Ces services comprennent la fourniture de conseils, de médicaments et de vaccins, ainsi que les vérifications d'aptitude médicale (voyages)	CESAP	La CESAP fournit au Bureau des services administratifs, dont des services médicaux	1,0	1,0
Groupe d'experts sur le Yémen	1. Centres de soins communs et interventions menées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 2. Consultations médicales de spécialistes et services de laboratoire 3. Évacuations sanitaires et services mortuaires	1. PNUD 2. Hôpitaux privés locaux 3. Prestataire de services privé	1. Ensemble des entités des Nations Unies au Yémen, qui partagent les dépenses afférentes aux centres de soins gérés par le PNUD dans le pays et à la lutte conjointe contre la COVID-19 2. Services spécialisés non disponibles au centre de soins du PNUD 3. Besoin médical d'urgence	8,0	8,0
Groupe d'experts sur la Somalie	Services médicaux communs	Office des Nations Unies à Nairobi	Prestataires de services de l'ONU	3,8	3,8
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	Tous les services médicaux, y compris les évacuations sanitaires aériennes et les hospitalisations	MANUI	Mémorandum d'accord conclu en application des résolutions 2379 (2017) et 2470 (2019) du Conseil de sécurité	85,0	61,5

<i>Mission</i>	<i>Type de services</i>	<i>Prestataires</i>	<i>Critères de sélection</i>	<i>Montant approuvé pour 2023</i>	<i>Montant proposé pour 2024</i>
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	Services médicaux et chirurgicaux cliniques, diagnostiques, préventifs et incitatifs, y compris les services liés à la santé et à la sécurité au travail, les évacuations sanitaires primaires et secondaires, les hospitalisations, et les interventions en cas d'épidémie	Prestataires de services privés et établissements médicaux sous contrats	Les prestataires de services ont été choisis à la suite d'une procédure de passation des marchés concurrentielle, qui a fait l'objet d'une campagne de communication locale et internationale	1 056,3	927,4
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	Le Bureau bénéficie des services médicaux de la FINUL sur la base d'un mémorandum d'accord	FINUL	Mémorandum d'accord	17,3	–
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	Évacuations sanitaires aériennes, consultation de spécialistes, services de radiographie spécialisée et de laboratoire	Prestataires de services privés et hôpitaux locaux	Lettre d'accord	543,5	470,8
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	1. Centre de soins, consultations médicales de spécialistes et services de laboratoire 2. Hospitalisations et interventions chirurgicales 3. Évacuations sanitaires aériennes 4. Services d'ambulance pour les évacuations sanitaires	1. Hôpitaux locaux 2. Prestataires de services privé 3. Centre national de sauvetage du personnel de l'armée de l'air colombienne 4. Prestataires de services privé	Qualité et disponibilité des services au niveau local et besoins médicaux d'urgence	450,3	357,0
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	1. Équipe médicale de l'avant 2. Centres de soins communs au Yémen 3. Services mortuaires	1. Prestataire de services privé 2. PNUD 3. Prestataire de services privé	1. La Mission fait appel aux services d'une équipe médicale et d'agents de santé à Hodeïda, qui sont fournis par des contractants privés sélectionnés dans le cadre du processus d'appel d'offres et de passation de marchés des Nations Unies. Ce processus est ouvert à tous les fournisseurs internationaux et nationaux répondant à certains critères. Les critères de sélection ont été élaborés en coordination avec la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail et la Division des achats	3 751,6	752,0

<i>Mission</i>	<i>Type de services</i>	<i>Prestataires</i>	<i>Critères de sélection</i>	<i>Montant approuvé pour 2023</i>	<i>Montant proposé pour 2024</i>
			2. Participation aux dépenses communes de l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen 3. Contrat		
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	Évacuations sanitaires aériennes ; services de consultation de spécialistes ; services de radiographie spécialisée et de laboratoire ; hospitalisation dans un établissement situé hors de la zone de mission ; services mortuaires	Prestataires de services privé	Contrat	192,9	169,6
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	Hospitalisations dans un établissement situé hors de la zone de mission ; services de consultation de spécialistes, de scanner et de laboratoire ; services mortuaires ; évacuations sanitaires aériennes ; soins dentaires ; partage des coûts de la clinique des Nations Unies avec l'équipe de pays des Nations Unies	Prestataires de services privé ; hôpitaux publics ; services mortuaires publics ; PNUD et PAM	Un contrat est passé avec les prestataires de services et les hôpitaux sur la base de la qualité et de la disponibilité de leurs services au niveau local. Des services sont également fournis dans le cadre d'accords passés avec l'équipe de pays des Nations Unies, par exemple aux centres de soins administrés par le PNUD et le PAM	816,4	816,4
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1. Évacuations sanitaires aériennes 2. Services de consultation de spécialistes 3. Autres services de prise en charge	Prestataires de services privé	En Afghanistan, les services médicaux communs gèrent une unité médicale de niveau I à Kaboul et des centres médicaux avancés dans les bureaux de secteur. Aucune consultation de spécialiste n'y est offerte et, malgré les moyens relatifs dont dispose la Mission, ces consultations, de même que les évacuations, sont souvent renvoyées à l'extérieur de la zone de mission, à l'aide des moyens aériens, compagnies aériennes commerciales et services d'évacuation sanitaire aérienne primaire dont celle-ci dispose au titre des mémorandums d'accord passés avec des hôpitaux	643,4	595,3

<i>Mission</i>	<i>Type de services</i>	<i>Prestataires</i>	<i>Critères de sélection</i>	<i>Montant approuvé pour 2023</i>	<i>Montant proposé pour 2024</i>
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	Hospitalisations dans un établissement situé hors de la zone de mission ; services de consultation de spécialistes, de scanner et de laboratoire ; services mortuaires ; évacuations sanitaires aériennes et soins dentaires	Prestataires de services privés, installations médicales du Département d'État des États-Unis	Le centre de soins de la MANUI est une formation sanitaire de niveau I. Les prestataires de services fournissent des soins de niveau II, III et IV au personnel des Nations Unies ayant besoin d'un niveau de traitement plus élevé conformément aux normes internationales. Pour la fourniture de soins médicaux, la Mission fait appel à des prestataires nationaux et internationaux. Pour les évacuations sanitaires primaires et secondaires, elle a recours à deux types de prestataires de services, les critères étant principalement axés sur l'accessibilité, la disponibilité et l'urgence. Elle a actuellement recours à un prestataire national et à un prestataire international, qui gèrent principalement les évacuations sanitaires secondaires et les centres d'aiguillage.	170,8	172,5

*Abréviations* : CESAP = Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ; FINUL = Force intérimaire des Nations Unies au Liban ; MANUI = Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq ; PAM = Programme alimentaire mondial ; PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement.

## Annexe XV

## Ressources liées aux voyages pour les missions politiques spéciales en 2023 et 2024

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	Montant approuvé pour 2023	Montant proposé pour 2024	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Analyse de la variation
	(1)	(2)	(3) = (2) – (1)	(4) = (3)/(1)	
<b>Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général</b>					
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	100,3	100,3	–	–	
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide	245,1	245,1	–	–	
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	74,7	74,7	–	–	
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	39,1	39,1	–	–	
Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève	209,7	210,0	0,3	0,1	Pour 2024, la mission a maintenu un niveau de ressources similaire à celui approuvé dans le budget de 2023
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	969,9	969,9	–	–	
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	100,3	102,7	2,4	2,4	Pour 2024, la mission a maintenu un niveau de ressources semblable à celui approuvé dans le budget de 2023
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	260,3	295,7	35,4	13,6	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par l'augmentation du prix des billets
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	410,8	407,7	(3,1)	(0,8)	Pour 2024, la mission a maintenu un niveau de ressources semblable à celui approuvé dans le budget de 2023
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	150,7	150,4	(0,3)	(0,2)	Pour 2024, la mission a maintenu un niveau de ressources semblable à celui approuvé dans le budget de 2023
<b>Total partiel</b>	<b>2 560,9</b>	<b>2 595,6</b>	<b>34,7</b>	<b>1,4</b>	
<b>Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes</b>					
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	24,0	24,0	–	–	
Groupe d'experts sur le Soudan	15,9	15,9	–	–	

Mission	Montant approuvé pour 2023	Montant proposé pour 2024	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Analyse de la variation
	(1)	(2)	(3) = (2) – (1)	(4) = (3)/(1)	
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	17,3	17,3	–	–	
Groupe d'experts sur la Libye	16,8	16,8	–	–	
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	19,3	33,2	13,9	72,0	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par un voyage supplémentaire que devront faire deux membres du personnel, qui se rendront en République centrafricaine dans le cadre d'une mission d'évaluation (sanctions), comme prescrit par le Conseil de sécurité
Groupe d'experts sur le Yémen	48,3	65,3	17,0	35,2	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique par le coût de la formation obligatoire des agents de protection rapprochée calculé en fonction de l'historique des dépenses
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	21,8	40,2	18,4	84,4	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par un voyage supplémentaire que devront faire deux membres du personnel, qui se rendront au Soudan du Sud dans le cadre d'une mission d'évaluation (sanctions), comme prescrit par le Conseil de sécurité
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	89,2	89,2	–	–	
Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	25,7	34,3	8,6	33,5	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique par des dépenses supplémentaires ayant trait aux voyages que des interprètes de l'Office des Nations Unies à Genève devront faire pour assurer une interprétation confidentielle de qualité des échanges qu'il y aura avec des requérants dans le cadre de la procédure de la radiation de la Liste
Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	41,0	34,9	(6,1)	(14,9)	La diminution des ressources demandées pour 2024 par rapport au montant approuvé dans le budget de 2023 s'explique par la proposition de supprimer deux emplois, ce qui entraînera une diminution des dépenses au titre des voyages officiels
Groupe d'experts sur le Mali	122,0	122,0	–	–	
Groupe d'experts sur la Somalie	22,6	38,5	15,9	70,4	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par un voyage supplémentaire que devront faire des membres du personnel dans le cadre d'une mission d'évaluation (objectifs de référence), comme prescrit par le Conseil de sécurité
Groupe d'experts sur Haïti	170,9	170,9	–	–	

Mission	Montant approuvé pour 2023	Montant proposé pour 2024	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Analyse de la variation
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	131,2	131,2	–	–	
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	710,6	742,4	31,8	4,5	L'augmentation des ressources demandées pour 2024 s'explique principalement par les dépenses supplémentaires qui seront engagées pour financer les visites d'évaluation effectuées au nom du Comité contre le terrorisme
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	539,7	540,0	0,3	0,1	Pour 2024, la mission a maintenu un niveau de ressources semblable à celui approuvé dans le budget de 2023
<b>Total partiel</b>	<b>2 016,3</b>	<b>2 116,1</b>	<b>99,8</b>	<b>4,9</b>	
<b>Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions</b>					
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)	774,2	789,3	15,1	2,0	L'augmentation s'explique principalement par les voyages à effectuer dans la zone de la mission dans le cadre d'activités d'information visant à promouvoir le mandat de l'UNOWAS dans la sous-région et d'activités de bons offices
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	1 062,3	1 061,6	(0,7)	(0,1)	Pour 2024, la mission a maintenu un niveau de ressources semblable à celui approuvé dans le budget de 2023
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	184,0	206,6	22,6	12,3	L'augmentation tient principalement aux dépenses supplémentaires prévues au titre des conférences de haut niveau, des visites et des réunions avec des interlocuteurs politiques en dehors de l'Asie centrale, qui devraient être plus nombreuses et fréquentes en 2024 pour répondre aux demandes non satisfaites dans la période qui a suivi la pandémie
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	202,3	236,4	34,1	16,9	L'augmentation s'explique principalement par l'accroissement du nombre de réunions de la Commission à Yaoundé et à Abuja ; les missions à mener pour apporter un appui à la Commission du bassin du lac Tchad ; les missions à mener dans le cadre de la gestion du projet de pose de bornes
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	153,0	164,5	11,5	7,5	L'augmentation s'explique principalement par une formation supplémentaire à la conduite défensive dans les véhicules blindés
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	566,4	568,1	1,7	0,3	Pour 2024, la mission a maintenu un niveau de ressources semblable à celui approuvé dans le budget de 2023
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	1 010,4	1 029,6	19,2	1,9	Pour 2024, la mission a maintenu un niveau de ressources semblable à celui approuvé dans le budget de 2023

Mission	Montant approuvé pour 2023	Montant proposé pour 2024	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Analyse de la variation
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	1 425,6	1 878,0	452,4	31,7	L'augmentation des ressources demandées tient aux nouvelles tâches confiées à la Mission de vérification, qui a été chargée de contrôler l'application de la clause première et de la clause 6.2 de l'Accord final, qui portent respectivement sur la réforme rurale intégrale et les questions ethniques
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	645,6	629,1	(16,5)	(2,6)	Diminution des ressources demandées au titre des voyages non liés à la formation, partiellement contrebalancée par une augmentation due au nombre accru des voyages liés à la formation, notamment pour les cours obligatoires et la certification du personnel chargé de la sécurité et des achats
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	421,6	248,3	(173,3)	(41,1)	Diminution des ressources demandées au titre des affectations provisoires du fait des emplois qu'il est proposé de créer en vue de combler le déficit structurel de la composante Appui à la mission
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	876,3	876,3	–	–	
<b>Total partiel</b>	<b>7 321,7</b>	<b>7 687,8</b>	<b>366,1</b>	<b>5,0</b>	
<b>MANUA et MANUI</b>					
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1 010,9	994,7	(16,2)	(1,6)	La diminution s'explique principalement par l'utilisation accrue des services de visioconférence dans la mesure du possible pour les consultations se déroulant au sein de la Mission
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	1 079,0	1 014,6	(64,4)	(6,0)	La diminution s'explique principalement par l'utilisation accrue des services de visioconférence, dans la mesure du possible, pour les consultations se déroulant au sein de la Mission et les activités de formation
<b>Total partiel</b>	<b>2 089,9</b>	<b>2 009,3</b>	<b>(80,6)</b>	<b>(3,9)</b>	
<b>Total</b>	<b>13 988,8</b>	<b>14 408,8</b>	<b>420,0</b>	<b>3,0</b>	

## Annexe XVI

## Tableau récapitulatif du respect de l'obligation de réserver les billets 16 jours à l'avance par les missions politiques spéciales pour la période allant de 2018 à 2022

(En pourcentage)

<i>Mission</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>Amélioration par rapport à l'année précédente</i>
<b>Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général</b>						
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	33	53	57	54	50	Non
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide	26	25	38	3	6	Oui
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	–	–	–	–	5	Non
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	0	33	0	0	100	Oui
Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève	83	73	74	67	20	Non
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	7	4	1	–	10	Non
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	5	5	3	–	9	Non
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	21	9	5	3	5	Oui
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	12	10	8	16	10	Non
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	s.o.	4	8	44	48	Oui
<b>Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes</b>						
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	25	22	86	48	77	Oui
Groupe d'experts sur le Soudan	74	10	0	75	77	Oui
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	52	24	100	50	56	Oui
Groupe d'experts sur la Libye	56	32	0	59	96	Oui
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	18	21	33	33	41	Oui
Groupe d'experts sur le Yémen	28	22	13	11	46	Oui
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	44	22	58	33	79	Oui
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Talibans et les personnes et entités qui leur sont associées	53	50	77	44	82	Oui
Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	s.o.	73	50	75	73	Non
Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	21	11	–	43	100	Oui
Groupe d'experts sur le Mali	23	26	34	33	52	Oui
Groupe d'experts sur la Somalie	s.o.	58	25	45	89	Oui
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	35	25	60	–	10	Non
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	47	30	55	22	33	Oui

<i>Mission</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>Amélioration par rapport à l'année précédente</i>
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	–	14	7	15	14	Non
<b>Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions</b>						
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	11	11	9	8	22	Oui
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	17	28	19	28	33	Oui
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	56	46	17	32	27	Non
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	20	26	27	28	40	Oui
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	16	40	11	37	34	Non
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	22	36	12	12	8	Non
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	28	22	16	25	25	–
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	7	12	30	27	32	Oui
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	s.o.	6	7	17	20	Oui
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	s.o.	6	41	24	17	Non
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	s.o.	s.o.	17	19	32	Oui
<b>MANUA et MANUI</b>						
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	37	40	19	11	17	Oui
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	12	22	5	9	22	Oui
<b>Moyenne générale des taux de respect de l'obligation, toutes missions politiques spéciales confondues</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>27</b>	<b>Oui</b>

*Note* : Un tiret indique qu'aucun voyage aérien n'a été effectué pendant la période en question ; un zéro indique que l'obligation de réserver les billets 16 jours à l'avance n'a pas été respectée ; l'abréviation « s.o. » signifie que la mission n'existait pas pendant la période considérée.

## Annexe XVII

## Comparaison des taux de vacance de postes des missions politiques spéciales pour la période 2022-2024

(En pourcentage)

### A. Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général

Mission	Personnel recruté sur le plan national											
	Personnel recruté sur le plan international				Administrateurs recrutés sur le plan national				Agents locaux			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	15,1	12,5	12,5	12,5	–	–	–	–	3,3	0,0	20,0	3,3
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide	18,1	5,0	15,4	15,4	–	–	–	–	–	–	–	–
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	12,5	5,0	0,0	0,0	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	0,0	5,0	33,0	0,0	–	–	–	–	–	–	–	–
Représentant(e) de l'ONU aux discussions internationales de Genève	0,0	0,0	0,0	0,0	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	38,6	35,0	35,1	35,1	–	–	–	–	3,2	0,0	3,2	3,2
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	20,0	3,0	20,0	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	35,0	50,0	0,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	31,1	5,0	18,2	18,2	91,7	0,0	100,0	91,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	21,3	15,0	25,4	21,3	33,4	15,0	42,9	33,4	17,5	15,0	17,9	17,5
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	0,0	5,0	0,0	0,0	–	–	–	–	41,7	0,0	100,0	41,7

## B. Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes

### 1. Personnel recruté sur le plan international et sur le plan national

Mission	Personnel recruté sur le plan national											
	Personnel recruté sur le plan international				Administrateurs recrutés sur le plan national				Agents locaux			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	4,2	5,0	0,0	0,0	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Soudan	0,0	5,0	0,0	0,0	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	16,7	13,0	0,0	0,0	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la Libye	25,0	5,0	0,0	0,0	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	4,2	5,0	50,0	4,2	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Yémen	8,4	5,0	33,3	8,4	–	–	–	–	0,0	0,0	0,0	0,0
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	30,5	5,0	33,3	30,5	–	–	–	–	–	–	–	–
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions <a href="#">1526 (2004)</a> et <a href="#">2253 (2015)</a> concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	1,3	10,0	15,8	1,3	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du Médiateur créé par la résolution <a href="#">1904 (2009)</a> du Conseil de sécurité	0,0	5,0	0,0	0,0	–	–	–	–	–	–	–	–
Application de la résolution <a href="#">2231 (2015)</a> du Conseil de sécurité	19,1	5,0	0,0	0,0	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Mali	0,0	5,0	0,0	0,0	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la Somalie	0,0	5,0	0,0	0,0	–	–	–	–	0,0	0,0	0,0	0,0
Groupe d'experts sur Haïti	–	50,0	66,7	25,0	–	–	–	–	–	–	–	–
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution <a href="#">1540 (2004)</a>	6,7	5,0	6,7	6,7	–	–	–	–	–	–	–	–

Mission	Personnel recruté sur le plan national											
	Personnel recruté sur le plan international				Administrateurs recrutés sur le plan national				Agents locaux			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	13,4	5,0	15,4	13,4	–	–	–	–	–	–	–	–
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	11,2	12,0	18,4	11,2	8,1	22,0	16,0	8,1	2,8	15	3,6	2,8

## 2. Volontaires des Nations Unies et personnel fourni par des gouvernements

Mission	Volontaires des Nations Unies											
	Personnel recruté sur le plan international				Personnel recruté sur le plan national				Personnel fourni par des gouvernements			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	25,0	6,0	37,5	25,0	–	–	–	–	61,3	30,0	60,0	60,0

## C. Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions

### 1. Personnel recruté sur le plan international et sur le plan national

Mission	Personnel recruté sur le plan national											
	Personnel recruté sur le plan international				Administrateurs recrutés sur le plan national				Agents locaux			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)	12,5	16,0	11,4	11,4	12,0	8,0	0,0	0,0	12,5	8,0	4,5	4,5
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)	16,1	15,0	13,9	13,9	14,1	15,0	11,5	11,5	28,9	22,2	20,0	20,0
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	12,5	5,0	12,5	12,5	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0	5,0	5,6	0,0
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	3,7	5,0	11,1	3,7	–	–	–	–	0,0	0,0	0,0	0,0
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	8,4	5,0	5,6	5,6	1,7	0,0	0,0	0,0	6,7	3,0	6,7	6,7
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)	18,2	14,0	18,2	18,2	25,0	0,0	25,0	25,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)	35,2	32,9	29,6	29,6	52,9	42,9	52,9	52,9	45,9	32,1	35,6	35,6
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	23,0	17,0	24,0	23,0	28,4	12,0	20,0	20,0	26,1	12,0	11,5	11,5
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH)	41,1	25,0	23,9	23,9	66,7	25,0	18,2	18,2	27,5	25,0	13,8	13,8
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH)	15,9	13,0	26,7	15,9	14,7	1,0	28,6	14,7	15,5	5,0	16,2	15,5
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS)	29,3	25,0	23,7	23,7	63,2	30	43,8	43,8	54,1	30,0	29,4	29,4

## 2. Volontaires des Nations Unies et personnel fourni par des gouvernements

Mission	Volontaires des Nations Unies											
	Personnel recruté sur le plan international				Personnel recruté sur le plan national				Personnel fourni par des gouvernements			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024
UNOWAS	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
MANUSOM	22,2	28,0	27,8	22,2	–	50,0	100,0	50,0	21,7	39,0	30,4	21,7
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
BRENUAC	–	–	–	–	–	50,0	0,0	0,0	–	–	–	–
MANUL	–	–	–	–	51,9	16,7	50,0	50,0	57,1	15,0	57,1	57,1
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	15,3	1,0	3,4	3,4	8,7	1,0	13,0	8,7	–	–	–	–
MINUAAH	–	–	–	–	–	–	–	–	100,0	25,0	100,0	90,0
BINUH	–	–	–	50,0	–	–	–	–	0,0	0,0	0,0	0,0
MINUATS	64,3	5,0	43,0	43,0	80,0	5,0	80,0	80,0	–	–	–	–

## 3. Militaires et personnel de police

Mission	Observateurs/conseillers militaires				Unité de gardes des Nations Unies				Police des Nations Unies			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024
UNOWAS	0,0	0,0	0,0	0,0	–	–	–	–	–	–	–	–
MANUSOM	–	–	–	–	0,0	0,0	0,0	0,0	28,6	39,0	21,4	21,4
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	0,0	0,0	0,0	0,0	–	–	–	–	–	–	–	–
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
BRENUAC	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
MANUL	–	–	–	–	0,0	0,0	0,0	0,0	–	–	–	–
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	8,3	3,0	5,8	5,8	–	–	–	–	–	–	–	–
MINUAAH	94,7	25,0	88,0	88,0	–	–	–	–	–	–	–	–
BINUH	–	–	–	–	–	–	–	–	15,4	0,0	66,7	15,4
MINUATS	66,1	40,0	10,7	10,7	–	–	–	–	52,2	10,0	38,0	38,0

## D. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)

### 1. Personnel recruté sur le plan international et sur le plan national

Mission	Personnel recruté sur le plan national											
	Personnel recruté sur le plan international				Administrateurs recrutés sur le plan national				Agents locaux			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024
MANUA	13,0	9,0	9,5	9,5	10,5	4,0	14,3	10,5	9,5	4,0	11,0	9,5
MANUI	13,3	8,0	15,0	13,3	12,7	9,0	9,8	9,8	11,3	7,0	8,3	8,3

### 2. Volontaires des Nations Unies

Mission	Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national				Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024
MANUA	15,0	10,0	12,0	12,0	40,0	7,0	40,0	40,0
MANUI	–	–	–	–	0,0	0,0	0,0	0,0

### 3. Militaires et personnel de police

Mission	Observateurs/conseillers militaires				Unité de gardes des Nations Unies			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024	Taux de vacance moyen effectif pour 2022	Taux de vacance prévu au budget de 2023	Taux de vacance effectif au 31 mars 2023	Taux de vacance proposé pour 2024
MANUA	15,0	10,0	12,0	12,0	40,0	7,0	40,0	40,0
MANUI	–	–	–	–	0,0	0,0	0,0	0,0

Note : Dans la présente annexe, le tiret « – » renvoie à une catégorie qui n'est pas applicable au personnel de cette mission, tandis que 0,0 signifie que le taux de vacance de postes est de 0,0 %. Les taux indiqués dans ce tableau ne s'appliquent qu'aux postes reconduits. Pour les emplois de temporaire qu'il est proposé de créer, de réaffecter ou de transformer en 2024, toutes missions confondues, un taux de vacance de 50 % est appliqué.

## Annexe XVIII

Répartition par genre du personnel civil et des experts  
dans les missions politiques spéciales, au 30 avril 2023

Mission	Nombre de fonctionnaires		Pourcentage	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Groupe thématique I</b>				
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre				
<i>Personnel civil</i>	9	4	69	31
D-1 et D-2	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	6	2	75	25
Service mobile	3	1	75	25
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide				
<i>Personnel civil</i>	6	3	67	33
SGA et SSG	1	1	50	50
P-5 et classes inférieures	5	2	71	29
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental				
<i>Personnel civil</i>	1	1	50	50
SGA et SSG	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	1	–	100	–
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité				
<i>Personnel civil</i>	1	–	100	–
P-5 et classes inférieures	1	–	100	–
Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève				
<i>Personnel civil</i>	2	4	33	67
SGA et SSG	1	–	100	–
P-5 et classes inférieures	1	4	20	80
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie				
<i>Personnel civil</i>	11	20	35	65
SGA et SSG	1	1	50	50
D-1 et D-2	1	3	25	75
P-5 et classes inférieures	8	11	42	58
Service mobile	1	5	17	83
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique				
<i>Personnel civil</i>	1	2	33	67
SGA et SSG	1	–	100	–
D-1 et D-2	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	–	1	–	100
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs				
<i>Personnel civil</i>	6	12	33	67
SGA et SSG	–	1	–	100
D-1 et D-2	–	1	–	100

<i>Mission</i>	<i>Nombre de fonctionnaires</i>		<i>Pourcentage</i>	
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>
P-5 et classes inférieures	5	10	33	67
Service mobile	1	–	100	–
<b>Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen</b>				
<i>Personnel civil</i>	14	29	33	67
SGA et SSG	–	1	–	100
D-1 et D-2	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	9	16	36	64
Service mobile	5	11	31	69
<b>Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar</b>				
<i>Personnel civil</i>	3	1	75	25
SGA et SSG	1	–	100	–
D-1 et D-2	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	2	–	100	–
<b>Groupe thématique II</b>				
<b>Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo</b>				
<i>Experts</i>	4	2	67	33
Coordonnateur(trice)	1	–	100	–
Experts	3	2	60	40
<i>Personnel civil</i>	1	1	50	50
P-5 et classes inférieures	1	–	100	–
Service mobile	–	1	–	100
<b>Groupe d'experts sur le Soudan</b>				
<i>Experts</i>	2	3	40	69
Coordonnateur(trice)	1	–	100	–
Experts	1	3	33	67
<i>Personnel civil</i>	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	–	1	–	100
<b>Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée</b>				
<i>Experts</i>	1	7	12	88
Coordonnateur(trice)	–	1	–	100
Experts	1	6	14	86
<i>Personnel civil</i>	2	–	100	–
P-5 et classes inférieures	2	–	100	–
<b>Groupe d'experts sur la Libye</b>				
<i>Experts</i>	2	4	33	67
Coordonnateur(trice)	1	–	100	–
Experts	1	4	20	80
<i>Personnel civil</i>	1	–	100	–
P-5 et classes inférieures	1	–	100	–
<b>Groupe d'experts sur la République centrafricaine</b>				
<i>Experts</i>	2	3	40	60
Coordonnateur(trice)	1	–	100	–
Experts	1	3	25	75

Mission	Nombre de fonctionnaires		Pourcentage	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<i>Personnel civil</i>	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	–	1	–	100
Groupe d'experts sur le Yémen				
<i>Experts</i>	3	1	75	25
Coordonnateur(trice)	1	–	100	–
Experts	2	1	67	33
<i>Personnel civil</i>	1	3	25	75
P-5 et classes inférieures	1	–	100	–
Service mobile	–	3	–	100
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud				
<i>Experts</i>	2	3	40	60
Coordonnateur(trice)	–	1	–	100
Experts	2	2	50	50
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées				
<i>Experts</i>	6	4	60	40
Coordonnateur(trice)	–	1	–	100
Experts	6	3	67	33
<i>Personnel civil</i>	1	9	10	90
P-5 et classes inférieures	1	9	10	90
Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité				
<i>Experts</i>	–	1	–	100
Médiateur	–	1	–	100
<i>Personnel civil</i>	1	–	100	–
P-5 et classes inférieures	1	–	100	–
Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité				
<i>Personnel civil</i>	2	3	40	60
P-5 et classes inférieures	2	3	40	60
Groupe d'experts sur le Mali				
<i>Experts</i>	2	2	50	50
Coordonnateur(trice)	1	–	100	–
Experts	1	2	33	67
<i>Personnel civil</i>	1	–	100	–
P-5 et classes inférieures	1	–	100	–
Groupe d'experts sur la Somalie				
<i>Experts</i>	1	4	20	80
Coordonnateur(trice)	–	1	–	100
Experts	1	3	25	75
<i>Personnel civil</i>	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	–	1	–	100

<i>Mission</i>	<i>Nombre de fonctionnaires</i>		<i>Pourcentage</i>	
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>
<b>Groupe d'experts sur Haïti</b>				
<i>Experts</i>	2	2	50	50
Coordonnateur(trice)	1	–	100	–
Experts	1	2	33	67
<b>Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive</b>				
<i>Experts</i>	1	3	25	75
Coordonnateur(trice)	–	1	–	100
Experts	1	2	33	67
<i>Personnel civil</i>	1	2	33	67
P-5 et classes inférieures	1	2	33	67
<b>Direction exécutive du Comité contre le terrorisme</b>				
<i>Personnel civil</i>	22	14	61	39
SGA et SSG	1	–	100	–
D-1 et D-2	–	3	–	100
P-5 et classes inférieures	21	11	66	34
<b>Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes</b>				
<i>Personnel civil</i>	34	41	45	55
SGA et SSG	–	1	–	100
D-1 et D-2	1	–	100	–
P-5 et classes inférieures	22	12	65	35
Service mobile	11	28	28	72
<b>Groupe thématique III</b>				
<b>Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel</b>				
<i>Personnel civil</i>	21	18	54	46
SGA et SSG	1	–	100	–
D-1 et D-2	1	1	50	50
P-5 et classes inférieures	16	14	53	47
Service mobile	3	3	50	50
<b>Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie</b>				
<i>Personnel civil</i>	70	96	42	58
SGA et SSG	1	1	50	50
D-1 et D-2	4	4	50	50
P-5 et classes inférieures	43	59	42	58
Service mobile	22	32	41	59
<b>Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale</b>				
<i>Personnel civil</i>	2	5	29	71
P-5 et classes inférieures	–	5	–	100
Service mobile	2	–	100	–
<b>Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria</b>				
<i>Personnel civil</i>	2	6	25	75
P-5 et classes inférieures	2	6	25	75

<i>Mission</i>	<i>Nombre de fonctionnaires</i>		<i>Pourcentage</i>	
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>
<b>Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban</b>				
<i>Personnel civil</i>	10	7	59	41
SGA et SSG	1	1	50	50
D-1 et D-2	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	6	3	67	33
Service mobile	3	2	60	40
<b>Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale</b>				
<i>Personnel civil</i>	12	14	46	54
SGA et SSG	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	9	10	47	53
Service mobile	3	3	50	50
<b>Mission d'appui des Nations Unies en Libye</b>				
<i>Personnel civil</i>	51	147	26	74
SGA et SSG	1	2	33	67
D-1 et D-2	2	4	33	67
P-5 et classes inférieures	25	47	35	65
Service mobile	23	94	20	80
<b>Mission de vérification des Nations Unies en Colombie</b>				
<i>Personnel civil</i>	60	73	45	55
SGA et SSG	–	2	–	100
D-1 et D-2	2	3	40	60
P-5 et classes inférieures	47	44	52	48
Service mobile	11	24	31	69
<b>Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda</b>				
<i>Personnel civil</i>	24	31	44	56
SGA et SSG	–	1	–	100
D-1 et D-2	1	1	50	50
P-5 et classes inférieures	13	11	54	46
Service mobile	10	18	36	64
<b>Bureau intégré des Nations Unies en Haïti</b>				
<i>Personnel civil</i>	22	40	35	65
SGA et SSG	1	–	100	–
D-1 et D-2	2	4	33	67
P-5 et classes inférieures	13	17	43	57
Service mobile	6	19	24	76
<b>Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan</b>				
<i>Personnel civil</i>	50	84	37	63
SGA et SSG	–	1	–	100
D-1 et D-2	4	2	67	33
P-5 et classes inférieures	24	46	34	66
Service mobile	22	35	39	61

<i>Mission</i>	<i>Nombre de fonctionnaires</i>		<i>Pourcentage</i>	
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>
<b>MANUA et MANUI</b>				
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan				
<i>Personnel civil</i>	88	174	34	66
SGA et SSG	1	2	33	67
D-1 et D-2	3	2	60	40
P-5 et classes inférieures	53	72	42	58
Service mobile	31	98	24	76
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq				
<i>Personnel civil</i>	66	171	28	72
SGA et SSG	1	2	33	67
D-1 et D-2	1	5	17	83
P-5 et classes inférieures	32	67	32	68
Service mobile	32	97	25	75
<b>Récapitulatif de toutes les missions</b>				
<i>Personnel civil</i>	599	1 018	37	63
SGA et SSG	13	19	41	59
D-1 et D-2	22	38	37	63
P-5 et classes inférieures	375	487	44	56
Service mobile	189	474	29	71
<i>Experts</i>	28	39	42	58
Médiateur	–	1	–	100
Coordonnateur(trice)	7	5	58	42
Experts	21	33	39	61
<b>Total</b>	<b>627</b>	<b>1 057</b>	<b>37</b>	<b>63</b>

*Abréviations* : SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

*Note* :

- Sur la base des postes occupés par le personnel civil dans les catégories des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et des agents du Service mobile, au 30 avril 2023.
- Les emplois de personnel civil qui étaient vacants ou en cours de recrutement et les emplois d'experts qui étaient vacants ou en attente d'approbation par le Conseil de sécurité au 30 avril 2023 ne sont pas pris en compte.

**Annexe XIX****Représentation géographique du personnel civil recruté sur le plan international et des experts dans les missions politiques spéciales, au 30 avril 2023**

<i>Pays de nationalité</i>	<i>SGA et SSG</i>	<i>D-1 et D-2</i>	<i>P-5 et classes inférieures</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Experts</i>	<i>Total</i>
Afghanistan	1	–	5	4	–	10
Afrique du Sud	–	–	7	7	3	17
Albanie	–	–	3	–	–	3
Algérie	–	–	4	–	1	5
Allemagne	3	3	25	2	1	34
Andorre	–	–	1	–	–	1
Angola	–	–	–	1	–	1
Antigua-et-Barbuda	–	–	–	1	–	1
Argentine	–	–	6	4	–	10
Arménie	–	–	1	1	–	2
Australie	–	6	17	1	–	24
Autriche	–	–	8	5	1	14
Azerbaïdjan	1	–	1	–	–	2
Bahamas	–	–	1	–	–	1
Bangladesh	–	–	10	3	–	13
Bélarus	–	–	1	–	–	1
Belgique	–	1	6	3	2	12
Bénin	–	1	1	1	1	4
Bhoutan	–	–	–	4	–	4
Bolivie (État plurinational de)	–	–	3	–	–	3
Bosnie-Herzégovine	–	–	5	15	–	20
Botswana	–	–	3	–	–	3
Brésil	–	1	2	2	1	6
Brunéi Darussalam	–	–	1	–	–	1
Bulgarie	–	–	2	–	–	2
Burkina Faso	–	–	4	–	–	4
Burundi	1	–	6	3	–	10
Cameroun	–	–	13	1	1	15
Canada	1	2	28	3	–	34
Chili	–	1	2	2	–	5
Chine	1	1	9	3	2	16
Colombie	–	–	3	2	2	7
Comores	–	–	2	–	–	2
Congo	–	1	–	–	1	2
Costa Rica	–	–	3	–	–	3
Côte d'Ivoire	–	–	7	7	–	14
Croatie	–	–	1	15	–	16

<i>Pays de nationalité</i>	<i>SGA et SSG</i>	<i>D-1 et D-2</i>	<i>P-5 et classes inférieures</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Experts</i>	<i>Total</i>
Danemark	–	–	3	2	–	5
Djibouti	–	–	1	–	–	1
Égypte	–	–	23	11	1	35
El Salvador	–	–	3	–	–	3
Équateur	1	–	1	–	–	2
Espagne	–	–	27	11	2	40
États-Unis d'Amérique	1	7	64	25	3	100
Éthiopie	–	–	8	6	–	14
Fédération de Russie	–	1	17	6	4	28
Fidji	–	–	1	16	–	17
Finlande	–	–	7	1	–	8
France	–	–	34	5	5	44
Gabon	–	–	1	–	–	1
Gambie	–	–	3	1	–	4
Géorgie	–	–	4	2	–	6
Ghana	2	–	12	11	2	27
Grèce	–	–	3	2	–	5
Grenade	–	–	1	–	–	1
Guatemala	–	–	4	5	–	9
Guinée	–	1	2	1	–	4
Guyana	–	–	1	–	–	1
Haïti	–	–	2	3	–	5
Honduras	–	–	1	–	–	1
Inde	–	4	18	24	3	49
Indonésie	–	–	–	2	–	2
Iran (République islamique d')	–	–	3	–	–	3
Iraq	–	1	7	14	–	22
Irlande	1	–	7	1	1	10
Islande	–	–	1	–	–	1
Israël	–	1	2	–	–	3
Italie	2	5	37	8	2	54
Jamaïque	–	–	1	5	–	6
Japon	–	–	13	1	1	15
Jordanie	–	2	13	15	–	30
Kazakhstan	–	–	1	–	–	1
Kenya	1	–	22	38	3	64
Kirghizistan	1	–	4	2	–	7
Lesotho	–	–	–	–	1	1
Lettonie	–	–	1	1	–	2
Liban	–	–	12	43	1	56
Libéria	–	–	3	5	–	8
Lituanie	–	–	2	–	–	2
Luxembourg	–	–	1	–	–	1

**A/78/6 (Sect. 3)/Add.1**

<i>Pays de nationalité</i>	<i>SGA et SSG</i>	<i>D-1 et D-2</i>	<i>P-5 et classes inférieures</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Experts</i>	<i>Total</i>
Macédoine du Nord	–	–	2	1	–	3
Madagascar	–	–	1	–	–	1
Malaisie	–	–	1	2	1	4
Malawi	–	–	2	–	–	2
Mali	–	–	–	1	–	1
Maroc	1	1	7	12	4	25
Maurice	–	1	1	–	–	2
Mauritanie	–	–	1	–	–	1
Mexique	1	–	4	–	2	7
Mozambique	–	–	1	–	–	1
Namibie	–	–	2	–	–	2
Népal	–	–	15	6	–	21
Niger	1	–	3	3	–	7
Nigéria	–	1	13	10	–	24
Norvège	1	–	2	4	2	9
Nouvelle-Zélande	–	1	3	5	–	9
Ouganda	1	–	15	8	–	24
Ouzbékistan	–	–	3	1	–	4
Pakistan	1	–	12	11	1	25
Paraguay	–	–	1	1	–	2
Pays-Bas (Royaume des)	1	2	13	6	1	23
Pérou	–	1	1	–	–	2
Philippines	–	–	15	25	–	40
Pologne	1	–	5	1	–	7
Portugal	–	2	9	8	–	19
République arabe syrienne	–	–	1	7	–	8
République de Corée	–	–	8	1	1	10
République démocratique du Congo	–	–	4	11	1	16
République de Moldova	1	–	–	–	–	1
République dominicaine	–	–	–	3	–	3
République-Unie de Tanzanie	–	–	4	13	–	17
Roumanie	–	–	6	60	1	67
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	–	6	32	9	4	51
Rwanda	–	–	4	3	–	7
Sainte-Lucie	–	–	1	–	–	1
Samoa	–	–	–	2	–	2
Sénégal	1	1	6	6	–	14
Serbie	–	1	7	19	1	28
Sierra Leone	–	–	9	13	–	22
Singapour	1	–	–	–	1	2
Slovaquie	–	–	1	–	–	1
Somalie	–	–	1	–	–	1

<i>Pays de nationalité</i>	<i>SGA et SSG</i>	<i>D-1 et D-2</i>	<i>P-5 et classes inférieures</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Experts</i>	<i>Total</i>
Soudan	–	–	10	5	–	15
Sri Lanka	–	–	2	5	–	7
Suède	1	1	15	–	1	18
Suisse	–	–	5	–	–	5
Suriname	–	–	–	1	–	1
Tadjikistan	–	–	–	8	–	8
Tchad	–	–	2	–	–	2
Tchéquie	–	–	2	2	–	4
Thaïlande	–	–	1	1	–	2
Timor-Leste	–	–	–	3	–	3
Togo	–	–	3	1	–	4
Trinité-et-Tobago	–	–	2	5	–	7
Tunisie	–	1	3	2	1	7
Türkiye	1	–	2	2	–	5
Turkménistan	–	–	–	1	–	1
Ukraine	–	1	9	1	–	11
Uruguay	1	–	5	3	–	9
Venezuela (République bolivarienne du)	–	–	3	1	–	4
Viet Nam	–	–	1	–	–	1
Yémen	–	–	2	2	–	4
Zambie	–	–	3	1	–	4
Zimbabwe	1	–	9	1	–	11
État de Palestine	–	1	5	9	–	15
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>60</b>	<b>862</b>	<b>663</b>	<b>67</b>	<b>1 684</b>

*Abréviations* : SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

*Note* :

- Sur la base des postes occupés par le personnel civil dans les catégories des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et des agents du Service mobile, au 30 avril 2023.
- Les emplois de personnel civil qui étaient vacants ou en cours de recrutement et les emplois d'experts qui étaient vacants ou en attente d'approbation par le Conseil de sécurité au 30 avril 2023 ne sont pas pris en compte.
- Il n'a pas été possible de présenter la ventilation des effectifs par nationalité pour chacune des 39 missions politiques spéciales en raison de la longueur prescrite du présent rapport. Cette information sera communiquée aux organes délibérants dans un document complémentaire.

**Annexe XX****Changements proposés pour 2023 en ce qui concerne les effectifs civils (postes et emplois) des missions politiques spéciales**

<i>Mission</i>	<i>Nombre d'emplois proposés</i>	<i>Récapitulatif des changements proposés</i>
<b>Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général</b>		
<b>Bureau de la Conseillère spéciale pour la prévention du génocide</b>	<b>2</b>	
Création	2	2 emplois de spécialiste des questions politiques (VNU recruté(e) sur le plan national)
<b>Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie</b>	<b>(1)</b>	
Création	1	1 emploi de spécialiste des droits humains (hors classe) (P-5)
Suppression	(2)	1 emploi de spécialiste des questions politiques (hors classe) (P-5) et 1 emploi de conseiller(ère militaire) (P-4)
Transformation	–	1 emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) qui deviendrait un emploi de spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe) (AN) ; 1 emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (SM) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (AL) ; 1 emploi d'agent(e) de sécurité (SM) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (sécurité sur le terrain) (AL)
<b>Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique</b>		
Transfert	–	1 emploi de spécialiste des questions politiques (P-4) d'Addis-Abeba à Khartoum
<b>Total partiel (groupe thématique I)</b>	<b>1</b>	
<b>Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes</b>		
<b>Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité</b>	<b>(2)</b>	
Suppression	(2)	1 emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) 1 emploi d'assistant(e) de secrétariat [G(AC)]
<b>Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive</b>	<b>2</b>	
Création	2	1 emploi d'assistant(e) principal(e) au service des séances [G(1 <sup>er</sup> C)] 1 emploi d'assistant(e) aux programmes [G(AC)]
<b>Direction exécutive du Comité contre le terrorisme</b>	<b>1</b>	
Création	1	1 emploi de juriste (P-4)
<b>Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes</b>	<b>4</b>	
Création	5	2 emplois de spécialiste de l'analyse criminelle (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe) (P-2) 3 emplois d'assistant(e) (sécurité sur le terrain) (AL)

<i>Mission</i>	<i>Nombre d'emplois proposés</i>	<i>Récapitulatif des changements proposés</i>
Transformation	–	2 emplois d'agent(e) de protection rapprochée (SM) qui deviendraient des emplois de spécialiste de la sécurité (adjoint(e) de 2 <sup>e</sup> classe) (AN)
Transfert	–	1 emploi de juriste (P-3) du Groupe de la stratégie juridique à Bagdad au Groupe 5 d'enquête sur le terrain à Erbil ; 1 emploi de juriste (VNU recruté(e) sur le plan international) du Groupe de la stratégie juridique au Bureau des enquêtes sur le terrain ; 2 emplois d'agent(e) de protection rapprochée (SM) de Dahouk à Erbil
Suppression	(1)	1 emploi d'analyste hors classe de l'information (questions politiques) (P-5)
<b>Total partiel (groupe thématique II)</b>	<b>5</b>	
<b>Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions</b>		
<b>Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie</b>		
Transfert	–	1 emploi de spécialiste des questions politiques (P-4) du Bureau du (de la) Chef de cabinet au Groupe des questions politiques et de la médiation
<b>Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale</b>		
Réaffectation	–	1 emploi de conseiller(ère) militaire (P-4) qui deviendrait un emploi de juriste (P-4)
<b>Mission d'appui des Nations Unies en Libye</b>		
Création	2	1 emploi d'assistant(e) (budget et finances) (AL) 1 emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (AL)
Reclassement ou déclassement	–	1 emploi de coordonnateur(trice) (questions politiques) (P-4) qui deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) hors classe (questions politiques) (P-5)
Transfert	–	1 emploi d'assistant(e) chargé(e) de la gestion des marchés (AL) du Groupe des achats au Groupe de la gestion centralisée des stocks et des demandes d'achat
<b>Mission de vérification des Nations Unies en Colombie</b>		
Création	20	1 emploi d'attaché(e) de liaison (hors classe) (P-5) 4 emplois d'attaché(e) de liaison (P-3) 2 emplois d'attaché(e) de liaison (AN) 4 emplois d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe) (AN) 1 emploi d'assistant(e) administratif(ve) (SM) 1 emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (SM) 2 emplois d'agent(e) de protection rapprochée (SM) 1 emploi d'assistant(e) administratif(ve) (AL) 1 emploi de spécialiste des droits des victimes (VNU recruté(e) sur le plan international) 1 emploi de spécialiste de l'organisation des mouvements et transports (VNU recruté(e) sur le plan international) 1 emploi de spécialiste de l'organisation des mouvements et transports (VNU recruté(e) sur le plan national) 1 emploi d'assistant(e) (budget et finances) (VNU recruté(e) sur le plan international)

<i>Mission</i>	<i>Nombre d'emplois proposés</i>	<i>Récapitulatif des changements proposés</i>
Réaffectation	–	<p>1 emploi de coordonnateur(trice) (AN) qui deviendrait un emploi d'attaché(e) de liaison</p> <p>1 emploi de logisticien(ne) (P-3) qui deviendrait un emploi de fonctionnaire d'administration</p> <p>1 emploi d'assistant(e) aux systèmes d'information (AL) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (réception et inspection)</p>
Reclassement ou déclassement	–	<p>1 emploi de directeur(trice) des affaires politiques (D-2) qui deviendrait un emploi d'administrateur(trice) général(e) chargé(e) des questions politiques (D-1)</p>
<b>Transfert</b>	–	<p>1 emploi de chef de bureau (affaires politiques) (P-5) du bureau régional de Quibdó au bureau du Représentant spécial du Secrétaire général ;</p> <p>1 emploi de chef de bureau (affaires politiques) (P-5) du bureau régional de San José del Guaviare au Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général ; 1 emploi de spécialiste de la protection de l'enfance (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) (AN) de l'Équipe chargée des questions transversales au Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général ; 1 emploi d'attaché(e) de liaison adjoint(e) (AN) et 1 emploi d'assistant(e) administratif(ve) (AL) de la Division de la vérification au Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général ; 1 emploi de fonctionnaire d'administration (AN) du bureau régional de Quibdó au Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission ; 1 emploi de fonctionnaire d'administration (P-4) du Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission au Groupe de l'appui à la mission ; 1 emploi d'assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion centralisée des stocks (AL) du Groupe des approvisionnements essentiels à l'Équipe de gestion centralisée des stocks ;</p> <p>1 emploi de fonctionnaire d'administration (AN) du bureau régional de San José del Guaviare à la Section de la gestion des opérations et des ressources ;</p> <p>1 emploi d'assistant(e) administratif(ve) (AL) de la Section de la gestion des opérations et des ressources à la Section de la prestation de services ;</p> <p>1 emploi de spécialiste des politiques et des meilleures pratiques (P-4) du Bureau du (de la) Chef de cabinet au Bureau des affaires politiques ;</p> <p>1 emploi d'attaché(e) de liaison (AN) de l'ancienne Division de la vérification au bureau régional de Bogota</p>
<b>Bureau intégré des Nations Unies en Haïti</b>	<b>7</b>	
Création	7	<p>1 emploi de spécialiste de la gestion de programme (P-4)</p> <p>1 emploi de fonctionnaire chargé(e) des achats (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) (P-2)</p> <p>1 emploi d'assistant(e) (gestion du matériel) (SM)</p> <p>1 emploi de spécialiste des ressources humaines (VNU recruté(e) sur le plan international)</p> <p>1 emploi de spécialiste des finances et du budget (VNU recruté(e) sur le plan international)</p> <p>1 emploi d'ingénieur(e) (VNU recruté(e) sur le plan international)</p> <p>1 emploi de fonctionnaire chargé(e) des demandes de fourniture de biens et services (VNU recruté(e) sur le plan international)</p>

<i>Mission</i>	<i>Nombre d'emplois proposés</i>	<i>Récapitulatif des changements proposés</i>
<b>Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda</b>	<b>3</b>	
Création	3	1 emploi de médecin (P-3) 1 emploi de médecin (AN) 1 emploi d'auxiliaire sanitaire (SM)
Réaffectation	–	1 emploi de spécialiste des affaires civiles (P-3) qui deviendrait un emploi d'analyste de données (P-3)
Transfert	–	1 emploi de spécialiste des questions politiques (hors classe) (P-5) de la Section des affaires politiques au Bureau du Chef de mission/Président du Comité de coordination du redéploiement ; 1 emploi de juriste (P-4) du Bureau du (de la) Chef de cabinet au Bureau du Chef de mission/Président du Comité de coordination du redéploiement ; 1 emploi de coordonnateur(trice) (P-4) du Bureau du (de la) Chef de mission adjoint au Bureau du (de la) Chef de cabinet ; 1 emploi de spécialiste de l'information (P-3) du Bureau du (de la) Chef de mission au Bureau du (de la) Chef de cabinet ; 1 emploi de spécialiste de l'information (adjoint de 1 <sup>re</sup> classe) (AN) du Bureau du (de la) Chef de mission au Bureau du (de la) Chef de cabinet
<b>Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan</b>	<b>1</b>	
Création	1	1 emploi de Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général chargé(e) des affaires politiques (SSG)
<b>Total partiel (groupe thématique III)</b>	<b>33</b>	
<b>MANUA et MANUI</b>		
<b>Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan</b>	<b>(5)</b>	
Création	2	1 emploi de spécialiste des questions de genre (P-4) et 1 emploi de spécialiste de l'information (P-4)
Suppression	(7)	1 emploi de chef de service (information) (D-1) ; 1 emploi d'administrateur(trice) général(e) chargé(e) des questions politiques (D-1) ; 2 emplois de spécialiste des questions politiques (1 P-4 et 1 P-3) ; 1 emploi de coordonnateur(trice) (P-3) ; 1 emploi d'assistant(e) administratif(ve) (SM) ; 1 emploi de chauffeur(se) (AL)
Réaffectation	–	1 emploi de spécialiste des affaires judiciaires (P-4) qui deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) (P-4)
Transfert	–	1 emploi de spécialiste des droits humains (adjoint de 1 <sup>re</sup> classe) du bureau local de Kondozi au Service des droits humains ; 1 emploi d'agent(e) de coordination de la sécurité (P-4) du bureau local de Jalalabad à la Section de la sécurité ; 1 emploi de spécialiste des questions politiques (hors classe) (P-5), 1 emploi de spécialiste des questions politiques (P-3), 1 emploi de spécialiste des questions politiques (adjoint de 1 <sup>re</sup> classe) (AN) et 1 emploi de chauffeur(se) (AL) de la Section consultative sur la coopération stratégique du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général, qui seront rattachés à la composante politique relevant du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques ; 1 emploi de spécialiste des questions politiques (adjoint de 1 <sup>re</sup> classe) (AN) de la Section consultative sur la

<i>Mission</i>	<i>Nombre d'emplois proposés</i>	<i>Récapitulatif des changements proposés</i>
		coopération stratégique du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général au bureau local de Hérat ; 1 emploi d'assistant aux achats (SM) du Groupe de la gestion des acquisitions au Groupe des achats ; 1 emploi de spécialiste des systèmes informatiques (adjoint de 1 <sup>re</sup> classe) du bureau local de Kondo au bureau régional de Mazar-e Charif
<b>Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq</b>	<b>1</b>	
Création	2	1 emploi d'infirmier(ère) principal(e) (SM) et 1 emploi analyste de données (adjoint de 2 <sup>e</sup> classe) (AN)
Suppression	(1)	1 emploi d'assistant(e) administratif(ve) (AL)
Transfert		– 1 emploi d'assistant(e) (sécurité sur le terrain) (AL) d'Erbil à Bagdad ; 1 emploi d'analyste hors classe de l'information (questions politiques) (P-5) de Bagdad à Bassora ; 1 emploi de spécialiste des questions politiques (P-4) de Bassora à Bagdad ; 1 emploi de coordonnateur(trice) (AN) de Bagdad à Erbil ; 2 emplois de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe (AN), 1 de Ouasset et 1 de Najaf à Bagdad ; 1 emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe (AN) de Mouthanna à Bassora ; 1 emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe (AN) de Qadissiyé à Anbar ; 1 emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe (AN) de Kirkouk à Dahouk ; 1 emploi de spécialiste de la gestion des marchés (SM) du Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat au Groupe de la gestion des marchés ; 1 emploi de spécialiste des télécommunications (SM) d'Erbil à Bagdad ; 1 emploi de technicien(ne) véhicules (AL) de Koweït à Bagdad ; 2 emplois d'assistant(e) (transports), 1 de Koweït et 1 d'Erbil à Bagdad ; et 1 emploi d'ingénieur(e) (P-3) d'Erbil à Bagdad
Réaffectation		– 1 emploi d'agent(e) de protection rapprochée (SM) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) administratif(ve) (SM) ; 1 emploi de traducteur(trice) de terrain (AN) qui deviendrait un emploi d'attaché(e) de liaison (AN) ; 1 emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe (P-2) qui deviendrait 1 emploi de spécialiste de la gestion de l'information (adjoint de 1 <sup>re</sup> classe) (P-2) ; 2 emplois de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe (AN) qui deviendraient des emplois de coordonnateur(trice) des questions de développement (adjoint(e) de 2 <sup>e</sup> classe) (AN) ; 1 emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe (AN) qui deviendrait un emploi de spécialiste de l'information (adjoint de 1 <sup>re</sup> classe) (AN) ; 1 emploi de fonctionnaire d'administration (adjoint de 2 <sup>e</sup> classe) (AN) qui deviendrait un emploi de spécialiste de la gestion des marchés (adjoint de 1 <sup>re</sup> classe) (AN) ; 1 emploi d'assistant (budget) (AL) à Koweït qui deviendrait un emploi d'assistant(e) administratif(ve) principal(e) (AL) ; 1 emploi d'assistant(e) aux réclamations (SM) qui deviendrait un emploi d'analyste de données (SM)
<b>Total partiel (MANUA et MANUI)</b>	<b>(4)</b>	
<b>Total</b>	<b>35</b>	

*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; G(1<sup>o</sup>C) = agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SM = Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.